GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

Le numéro : 8 €

Trimestriel n° 153 – 27e année – janvier-mars 2008

La Garde nationale de Paris (1870-71)

Résistances
Les poilus contre la hiérarchie

Harlem, 1920
Un nationalisme noir radical

Grèves
Les barricades de Limoges (1905)

Les premières photographies en couleurs de l'hiver 1908

Carte de vœux avec traditionnelle scène d'hiver ? Carte postale hivernale de Boulogne-sur-mer ? Non. Il s'agit d'une des premières photographies en couleurs imprimées. Ce document est paru dans le journal *L'Illustration* du 20 juin 1908 avec quelques autres photos d'un artiste-photographe, M. Meys, correspondant du journal au port de Boulogne. Une parution qui fit événement et allait transformer progressivement la pratique du journalisme illustré.

Très en pointe dans la recherche d'applications immédiates des découvertes, le journal *L'Illustration* avait déjà présenté à ses lecteurs *« le miracle de MM. Auguste et Louis Lumière »* lors d'une conférence en juin 1907 : *« toute la nature vivante, sous ses aspects les plus variés, reproduite et fixée avec la magie et l'harmonie de ses couleurs sur une petite plaque de verre »*. Et, dans son édition du 15 juin, publiait des premières photos en couleurs en planches hors texte.

La photo reproduite ci-dessus marque une évolution technique supplémentaire puisque la couleur se trouve là intégrée dans une page texte normale. Le journaliste qui commente cette parution note *« qu'aucun artifice n'est intervenu pour obtenir les colorations si variées de ces petites gravures : la décomposition et la recomposition naturelles de la couleur ont tout fait, depuis le moment où M. Meys a pris ses clichés en calculant simplement son temps de pose, jusqu'à celui où nous avons imprimé ces images en n'employant que les trois encres primaires (rouge, jaune et bleu)… »* Et le journaliste de conclure : *« Le papier sensible pour la photographie en couleurs n'existe malheureusement pas encore et la multiplication des épreuves directes demeure ainsi impossible. Nous fournissons du moins ici la preuve que la reproduction fidèle à cent mille exemplaires des clichés positifs en couleurs est réalisable typographiquement par les moyens dont dispose* L'Illustration. »

Ce petit rappel illustré d'une actualité centenaire nous donne l'occasion d'y joindre tous nos vœux pour une année colorée intéressante à vivre.

Dans la mémoire de *Gavroche*

En feuilletant la collection des numéros de la revue, un arrêt sur le numéro 31 de janvier-février 1987.

L'éditorial s'indigne d'une mesure de discrimination exercée à l'encontre de *Gavroche* et de quelques autres revues considérées comme n'ayant plus leur place dans les bibliothèques de la ville de Paris par l'adjointe au maire de Paris chargée de la culture, Mme de Panafieu. Mesure qui soumettait également les bibliothécaires à un contrôle d'une commission avant tout achat de livres pour enfants. Certaines bibliothèques furent même mises en demeure de renoncer à des abonnements de quotidiens pour un « rééquilibrage » des titres. On comprend l'émoi suscité alors chez les bibliothécaires qui firent connaître leur mécontentement dans la presse. Heureusement la revue *Gavroche* a survécu et continue d'être appréciée dans les bibliothèques où elle se trouve. Inquiétude quand même : ce nom qui réapparaît en tête de liste dans l'actualité des élections municipales pour la ville de Paris n'est pas sans rappeler de bien vilains souvenirs à quelques-uns d'entre nous. Mais c'était il y a bien longtemps. Un autre temps. Espérons-le.

La dernière page : Dessin extrait du *Livre de la guerre de Cent Ans* de Gus Bofa. © Marie-Hélène Grosos / Cornélius 2007. Voir p. 51.

SOMMAIRE N° 153

P. 4 QUAND ALEXANDRE DEBELLE PEINT LA RÉVOLUTION DANS L'ISÈRE

Le peintre Alexandre Debelle (1805-1897) n'a pas vécu la Révolution. Mais sa passion pour l'histoire et son souci du détail le poussent à reconstituer les scènes de la Journée des Tuiles à Grenoble et de l'assemblée de Vizille, qui, en 1788, marquent le début de la période révolutionnaire.

> Par Christiane LE DIOURON

P. 9 1905, UN PRINTEMPS EN ROUGE ET NOIR À LIMOGES

Mars-avril 1905. Une grève des ouvriers des usines de porcelaine de Limoges se transforme en bataille rangée dans les rues de la ville entre les manifestants et l'armée. Retour sur les événements et leur traitement photographique.

> Par Vincent BROUSSE et Philippe GRANDCOING

P. 14 LA GARDE NATIONALE FÉDÉRÉE DE PARIS : UNE FORCE RÉPUBLICAINE, DÉMOCRATIQUE ET RÉVOLUTIONNAIRE

(2 SEPTEMBRE 1870 - 18 MARS 1871)

Née avec la Révolution, la Garde nationale est réactivée en 1870 pour défendre Paris contre les Prussiens. Elle s'organise alors en système de démocratie directe.

> Par Rémy VALAT et Pierre-Henri ZAIDMAN

P. 26 LA ZONE ET LES FORTIFS dans le XXe arrondissement de Paris

En 1900, la zone devient un des lieux de promenade favoris des Parisiens le jour et de règlements de compte des apaches la nuit. Dans les années trente, on y construira des habitations bon marché, puis le boulevard périphérique trente ans plus tard.

> Par John SUTTON

P. 28 Harlem, New York, août 1920 LA DÉCLARATION DES DROITS DES PEUPLES NÈGRES DU MONDE : le substrat culturel et racial d'un nationalisme noir radical

En 1920, Marcus Garvey tente d'insuffler un sentiment d'identité raciale chez les Noirs du monde entier et crée un mouvement nationaliste en réponse à l'idéologie colonialiste.

> Par David VINSON

P. 34 LES RÉSISTANCES COLLECTIVES DES POILUS

Les soldats de la « Grande Guerre » ne se sont pas sacrifiés par amour de la patrie. Dans l'enfer des tranchées, les refus d'attaquer et autres redditions volontaires étaient plus fréquents qu'on a bien voulu le dire. Mais cette résistance des poilus n'était pas du goût de l'armée, ni même du reste de la société française, soutenant l'« union sacrée ».

> Par François ROUX

P. 41 Bonnes feuilles – P. 43 La chronique médiatique de JJ. Ledos – P. 44 À la page – P. 49 Abonnement
P. 50 L'amateur de livres – P. 51 Livres

GAVROCHE

Revue trimestrielle d'histoire populaire, Numéro 153, 1er trimestre 2008. BP 863 27008 Evreux Cedex. Tél. : 02 32 39 50 50. Courriel : revue@gavroche.info. Site Internet : http://www.gavroche.info

Directrice de la publication : Sophie VIRLOUVET. Collaborations pour ce numéro : V. BROUSSE, J.L. DEBRY, G. DOIZY, P. GRANDCOING, C. JACQUIER, C. LE DIOURON, J.J. LEDOS, A. MARSAC, C. PATILLON, G. PELLETIER, F. ROUX, F. SAENEN, J. SUTTON, R. VALAT, D. VINSON, R. VIOLET, P.H. ZAIDMAN.

Commission paritaire : 0712K81974. I.S.S.N. : 02-42-9705

© Gavroche. Tous droits de reproduction réservés.

Distribution en librairie : DIFFUSION POPULAIRE, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 01 40 24 21 31.

Publication, secrétariat de rédaction et mise en page : Scoop Presse – BP 863 – 27008 Evreux cedex. Impression : 27 Offset – 27930 Gravigny.

Alexandre Debelle (1805-1897), La Journée des Tuiles à Grenoble, le 7 juin 1788, *1889, huile sur toile, inv.MRF D 1991-2. Musée de la Révolution française, domaine de Vizille.*

Quand Alexandre Debelle peint la Révolution dans l'Isère…

Le peintre Alexandre Debelle (1805-1897) n'a pas vécu la Révolution. Mais sa passion pour l'histoire et son souci du détail le poussent à reconstituer les scènes de la Journée des Tuiles à Grenoble et de l'assemblée de Vizille, qui, en 1788, marquent le début de la période révolutionnaire.

Alexandre Debelle, né en 1805 à Voreppe, petite ville située près de Grenoble, est surtout connu pour ses gravures de la région et pour ses deux tableaux très célèbres, *La Journée des Tuiles à Grenoble* et *Assemblée des trois ordres du Dauphiné reçus au château de Vizille par Claude Perier*, qui relatent des événements très importants pour l'histoire du Dauphiné et pour l'histoire de France. C'est un peintre qui a beaucoup apporté au Dauphiné,

mais c'était aussi un homme à la personnalité originale et attachante. Il mérite d'être mieux connu.

Un fils de bonne famille

À Voreppe, juste avant la Révolution, on compte trois familles nobles, les d'Agoult, les Blacons et les De Belle. Les d'Agoult et les Blacons sont des familles riches et anciennes, liées entre elles par des mariages, mais sans notoriété particulière (du moins à cette époque ; plus tard, un petit-fils d'Agoult épousera une certaine Marie de Flavigny, qui sera connue sous le nom de Marie d'Agoult). Les hommes sont souvent absents, mais la marquise de Blacons, qui habite le château du Plan au Chevallon, vit à demeure à Voreppe, elle est restée dans son château pendant toutes les années de la Révolution.

La famille de Belle est d'un tout autre genre. Ce sont des militaires. Sur les neuf enfants, quatre deviennent généraux d'Empire, et les filles épousent toutes des officiers de la Grande Armée. Un des fils, Joseph-Guillaume, capitaine au régiment d'artillerie de Sambre et Meuse, est blessé en 1796 (il a 17 ans !), un boulet de canon lui emporte la jambe gauche, ce qui lui vaut son surnom de Jambe-de-Bois. Il revient ensuite à Voreppe et change alors son nom de famille en Debelle. Malgré son handicap, c'est lui qui organise, en 1814, la défense de Voreppe contre l'armée autrichienne.

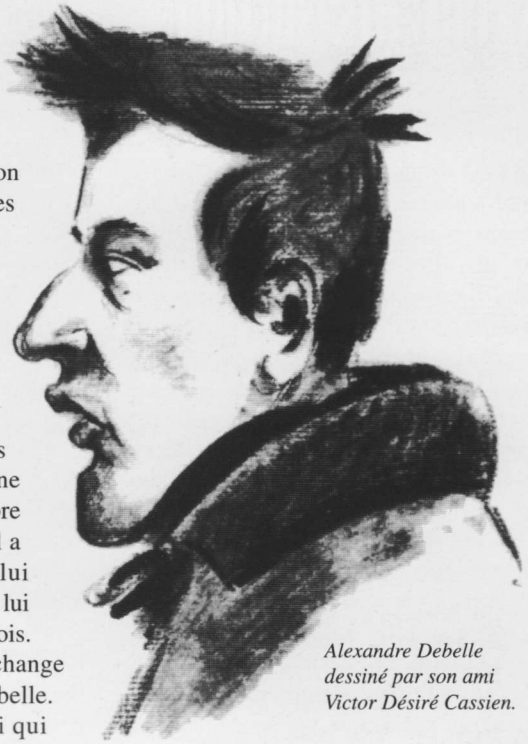

Alexandre Debelle dessiné par son ami Victor Désiré Cassien.

Son fils, né en 1805, à qui il a donné un nom de général, Alexandre, ne peut servir l'armée du roi, lui qui a été élevé dans une famille qui cultive la légende napoléonienne. Il sera peintre. Il fréquente quelques années l'atelier d'Antoine Gros (ancien officier d'état-major des campagnes d'Italie et élève de David). Il rentre ensuite à Grenoble où il est professeur à *« l'école gratuite de dessin de la ville de Grenoble »* tout en continuant à peindre. En 1853, il devient conservateur du musée de peinture de Grenoble et contribue à y rassembler un grand nombre d'œuvres ; il y organise aussi, à l'intention des jeunes instituteurs du département, des conférences consacrées à l'histoire de la peinture.

Après sa retraite, il n'arrête pas de peindre, et n'hésite pas à « se lancer » dans de grands projets. Il meurt en 1897, à 92 ans.

Le souci du réalisme

Après ses études à Paris, Debelle revient à Grenoble, il voyage beaucoup en Dauphiné et rapporte de ses promenades de nombreux crayons ou dessins représentant des portraits ou surtout des paysages dauphinois.

Il peint ce qu'il voit, avec un grand souci de la réalité ; ses gravures sont des vraies photographies de l'époque. Par exemple, *La tour sans Venin* (1835) nous montre une bergère qui conduit son troupeau. C'est un dessin romantique, mais on reconnaît bien au fond Grenoble et l'Isère dominés par la chaîne de Belledonne. *Les quais de l'Isère* (également 1835) nous montre les quais animés de l'Isère à cette époque, avec une barque de transport de marchandises, les bourgeois et leurs femmes richement habillés, les militaires, les gens du peuple affairés... *L'album du Dauphiné* qui paraît à partir de 1835 a été illustré par Debelle et son ami Victor Désiré Cassien (lui aussi peintre et professeur à l'école de dessin de Grenoble).

Debelle fait aussi des peintures religieuses et des décorations d'églises, en particulier *Le couronnement de la Vierge* dans la chapelle Blanchet à Rives ; il décore entièrement l'église de Voreppe avec le concours de ses élèves et d'amis. Et il est présent dans les grands salons parisiens où il présente régulièrement des tableaux, en général des sujets religieux (c'est pratiquement obligatoire à l'époque).

Debelle a aussi illustré de nombreux ouvrages touristiques de la région, *Uriage et ses environs*, *Guide du voyageur à la Grande Chartreuse* par exemple, et même des ouvrages commandés par des éditeurs sur des sujets variés comme *Histoire des marins, pirates et corsaires de l'Océan et de la Méditerranée*.

Son goût de la vérité et de l'histoire va l'amener à s'intéresser aux événements qui ont marqué le Dauphiné. En 1840, il peint *Entrée de Napoléon à Grenoble, le 7 mars 1815*. C'est un tableau très vivant, une petite troupe de grognards entoure l'Empereur, des ouvriers défoncent la porte de ●●●

●●● Bonne, la foule crie de joie... Particulièrement dans ses travaux historiques, il est très minutieux, tatillon même. Il veut reconstituer la vérité et fouille les archives pour représenter les bâtiments tels qu'ils étaient au moment de l'événement évoqué. Il souhaite peindre des personnages ressemblants, il recherche des tableaux anciens, des portraits, des miniatures, des médaillons faits du vivant des héros de ses toiles.

Il présente, en 1857, un tableau qu'il a commencé en... 1830, *L'Assemblée des trois ordres du Dauphiné reçus au château de Vizille par Claude Perier, le 21 juillet 1788*. Il faut dire que le sujet était difficile, avec de nombreux personnages pour lesquels il a beaucoup travaillé. Il les a représentés à leur place exacte dans l'assemblée.

Ensuite, en 1889 (il a 84 ans !), toujours après des recherches historiques, il peint *La Journée des Tuiles à Grenoble, le 7 juin 1788*. Il reconstitue l'ancien collège de jésuites (actuel lycée Stendhal) ; le tableau est très vivant, bien composé, avec une belle lumière.

Et en 1892 (à 87 ans), en hommage à son père probablement, il peint encore *La défense du Pont de Voreppe contre les Autrichiens, le 2 avril 1814*, avec au centre sur son cheval, son père « Jambe-de-bois ». Ce tableau est à la mairie de Voreppe.

Debelle a peint plusieurs grands tableaux concernant des événements importants de l'histoire du Dauphiné. Les plus connus, *La journée des Tuiles* et *l'Assemblée de Vizille* ont eu un grand succès et sont restés des témoignages de la Révolution française.

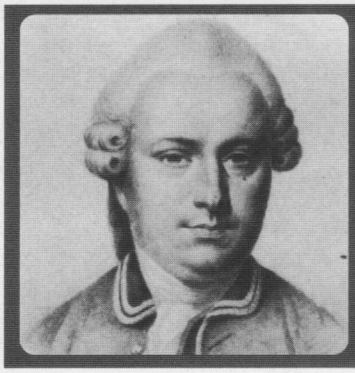

Claude Perier (1742-1801). Riche fabricant de toiles à Vizille, il a acheté le château construit par Lesdiguières. Chef de file des libéraux, il est l'un des premiers à ouvrir des écoles dans ses usines. Il aura plus tard un rôle éminent dans la création de la Banque de France.
Son fils, Casimir Perier (1777-1832), une des premières figures de l'opposition parlementaire sous la Restauration, rallié à Louis Philippe en 1830, devient président de la Chambre, puis président du Conseil et ministre de l'Intérieur en 1831. Il meurt du choléra en 1832. Il a été président du Conseil général de l'Isère. La famille Perier a dominé la vie politique grenobloise pendant plusieurs décennies.

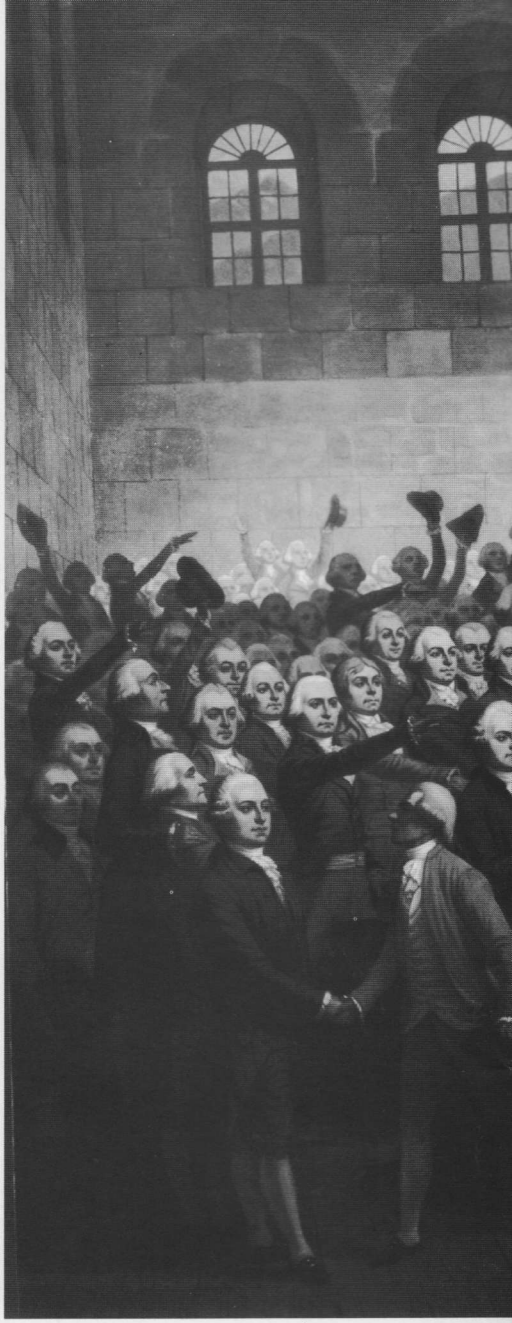

La journée des tuiles et l'assemblée de Vizille

Un point d'histoire est nécessaire pour bien comprendre l'importance historique de ces deux événements.

Depuis son avènement, en 1774, le roi Louis XVI se débat dans une crise financière importante, encore aggravée par les dépenses militaires de la guerre d'Amérique. Une réforme est nécessaire, plusieurs surintendants des finances se succèdent (Turgot, Necker, Calonne, Loménie de Brienne) sans aucun résultat car les privilégiés (essentiellement les parlementaires et la haute aristocratie) rejettent tout changement et s'accrochent d'autant plus à leurs privilèges fiscaux qu'ils s'appauvrissent en menant grand train à la Cour. Ils dénoncent dans la volonté de réforme du roi une manifestation de tyrannie. Mais eux-mêmes revendiquent avec acharnement le paiement des redevances féodales et seigneuriales que leur doivent leurs paysans.

Et voilà que les parlementaires réclament la convocation des états généraux, une assemblée d'origine médiévale qui réunit des représentants des trois ordres du royaume (clergé, noblesse et tiers état). Les états généraux ont vocation à se réunir et apporter leur soutien et leurs conseils au roi lorsque la situation l'exige. Ils n'ont pas été convoqués depuis 1614 et l'époque troublée de la régence de Marie de Médicis, veuve d'Henri IV. Les privilégiés, sans le dire, en attendent un abaissement du pouvoir royal à leur seul profit.

Dans l'obligation de combler au plus vite le déficit des finances, le roi leur demande d'enregistrer un édit établissant un emprunt de 420 millions de livres (la monnaie de l'époque). Comme les discussions s'éternisent, Louis XVI transforme la séance du 19 novembre 1787 en « lit de justice ». Cette procédure exceptionnelle lui permet d'imposer l'enregistrement de l'édit.

Le 8 mai 1788, dans une ambitieuse tentative de réformer la justice, le garde des Sceaux Chrétien-François Lamoignon enlève au parlement son droit de remontrance. Celui-ci entre aussitôt en rébellion. Il publie une « déclaration des droits de la Nation » et invite les contribuables à refuser d'acquitter les « deux vingtièmes ». La colère gagne tout le pays et s'étend à la petite bourgeoisie des villes.

Alexandre Debelle (1805-1897), Assemblée des trois ordres du Dauphiné reçus au château de Vizille par Claude Perier, le 21 juillet 1788, *1862, huile sur toile, inv.MRF 1983-7. Musée de la Révolution française, domaine de Vizille.*

À Grenoble, comme dans beaucoup de villes, le parlement s'est élevé contre « le coup d'État Lamoignon », et ses membres reçoivent des lettres d'exil. Au jour fixé pour leur départ éclate une insurrection opposant la population grenobloise, favorable à son parlement, aux autorités royales représentées par le duc de Clermont-Tonnerre, chargé à l'époque du gouvernement militaire de Grenoble. Le 7 juin, un samedi jour de marché, les soldats de Clermont-Tonnerre sont attaqués à coup de tuiles par les émeutiers du haut des toits. Devant l'ampleur de la rébellion, le duc est contraint de céder, il suspend le départ des magistrats et donne les clés du palais de justice, et 25 magistrats en robe rouge traversent Grenoble pour se rendre au palais.

Le 11 juin, le calme est revenu. Les magistrats « rentrent dans le rang », ils n'ont évidemment pas envie d'en arriver à une révolte populaire.

Cette rébellion des magistrats n'est pas particulière à Grenoble, tous les parlements du Royaume ont réagi de cette façon. L'originalité de Grenoble, c'est l'intervention du peuple qui lance des tuiles sur la troupe, plus pour s'opposer au pouvoir royal que pour soutenir les revendications des parlementaires ; ceux-ci l'ont très bien compris puisqu'ils ont tout de suite « calmé le jeu ».

C'est à ce moment qu'intervient une autre spécificité grenobloise, la bourgeoisie libérale, imprégnée de la philosophie des Lumières, qui vient de constater la faiblesse du pouvoir royal et se sent assez forte pour s'affirmer. Sous son impulsion, les notables se réunissent à l'Hôtel de ville (9 membres du clergé, 33 de la noblesse, 59 du tiers état, essentiellement des juristes). Cette assemblée animée par Jean-Joseph Mounier réclame le rétablissement du parlement, la restauration des États provinciaux, et la convocation des États généraux du Royaume, jusque-là rien de très révolutionnaire. Mais elle demande aussi aux villes, bourgs et communautés du Dauphiné d'envoyer des députés à Grenoble *« pour délibérer sur leurs droits et leurs intérêts communs »* le 21 juillet à la mairie de Grenoble. Leur but ●●●

●●● était d'élargir la protestation de la province tout en évitant un nouveau soulèvement populaire.

Une véritable campagne électorale en vue de cette réunion des trois ordres du Dauphiné est menée, avec l'appui financier de bourgeois comme Claude Perier, du parlement, des avocats et de certains curés. La noblesse libérale qui a résisté à la pression des autorités affirme sa volonté de participer à cette assemblée.

En dehors de Grenoble, cette campagne a peu d'écho, certaines communes ne donnent pas suite (La-Côte-St-André, Pont-de-Beauvoisin, La-Tour-du-Pin...), d'autres répondent positivement (La-Mûre, St-Marcellin, Crémieu, Corps, Voiron...) et se préparent à envoyer des députés. Le pouvoir royal réagit en interdisant la réunion du 21 juillet, le duc de Clermont-Tonnerre est remplacé, et des renforts de troupes sont envoyés à Grenoble. Le Maréchal de Vaux, qui succède à Clermont-Tonnerre (il a 83 ans !) comprend vite qu'il ne pourra pas utiliser la force, et les troupes ne sont pas chaudes pour en découdre. Il accepte donc de fermer les yeux sur cette assemblée pourvu qu'elle se tienne à plus de trois lieues de Grenoble, pour éviter toute émeute populaire. Justement, Claude Perier est propriétaire du château de Vizille. C'est là que la réunion se tiendra, le 21 juillet 1788.

Pour les États généraux

Cette assemblée des trois ordres est donc tout à fait « illégale ». Elle réunit 50 ecclésiastiques, 165 nobles et 276 représentants du tiers état, des grands bourgeois comme Claude Perier, des professions libérales comme le Dr Gagnon (grand-père du futur Stendhal) et des juristes. Les classes populaires sont restées indifférentes. Elle concrétise l'alliance du tiers état et de l'aristocratie contre le pouvoir royal. Le président de l'assemblée est le comte de Morges, représentant de la noblesse. Mounier a proposé un projet comme base de discussion. Les débats sont vifs, largement dominés par le tiers état (Barnave et Mounier).

L'assemblée de Vizille réclame le rétablissement des parlements et celui des États généraux du Dauphiné avec une représentation du tiers état égale à celle des deux autres ordres (ce que l'on appellera plus tard le « doublement du tiers »). Elle affirme aussi que les Dauphinois ne sépareront jamais leur cause de celle des autres provinces « *en soutenant leurs droits particuliers, ils n'abandonneront pas ceux de la Nation* ». Les députés quittent Vizille le 22 juillet à 4 heures du matin, une nouvelle assemblée est fixée au 1er septembre.

Alors le pouvoir royal cède, et autorise la tenue d'une réunion préparatoire aux États généraux de la province. Et le 8 août, le roi décide l'ouverture des États généraux du Royaume, ouverture fixée au 15 mai 1789.

Les États généraux du Dauphiné se réunissent à Romans (toujours pour éviter d'éventuelles émeutes à Grenoble) en septembre et novembre 1788 pour discuter des problèmes de la province. Les débats portent sur tous les sujets qui touchent la population à l'époque : l'inégalité des impôts, la morgue et la corruption du haut clergé par opposition à la pauvreté des curés, la vie misérable des paysans... Les comptes rendus de ces États généraux donnent un état très précis de la situation de la province en 1788 et de l'état d'esprit de la population. C'est pour cette raison que les Dauphinois n'ont pas à remplir les fameux « cahiers de doléances ».

Le comte de Morges, représentant de la noblesse, président de l'assemblée.

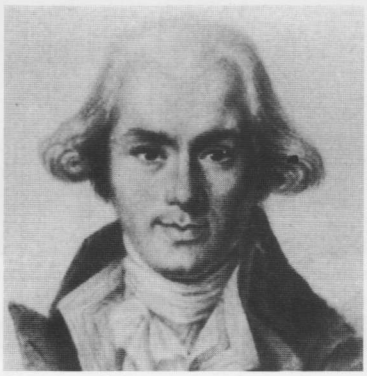

Jean-Joseph Mounier, secrétaire (debout derrière le président).

Antoine Barnave, en train de parler.

L'assemblée de Romans doit aussi choisir les députés qui représenteront le Dauphiné à Paris et elle leur donne des directives précises : refuser de délibérer chaque ordre séparément ; ne pas accorder d'impôts pour un temps illimité ; exiger le doublement du tiers et le vote par tête ; procurer à la France une constitution. Toutes ces notions éminemment nouvelles étaient apparues lors de l'assemblée de Vizille.

Les délibérations de Vizille revêtent un caractère nettement révolutionnaire. D'abord cette assemblée s'est réunie seule, contre la volonté des autorités. On y a discuté pour la première fois de doublement du tiers, de vote par tête, de constitution. Pas étonnant que les Dauphinois Barnave et Mounier aient joué un rôle important dans les premiers mois de la Révolution. C'est la première fois que le tiers état est l'acteur principal d'une assemblée. On y assiste aussi à l'éveil de l'esprit national : les Dauphinois présents à Vizille défendent les droits de la province, qui sont aussi ceux des autres provinces, les droits de la nation. ■

Christiane LE DIOURON

Eugène Damblans (1865- 1945)
L'une des premières scènes violentes de Limoges, *dessin paru dans* Le Pèlerin *du 30 avril 1905, B.H.V.P.* « Malgré la tardive intervention du maire, les grévistes saccagent la cour de l'usine Haviland et brûlent une automobile ».
D'un réalisme fort documenté, cette image reconstitue de manière assez plausible la scène du 15 avril dans l'après-midi. Dans la cour de l'usine de porcelaine Haviland, avenue de Poitiers, sont exhibés les deux mannequins décapités symboliquement, à l'effigie des contremaîtres honnis. La voiture d'Haviland se consume et Émile Labussière, le maire jauressien, tente de calmer la foule. (V. Br.)

1905, un printemps en rouge et noir à Limoges

Mars-avril 1905. Une grève des ouvriers des usines de porcelaine de Limoges se transforme en bataille rangée dans les rues de la ville entre les manifestants et l'armée. Retour sur les événements et leur traitement photographique.

À l'initiative de quelques associations culturelles, d'associations d'historiens, les événements, les « émeutes » qui ont marqué la ville au printemps 1905 et qui ont laissé une empreinte dans la mémoire collective ont été revisités, rejoués et réenvisagés. Ils ont fait l'objet, par ailleurs, de discrètes commémorations officielles.

Un contexte social et politique de revendications ouvrières

Les « troubles » de 1905 s'inscrivent dans un contexte national et local marqué par des mutations importantes dans les modes de production, par la multiplicité des conflits du travail, *« l'engouement pour la grève générale*[1] *»* et l'émergence d'un syndicalisme non corporatiste.

La ville connaît, comme dans tout le pays, des grèves multiples et répétées soutenues par les syndicats et la bourse du travail. Depuis les années 1870, des chambres syndicales se sont constituées dans les différents secteurs industriels. Elles assument la fonction de mutuelle, de fonds de chômage, de défense des intérêts économiques et professionnels. En 1895, les syndicats rejoignent la CGT, nouvellement constituée lors de son congrès à Limoges. La bourse du travail est très active. Elle regroupe environ 3 500 syndiqués.

Par ailleurs, les ouvriers participent à la vie politique et se montrent actifs dans la vie des cercles (qui deviendront les partis politiques) et plus particulièrement le Cercle de l'union démocratique des travailleurs, plutôt réfor- ●●●

1. Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française*, Points Seuil, 1986, Paris.

Jules Grandjouan (1875-1968), Le contremaître, *dessin paru dans* L'Assiette au beurre *du 6 mai 1905, coll. part. La stature imposante prêtée au personnage clé du conflit occupe toute la page, en contre-plongée, dans une pose arrogante. Les chaussures campées sur la bordure, avec en légende l'aveu des turpitudes imputées au chef d'atelier Penaud, chez Théodore Haviland. (Philippe Pommier)*

Les poudreuses à sec, fabrication de la céramique. *Dessin paru dans* L'Assiette au beurre *du 19 janvier 1907, signé Aristide Delannoy (1874-1911), dessinateur anarchiste mort à 37 ans qui a beaucoup publié dans ce journal. Il illustre les très dures conditions de travail des ouvrières dans la porcelaine. Série « Les métiers qui tuent ».*

●●● miste, et le Cercle des républicains socialistes, qui va intégrer le parti ouvrier de Jules Guesde, aux positions plus révolutionnaires.

La mairie est depuis 1895 aux mains des socialistes modérés en la personne d'Émile Labussière. Le parti guesdiste se radicalise et les affrontements entre les deux courants sont violents. La bourse du travail passe en ce début de siècle sous le contrôle des socialistes révolutionnaires. La notion de lutte des classes apparaît dans son règlement en 1903 et un soutien très actif est apporté aux grèves.

À ce contexte favorable aux idées d'émancipation de la classe ouvrière s'ajoute une tradition antimilitariste dans la ville liée à la répression exercée par l'armée au cours du siècle précédent (en 1848, 1851, 1871…). Le courant anarcho-syndicaliste entretient et développe *« la force de l'antimilitarisme populaire »*.

Limoges, en ce début de siècle, est une ville industrielle où dominent les manufactures de porcelaine et les usines de chaussures. L'industrie de la porcelaine est en plein essor. La modernisation progressive au cours des décennies précédentes de l'outil de fabrication, avec l'introduction de la mécanisation et la concentration des lieux de production, a permis d'augmenter la productivité, mais a modifié profondément les conditions de travail et les rapports sociaux à l'intérieur de l'usine.

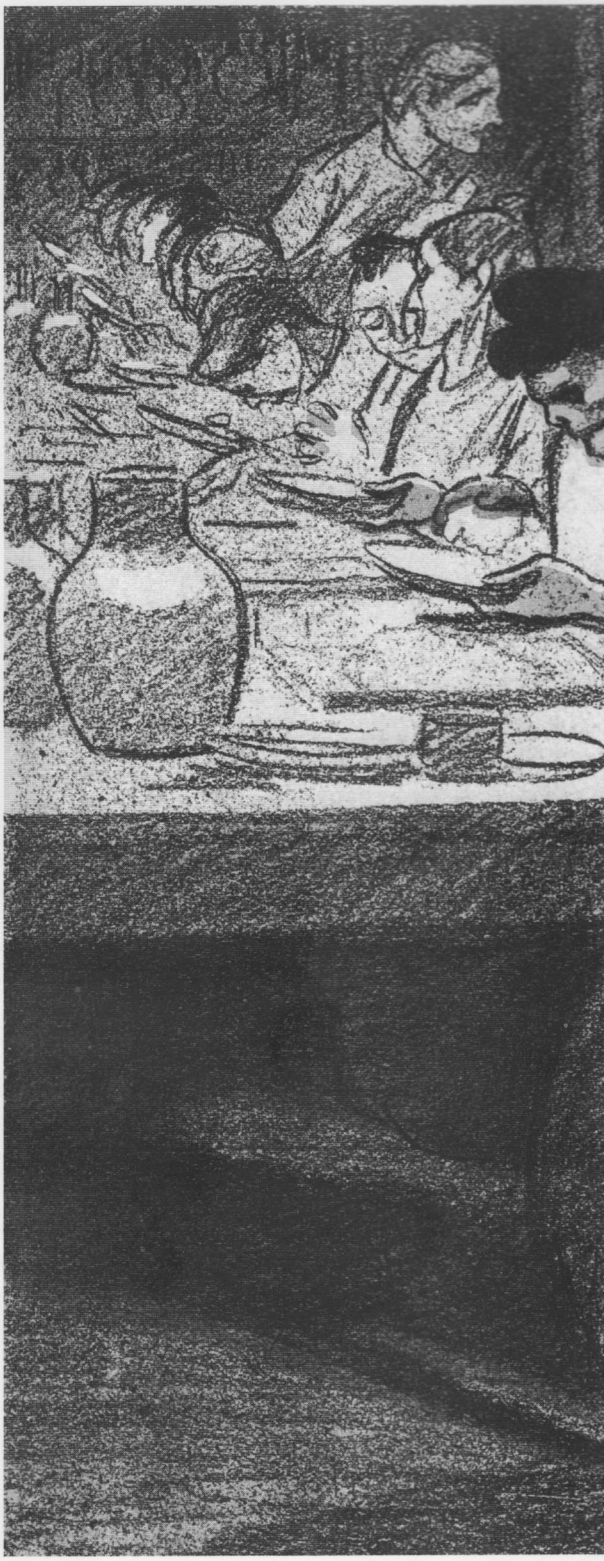

La machine disqualifie les savoir-faire traditionnels et soumet l'ouvrier aux cadences et au contrôle du temps travaillé. Le système se hiérarchise et les distances entre le patron et les ouvriers s'accroissent. À l'intérieur même du monde ouvrier, se développent des niveaux de

qualification et de salaire très différenciés entre les ouvriers qualifiés, les différents types de manœuvres, les femmes et les enfants apprentis. Une figure, qui va être centrale dans le conflit, émerge, celle du contremaître. Chargé d'encadrer la production, il incarne au quotidien l'autorité qui impose ce processus.

Les multiples grèves que connaissent la ville et même le département (par exemple, les luttes sociales à Saint-Junien autour de la ganterie) depuis le début du siècle portent bien évidemment sur les conditions de travail, les rémunérations, mais surtout se révèlent des conflits d'autorité dirigés contre cette figure du contremaître exerçant un pouvoir jugé tyrannique et arbitraire. Le début de l'année 1905 connaît une recrudescence des conflits dirigés contre les chefs d'atelier.

Achille Lemot (1846-1909),
Le bon gréviculteur, *dessin paru dans* Le Pèlerin *du 30 avril 1905, B.H.V.P.*
« L'ouvrier : – Comment, après nous avoir bien excités, c'est au moment où ça chauffe que vous nous lâchez ! »
A. Lemot, élève d'André Gill, auteur d'images d'Épinal, illustre dans l'hebdomadaire des Assomptionnistes la thèse ressassée par la presse conservatrice d'ouvriers naïfs, manipulés par des agitateurs professionnels qui sèment le désordre de ville en ville. (Ph. P.)

Le printemps rouge de Limoges

Les troubles dans l'entreprise de porcelaine Théodore Haviland à la fin du mois de mars vont déclencher les événements. Après le renvoi de trois peintres sur porcelaine puis leur réintégration, le conflit s'amplifie, quelques jours plus tard, dans le même atelier autour de la présence du contremaître à l'origine du renvoi des ouvriers. Le contremaître est aussi accusé d'exercer *« un droit de cuis-* ●●●

●●● *sage »* sur les ouvrières de l'atelier. La solidarité ouvrière s'organise et se développe de manière bruyante et parfois festive autour des entreprises en grève.

Face à la montée en puissance des revendications, les patrons réagissent et décident le lock-out le 13 avril. Des milliers d'ouvriers sont au chômage. Dès le lendemain, les manifestants occupent la rue, visitent les différentes entreprises de porcelaine. Le 15, ils envahissent l'usine de Théodore Haviland, conspuent le patron et brûlent son automobile. Le préfet dessaisit alors le maire de ses pouvoirs de police et fait appel à l'armée pour rétablir l'ordre. Cette décision est d'autant plus mal vécue qu'au mois de février précédent a été nommé à Limoges un responsable réputé pour ses positions conservatrices, le général Tournier. Son arrivée avait d'ailleurs fait l'objet de manifestations antimilitaristes. Les heurts entre les manifestants et l'armée vont se multiplier, des barricades se dressent, deux armureries sont pillées, des suspects sont arrêtés. Une fusillade met fin à ces affrontements. Les soldats tirent dans la foule. Camille Vardelle, un jeune ouvrier en porcelaine venu observer les affrontements, tombe sous les balles de l'armée.

Tel un rituel sacrificiel, la mort de ce jeune ouvrier et les funérailles publiques qui lui sont consacrées vont mettre un terme aux émeutes. Le travail reprend dans les usines de porcelaine sans que les ouvriers obtiennent gain de cause sur d'autres revendications que l'éloignement du contremaître honni et le fait de ne pas être licenciés pour faits de grèves. ■

Annette MARSAC et Vincent BROUSSE

1905 photographié, une réalité imparfaite

Champeaud et Terrasson, éditeurs, Restes du Christ de l'avenue Baudin détruit à la suite des troubles de Limoges. 8 mai 1905, *carte postale, coll. part.*
Suscitant l'indignation du clergé limougeaud, cet acte iconoclaste – non isolé – donna lieu à une cérémonie d'expiation présidée par l'évêque en la cathédrale St-Étienne le 21 mai 1905. (V. Br. & Ph. G.)

Il y a 49 photographies des événements de 1905 à Limoges, presque toutes éditées en cartes postales, pour être vendues, par les éditeurs locaux tels que Batier, en cinq séries. Plus de 75, pour l'ensemble de l'année 1905 si on intègre les photos du conflit Beaulieu, réalisées en mai, celles du 1er mai 1905 sur la tombe de Vardelle et les 3 des « restaurants communistes », réalisées après le 27 mai 1905, pour le conflit Monteux.

Pour le photographe, 1905 débute au lendemain de la journée du 15 avril. Les traces des violences de la veille sont immortalisées : carcasse de la voiture incendiée de Théodore Haviland, armurerie pillée, barricades de l'actuelle rue François-Perrin, cadavre de la jument occise. L'événement est en train de se créer. On remarquera également que les toutes premières photos prises chronologiquement le sont le 16 pour rendre compte des événements du 15. Rappelons rapidement que le jeudi 13 avril, 22 patrons porcelainiers appliquent le lock-out, que le 14 des chasses aux « jaunes, renégats » interviennent et que le samedi 15 débutent les événements photographiés :
- la voiture incendiée de Théodore Haviland ;
- les barricades de l'ancienne route d'Aixe (l'actuelle rue François-Perrin) ;
- l'une des armureries pillées, Geanty.

Ce n'est pas le social qui fait l'événement, mais le fait divers, et de ce point de vue, d'avril 1905 à mai 1968, il y a similitude dans le traitement par la presse. *« Les faits et les images instantanées amplifient la peur de la bourgeoisie »* comme l'écrit Alain Monteaux. Les voitures incendiées de la rue Gay-Lussac à Paris font écho à la voiture incendiée d'Haviland.

Le 17, l'événement est anticipé car on peut en deviner une partie du déroulement. Un photographe attend devant le cirque place Jourdan pour la tenue du grand meeting en début d'après-midi et se trouve sur le passage du cortège se rendant à la Préfecture. Mais, lorsque la manifestation dégénère en émeute, il n'y a plus personne pour en garder la trace. D'une part la nuit est en train de tomber, d'autre part la foule tumultueuse, les mouvements imprévisibles, la mêlée agitée, l'éclatement de l'événement sur plusieurs sites empêchent le travail du photographe. Le dessin de presse prend alors le relais. Ce n'est que le lendemain matin que le spectacle des rues saccagées et du déploiement des troupes donne une idée des violences de la veille. Les barricades retiennent particulièrement l'attention des photographes. Images de la révolte, symboles d'un peuple qui se dresse, elles figurent pas moins de vingt fois dans ce corpus.

Le 19, lors des funérailles de Camille Vardelle, la photographie reprend ses droits. Le cortège avance lentement, le parcours est connu. L'opérateur a donc tout le temps de choisir des points de vue privilégiant soit l'esthétique (la ville de Limoges silhouettée en arrière-plan), soit le spectaculaire (la foule place Carnot), soit le politique (les couronnes et les drapeaux). À la différence des événements du 17, c'est l'ensemble de l'espace urbain, dans une symbolique unanimiste et endeuillée (les têtes se découvrant au passage du corbillard), qui est ainsi déroulé au fil du cortège.

Cette tension entre l'événement prévu que l'on photographie et l'événement imprévu qui ne laisse aucune trace se retrouve pour le conflit Beaulieu. Une importante série de photographies, publiées notamment dans *L'Illustration* du 13 mai, immortalise les journées des 9 et 10 mai durant lesquelles les gendarmes sont intervenus pour déloger les derniers assiégeants de l'usine, conclusion d'un conflit qui durait depuis plusieurs semaines.

Le désir de photographies s'inscrit dans une époque qui a vu l'explosion de l'usage de l'image, qu'il s'agisse de la presse ou de la carte postale. Il correspond aussi au goût pour le spectaculaire, le pittoresque, le dramatique, que l'on retrouve par exemple dans le supplément illustré du *Petit Journal* ou dans le magazine *L'Illustration*. Aussi n'est-il guère étonnant que certaines images aient été retravaillées (photomontage de la foule devant la distillerie Nouhaud) ou que des barricades aient été partiellement reconstruites pour les besoins de la photographie.

Si d'autres séries de cartes postales de grèves ou de manifestations ont été publiées avant 1914 (notamment à propos du drame de Fourmies), il faut toutefois souligner que ces photographies ont fortement contribué à ancrer l'image d'une *« ville rouge »*. ■

Vincent BROUSSE
et Philippe GRANDCOING

Barricade route d'Angoulême, *Photo (ayant servi après pour une carte postale), 1905, coll. part.*
Le 15 avril, les ouvriers partent en direction de la fabrique Touze, où ils édifient au moins cinq barricades. Assez vite dégagées par l'armée, elles sont photographiées le lendemain, puis éditées sous forme de cartes postales. Symboles des violences ou trophées de la lutte ouvrière ? (V. Br & Ph. G.)

Prosper Batier, éditeur, Grèves de Limoges, 19 avril 1905. Funérailles de Vardelle. Le cortège sort de la rue de la Roche et va s'engager sur le Pont St-Martial, *carte postale, coll. part.*
La foule qui se presse à proximité du domicile des Vardelle, dans le vieux faubourg populaire du quartier des Ponts, est révélatrice de l'intensité de l'émotion qui présida aux obsèques du jeune ouvrier tué le 17 avril. (Ph. G.)

Prosper Batier, éditeur, Grèves de Limoges, mai 1905. Les gendarmes et les agents sous la direction de M. Busnel, commissaire de police, gardant l'usine Beaulieu après le départ de celui-ci.
Carte postale, coll. part.
Cette photographie a sans doute été prise le 9 mai, lorsqu'une centaine de gendarmes fit évacuer les abords de l'usine Beaulieu rue d'Auzette, afin de mettre un terme au blocus de l'entreprise qui durait depuis 5 jours. Elle témoigne de l'écho qu'a eu ce conflit auprès des photographes de la ville de Limoges. (Ph. G.)

La Garde nationale fédérée de Paris : une force républicaine, démocratique et révolutionnaire (2 septembre 1870 - 18 mars 1871)

La Garde nationale. « Plaçons-nous, Messieurs, s'il vous plaît, les beaux hommes au premier rang ! », *illustration d'Edmond Lavrate.*

Née avec la Révolution, la Garde nationale, troupe de citoyens chargée du maintien de l'ordre, est réactivée en 1870 pour défendre Paris contre les Prussiens. Elle s'organise alors en système de démocratie directe.

L'héritage républicain et démocratique perdure depuis 1789 au sein de la Garde nationale parisienne. La vie politique et délibérative continue, même pendant les périodes de régimes autoritaires, la monarchie constitutionnelle et les deux empires. Les fonctions électives (pour la désignation des cadres), les réunions informelles et les tours de garde favorisent la circulation des opinions et servent d'appui à l'opposition républicaine sous la monarchie de Juillet, mais aussi sous le Second Empire. Pendant le siège de Paris, les conseils de famille réapparaissent et participent également à cette vie démocratique. Ces structures, établies depuis la Révolution mais rapidement supprimées[1], sont chargées de l'administration à l'échelon des compagnies. Traditionnellement présidé par le capitaine de la compagnie, le conseil veille au règlement des affaires courantes, au paiement de la solde et à la sanction des infractions légères. L'implication directe des gardes à ces décisions en fait un lieu de sociabilité potentiellement politique. De fait, la Garde nationale, avec les conseils de prud'hommes, est la seule institution ayant conservé une tradition démocratique.

Les prémices du mouvement fédératif de la Garde nationale de Paris (septembre1870-28 janvier 1871)

Le 19 juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre à la Prusse et aux États allemands. Les

1. Sous le Second Empire il existe seulement un conseil de famille au niveau de l'état-major.

armées impériales sont rapidement défaites sur la frontière, puis sont contraintes de s'enfermer dans des places fortes de l'Est (Sedan et Metz). Confronté au succès ennemi et à la mobilisation de l'opposition républicaine, le régime impérial décide de faire appel massivement à la Garde nationale mobile[2] (les « moblots ») et de rétablir le 12 août la Garde nationale sédentaire, au rôle peu significatif sous l'empire. À Paris, s'ouvre alors un débat sur le remplacement, par un scrutin démocratique, des officiers et des sous-officiers encadrant les 60 bataillons de la Garde nationale sédentaire de Paris et le rétablissement des conseils de famille. Les républicains y sont favorables, alors que les conservateurs s'y opposent, invoquant les risques d'une désorganisation de cette force de combat alors que l'ennemi est aux portes de la ville. Finalement, le corps législatif adopte le 2 septembre une loi reprenant les positions de l'opposition républicaine. Mais les événements politiques (proclamation de la République le 4 septembre) et militaires (début du siège de Paris le 19 septembre) viennent modifier la situation en accélérant le processus de démocratisation de la Garde nationale.

Des militants révolutionnaires, notamment blanquistes, se font élire dans les bataillons pour y développer la structuration politique. Mais le plus souvent, des comités aux appellations variables[3] surgissent, à l'initiative des membres des conseils de famille. Ceux au rôle politique trop marqué finiront par être dissous par le gouvernement le 10 décembre 1870 et seuls les conseils de famille continueront de fonctionner, comme structures indépendantes animées par des gardes anonymes sans attaches partisanes pour la plupart d'entre eux. Le premier affrontement sérieux entre la Garde nationale et le gouvernement de défense nationale[4] est provoqué par l'ordre du général Tamisier du 11 octobre 1870, imposant le capitaine de compagnie comme président du conseil. La décision, jugée autoritaire par les gardes, provoque de nombreuses protestations. De fait, les conseils de famille deviennent aussi des structures de revendication dépassant leurs attributions officielles de gestion de la solde[5] et de distribution des secours aux gardes nécessiteux et à leurs familles. Ils deviennent les porte-parole de la troupe sur les questions politiques et militaires.

L'essor rapide de démocratisation dans et en dehors de l'institution favorise l'émergence de structures délibératives et de coordination, émanant le plus souvent de simples gardes. Un premier appel est lancé par des hommes du 186e bataillon (Xe arrondissement) demandant aux compagnies de désigner un représentant pour assister à une réunion le 12 octobre. Un groupement informel prend corps, mais s'éteint après une série de réunions dont rien ne sort. Dans l'arrondissement voisin, le XIe, les gardes nationaux créent une fédération locale. Plusieurs assemblées de délégués élus par les compagnies forment un comité central d'arrondissement après en avoir rédigé et adopté démocratiquement les statuts. Son fonctionnement est minutieusement décrit dans un projet de règlement intitulé : « Des droits et des devoirs des délégués[6] ». Le texte est ouvertement républicain et démocrate. Il proclame une forme d'autogestion, s'inspirant de celle des corporations ouvrières : « [Les] *délégués librement élus* [ont] *le droit de gérer et d'administrer dans leurs compagnies ou bataillons respectifs tout ce qui concerne l'administration desdits bataillons et compagnies* ». Reposant sur le mode électoral à tous les niveaux, le texte institue un contrôle permanent et une démocratie directe au sein du comité :

« Art. 12 : Toutes motions ou propositions émanant du comité central devront être soumises, au comité de chaque bataillon, par les soins et diligence du délégué qui le représente avant d'être soumises à l'assemblée générale pour être discutées. [...]

Art. 14 : Tout délégué aura le droit de contrôle journalier sur les opérations du comité auquel il appartiendra. Chaque mois, le comité central devra rendre compte en assemblée générale de toutes ses opérations. »

Enfin, le mandat impératif est clairement énoncé par l'article 11 : *« Les délégués seront solidaires entre eux pour toutes les motions et propositions qui auront été approuvées par un vote, ceux de la compagnie pour la compagnie, ceux du bataillon pour le comité du bataillon, ceux de tous les bataillons pour le comité central. »*

Les compagnies du XIe débattent du projet pendant la dernière semaine du mois d'octobre. Le comité est formé le 10 novembre puis, cinq jours après, une réunion de délégués de bataillons de différents arrondissements appelle à tenir une assemblée chargée d'élire un comité central qui élaborera les statuts d'une fédération parisienne. L'appel ne semble pas avoir rencontré beaucoup d'écho auprès des gardes. Le gouvernement, soucieux d'en finir avec l'agitation, ordonne le 10 décembre la dissolution des structures existantes et le renouvellement des conseils de famille. Les tendances démocratiques des conseils sont jugulées par le mode de désignation de leurs membres (les officiers y siègent de plein droit et seulement deux membres sont élus) et la limitation de leurs attributions (distribution de la solde et règlement des conflits entre gardes).

La presse radicale et les conseils de famille se mobilisent pour la continuation du processus fédératif. Des hommes du 116e bataillon (du IXe arrondissement) publient un appel contre le gouvernement et demandent le soutien ●●●

2. La Garde nationale mobile créée en 1868 (loi Niel) fait fonction de réserve de l'armée.

3. Comités de délégués, comités de bataillon.

4. Les premières manifestations de gardes nationaux débutent le 10 septembre, place de la Concorde, en soutien aux Strasbourgeois assiégés. Du 20 au 26 septembre, une coordination plus ou moins formelle de chefs de bataillon, sous l'impulsion de militants blanquistes, s'organise en demandant la tenue immédiate des élections communales et législatives. Du 6 au 8 octobre, un autre groupement de chefs de bataillon, auquel participe notamment Vallès, essaie de faire pression sur le gouvernement pour qu'il agisse plus efficacement sur le plan militaire.

5. La solde prend une part importante dans le processus politique et révolutionnaire. La Garde nationale de 1870-1871 remplit alors un rôle politique et militaire, mais aussi économique et social. En un mot, elle cumule les fonctions de la Garde nationale mobile et des Ateliers nationaux de 1848.

6. Typographie Morris père et fils, 1870 ; *Le garde national* n° 2 (en fait c'est le n° 1), 3 novembre 1870.

●●● d'autres bataillons. Le 129e (du XVIIIe arrondissement) propose la fondation d'une fédération reposant sur un congrès. D'anciens membres des conseils de famille des bataillons du Xe appellent également les gardes à participer à plusieurs assemblées générales. Les revendications font tâche d'huile, mêmes les gardes des unités politiquement modérées suivent le mouvement (le 38e bataillon du XVIe arrondissement par exemple).

Les rigueurs du siège, l'échec de la sortie de Buzenval (19 janvier 1871), calment momentanément le feu qui couve. Les revendications de démocratie directe et de mandat impératif ressurgissent à l'aube de la Commune, lorsque se forme le comité central de la Garde nationale.

LA RÉACTION PATRIOTIQUE AU CHOC DE LA DÉFAITE

Le 28 janvier 1871, Paris capitule. L'article 7 de la convention d'armistice maintient l'armement de la Garde nationale[7] et lui confie la surveillance et le maintien de l'ordre de Paris. Alors que l'armée doit quitter la ville et désarmer l'enceinte fortifiée, les gardes nationaux parisiens ne s'estiment pas responsables de la défaite militaire et leur patriotisme reste intact. La convention d'armistice prévoit aussi la tenue d'élections législatives qui sont d'abord programmées pour le 5 février, puis reportées au 8. L'assemblée sera chargée de statuer sur les suites du conflit : la continuation de la guerre ou la négociation d'un traité de paix le moins humiliant possible avec l'Allemagne (unifiée depuis le 19 janvier). Les différents partis se lancent avec ferveur et précipitation dans la campagne électorale. La Garde nationale de Paris décide d'influencer le scrutin en organisant des réunions politiques, en mettant sur pied des comités électoraux et en se structurant politiquement. Le débat sur une fédération de gardes nationaux est relancé. Rapidement, des officiers du 1er bataillon (du Ier arrondissement) organisent une réunion le 27 janvier à la salle Valentino, 251, rue Saint-Honoré dans le VIIIe[8], mais le refus du propriétaire d'ouvrir ses portes le lendemain sabote le mouvement. Les gardes se dispersent et se rendent pour les uns à l'état-major de la Garde nationale (place Vendôme) ou se réunissent, pour les autres, devant le Grand Café[9] (IIe arrondissement). Les jours suivants, d'autres appels sont lancés, concurremment par des chefs de bataillon, des officiers ou de simples gardes, pour inciter la troupe à s'organiser. Des officiers du 145e, du 54e (du IIIe arrondissement) et un garde du 138e (du XIe arrondissement) demandent la réunion de comités d'arrondissement comprenant un officier et un garde dans la perspective de former un « comité central » parisien. Leur message est républicain et patriotique : ils refusent l'occupation prussienne, même temporaire, de la capitale et réclament l'installation durable de la République.

« Proposition faite à la Garde nationale de la Seine

En vue d'assurer, tant pour le présent que pour l'avenir, l'unité de la Garde nationale, nous proposons d'établir immédiatement, dans chacun des arrondissements de Paris, un comité composé d'un garde et d'un officier de chaque bataillon. Chacun de ces comités nommerait un délégué, et ces délégués réunis formeraient un comité central, qui devra s'occuper des questions urgentes relatives à l'organisation sérieuse de la Garde nationale. Cette organisation pourrait être ainsi composée :

Chaque arrondissement mettrait à sa tête un officier de marine ou autre, avec le titre de général d'arrondissement.

Les généraux choisiraient entre eux pour général en chef un homme ayant la conscience de son devoir et de la responsabilité qui lui incomberait à un moment donné ; il tiendrait entre ses mains toute cette armée colossale de citoyens, soit pour nous empêcher de tomber dans les pièges que l'ennemi pourrait nous tendre en vue de l'occupation de Paris, soit pour nous entendre sur le sort final de la France.

Les officiers du 145e bataillon réunis en comité d'initiative[10] [...].

Les bataillons voudront bien envoyer de suite leurs adhésions et les noms des délégués provisoires au café de la Garde nationale, rue de Bretagne, 49, lundi 30 janvier, de 4 heures à 9 heures du matin[11]. »

Aussitôt alerté, le général Callier, commandant du 2e secteur[12] (Belleville), prévient le général Vinoy, commandant de la place de Paris, et son chef d'état-major, le colonel Montagut. L'état-major prend alors conscience du caractère populaire du mouvement : *« Quand je vis le document imprimé, je recourus de suite à mes casiers ; excepté un employé de l'assistance publique, je constatai sans étonnement, que tous les signataires étaient des fruits secs de l'armée dont le plus élevé en grade était un ancien sergent et le plus bas en grade était un soldat qui avait servi quatorze ans sans galons, cela ne m'étonne pas, parce que j'ai constaté pendant le siège que la portion qui a le plus nui dans la Garde nationale à la défense de l'ordre, était en général composée de fruits secs de l'armée, c'était un élément déplorable. »* (colonel Montagut)

L'ÉMERGENCE DISCRÈTE D'UN COMITÉ PARMI D'AUTRES (2 FÉVRIER-15 FÉVRIER 1871)

L'approche du scrutin favorise la multiplication des appels pour des réunions électorales. Parmi ceux-ci aurait pu passer inaperçu celui d'Henri Vrignault, un journaliste, porte-drapeau au 16e bataillon (du VIe arrondissement) et adhérent du club de la Délivrance. Le 31 janvier, il écrit une adresse à tonalité électoraliste dans les colonnes de son journal *La Liberté* :

7. Le gouvernement hésite à désarmer les Parisiens dans le contexte surchauffé de la capitale. Sa première tentative de désarmement se produira le 18 mars suivant, avec les suites que l'on sait.

8. L'appel suscite une vive réaction de 28 officiers qui s'en dissocient, étant de *« service au rempart le lendemain matin »*.

9. *Paris-Journal*, 29 janvier 1871

10. Lemaître, commandant, Marotel, capitaine, Bion, capitaine, Mettier, lieutenant, Cortillot, lieutenant, Lefèvre, lieutenant, Alexandre, sous-lieutenant, Chauveau, Brixy, Gobert, Orry, sous-lieutenant au 54e bataillon, Richard, garde au 38e, Vallée.

11. Par arrêté du 7 février du président du gouvernement, les signataires sont révoqués et rayés des contrôles de la Garde nationale (Ordres du général Trochu, n° 990 et 1009, AP D2R4/266), ce qui les conduit à lancer publiquement une nouvelle protestation publiée dans *Le Rappel* du 14 février 1871.

12. Paris est découpé en 9 secteurs militaires, placés sous l'autorité d'un haut officier (général ou amiral) ayant autorité sur l'ensemble des troupes (Garde nationale incluse) stationnées dans son ressort. Cette décision a pour finalité d'empêcher la résurgence des « légions » de la Garde nationale qui favoriserait l'apparition de pouvoirs politiques contestataires dans les arrondissements populaires.

« À la Garde nationale

La convention d'armistice nous laisse nos armes et notre organisation.

En présence d'élections à bref délai, dans des circonstances terribles, nos armes nous servirent à maintenir dans la cité l'ordre qui fait la dignité d'un grand peuple écrasé mais debout.

Notre organisation doit nous servir à rendre possible, intelligent et sérieux le choix de nos députés.

Qu'après-demain mercredi 1er février, chacun des 260 bataillons se réunisse, discute le principe des élections et les noms des candidats, en s'inspirant d'une idée générale d'abord, du mérite de chacun ensuite.

Que chacun des 260 bataillons nomme trois délégués chargés de représenter et de défendre à la réunion générale de la Garde nationale les idées et les noms qu'il aura adoptés en donnant pouvoir à ces délégués pour prendre une décision qui bien entendu ne peut entraver en aucun cas l'action individuelle.

Que jeudi 2 février, à deux heures, ces délégués se réunissent salle Valentino.

Là une discussion générale aura lieu ; on examinera en commun les idées et les titres de chacun. D'ici là les comités déjà formés auront fait connaître leur choix ; on les étudiera, on les modifiera ou on les adoptera s'il y a lieu.

Nous aurons, de cette façon, préparé, par la voie la plus naturelle, grâce à une organisation déjà faite, nous appuyant sur des collections de citoyens, qui depuis quatre mois, se connaissent, se touchent, s'aident les uns les autres, dans les misères du siège ou des dangers du combat, un résultat sérieux et corrigé de ce que les élections faites en si peu de temps et dans de telles circonstances pouvaient avoir de dangereux et de difficile.

Comme le temps des consultations est passé, nous annonçons dès aujourd'hui que jeudi, à deux heures, la salle Valentino sera ouverte aux délégués des 260 bataillons de la Garde nationale à raison de trois délégués par bataillon.

H. Vrignault »

Le 2 février, un premier meeting, présidé par Vrignault, se tient, sans opposition du gérant, à la salle Valentino en présence d'environ 300 gardes nationaux. Une première liste de candidats est débattue. Une seconde réunion se tient le lendemain avec plus de succès. Le contenu et le déroulement des débats sont embrouillés. Ils portent sur la nature du mandat à donner aux délégués et sur la transformation de la future Assemblée nationale en constituante. La confusion est telle qu'il est décidé la désignation d'un comité d'initiative chargé de trouver un lieu de réunion plus vaste. Vrignault, qui a pourtant pris plusieurs fois la parole et qui souhaitait probablement tirer un profit politique de son initiative, n'en fait pas partie. Ce comité comprend Mayer, commandant du 229e bataillon (du IXe arrondissement) et colonel du 59e régiment, Vaillant, capitaine au 88e (du IIIe arrondissement), Courty, sergent-major au 88e (du IIIe arrondissement), Pinard, garde au 96e (du IVe arrondissement), Pontier, garde au 57e (du XIe arrondissement), Gazeau, garde au 193e (du VIe arrondissement) et Weill, capitaine au 253e (du IXe arrondissement). Tous sont des inconnus sans appartenance politique connue à l'exception du blanquiste Édouard Vaillant.

La réunion initialement prévue le dimanche 5 février est reportée au lendemain, pour 10 heures dans la salle du Cirque national, boulevard du Temple, avec l'ordre du jour suivant : *« Un certain nombre de gardes nationaux, délégués par leurs camarades, pénétrés de la nécessité que tous les bataillons doivent se concerter entre eux, dans une assemblée générale, sur le carac-* ●●●

Un uhlan sous l'Arc de triomphe.
The Graphic, *1870.*

La Garde nationale au repos. Intérieur d'une baraque.
The Graphic, *1870.*

●●● *tère des élections de Paris, et sur le choix des candidats, sollicitent instamment leurs camarades, gardes mobilisés, sédentaires et civiques, de nommer demain dimanche un délégué pour chaque circonscription, lequel devra assister à la réunion [...]. Cette invitation est faite sans aucun esprit exclusif de parti ou d'opinion, mais dans le but de convoquer toute la Garde nationale à de grandes assises, d'où doivent sortir des résultats féconds pour la Patrie et la République. »*

L'activité politique de la Garde nationale suscite l'intérêt de l'Association internationale des travailleurs[13] (AIT). Le 4 février, au cours d'une réunion de la délégation des vingt arrondissements[14] au siège de l'AIT, rue de la Corderie, **Minet** rend compte du projet de réunion et engage les gardes membres des différents comités affiliés à la délégation à se faire élire dans leur compagnie respective. Le 6 février, les délégués de la Garde nationale, présidés par le journaliste Henri de Lapommeraye, se proclament *« assemblée républicaine de la Garde nationale »*, condamnent le gouvernement de la défense nationale et envisagent la poursuite de la guerre si une *« paix honorable n'est pas trouvée »*. Les gardes nationaux soutiennent le caractère définitif de la République et se déclarent opposés à toute manœuvre constitutionnelle susceptible d'y porter atteinte (les délégués refusent toute transformation de l'Assemblée nationale en Assemblée constituante). Enfin, les gardes accordent leur soutien à 7 candidats et aux comités politiques favorables à la République (y compris ceux de l'AIT) : *« L'Assemblée républicaine de la Garde nationale Paris a voté à l'unanimité, dans sa séance du 6 février, le maintien intégral des candidats proposés par les quatre comités républicains : Alliance républicaine, Union républicaine, Défenseurs de la République, Association internationale des travailleurs ».*

Une autre réunion est prévue pour le 8 février en cas de ballottage nécessitant un second tour.

Dans les arrondissements, d'autres appels à la constitution de comités électoraux de la Garde nationale se multiplient, par exemple le comité électoral du 92e bataillon (IIe arrondissement), s'adresse à *« tous les bataillons du 29e régiment pour les prier de bien vouloir nommer deux délégués par compagnie à l'effet de se joindre à lui pour s'occuper de la question électorale.* [...] *Il a été décidé à l'unanimité que tout candidat qui se présenterait ait à s'engager à maintenir énergiquement les principes républicains ».*

De leur côté, plusieurs chefs de bataillon et officiers réunis à la mairie du Panthéon tentent d'établir leur propre liste. Il en est de même pour des officiers des tirailleurs de la République assemblés au gymnase Pax, 40, rue des Martyrs.

Mais les résultats des élections sont sans appel : la majorité qui s'en dégage dès le premier tour est nettement monarchiste et réactionnaire, confirmant les peurs de la Garde nationale. À Paris seulement, les républicains

13. L'Association internationale des travailleurs (1re Internationale) a été fondée en 1864 à Londres et sa section parisienne regroupe les militants socialistes, révolutionnaires et radicaux de toutes tendances.

14. La délégation des vingt arrondissements a succédé au comité central républicain formé début septembre à l'initiative des militants radicaux pour coordonner l'action des différents comités apparus dans les arrondissements.

Minet

Minet, Jules, Léon, Charles, né à Paris le 18 janvier 1835, peintre sur porcelaine, marié, père d'un enfant, membre de l'Internationale, délégué au ministère des Travaux publics pendant la Commune, il réussit à échapper à la répression.

modérés l'emportent et les Prussiens, en accord avec les conditions de l'armistice, sont autorisés à entrer dans la capitale. La réunion envisagée le 8 février est donc lancée pour le 15 au matin, au Tivoli-Vaux-Hall (ou Waux-Hall ou Vauxhall), une salle de bal sise 16, rue de la Douane (X^e arrondissement). L'appel indique *« qu'il est essentiel que la Garde nationale prenne en commun une part active au mouvement électoral puisqu'elle est le cadre naturel de l'organisation politique de la cité ; et c'est dans cette pensée, qu'au nom de tous les camarades, nous nous adressons à vous en dehors de tous partis et de toute coterie d'intérêt individuel »*.

La convocation est adressée aux chefs de compagnies qui transmettent l'information à leurs hommes. **Eugène Da Costa** raconte ainsi sa convocation pour le XIV^e : *« Vers le 10 février, le capitaine de ma compagnie, ayant reçu l'ordre d'envoyer quelqu'un à la réunion du Vauxhall, me dit : "Da Costa, allez-y donc voir !" J'y allai et j'y rencontrai trois individus envoyés comme moi par leur compagnie, nous étions les quatre seuls représentants ce jour-là de l'arrondissement, car les autres compagnies avaient négligé d'y envoyer du monde. Le président commença par nous classer par arrondissements, et les trois délégués qui étaient avec moi, dont deux ne savaient pas lire, me choisirent pour rédiger les statuts d'un projet de réorganisation de la Garde nationale*[15] *»*.

Le 15 février, sont présents les délégués de tous les arrondissements, sauf ceux des I^er et II^e (on verra pourquoi). On commence par élire un bureau avec de Lapommeraye comme président, Mayer et Courty comme assesseurs et Ramel comme secrétaire. Une première motion demande à l'unanimité des élections complémentaires pour remplacer les députés élus à Paris qui l'ont en même temps été en province. Est aussi adoptée une proposition visant au maintien de la Garde nationale avec toutes ses armes pour *« lui laisser l'initiative la plus absolue dans toutes les affaires de la Patrie »*. Une série de motions proposée par un des délégués du XIII^e arrondissement, Soncial, est adoptée et la question des statuts et des élections à un « comité central » est confiée à une commission provisoire. Puis, après une vérification des pouvoirs, les délégués des arrondissements se retirent pour délibérer en comités séparés, sur le choix des délégués à la commission provisoire. À l'issue de la réunion, cette commission[16] fixe sa première assemblée pour le lendemain 16 février à 3 heures au Vaux-Hall. Dans la continuité, les délégués présents rendent compte de la teneur des débats auprès de leurs mandants à leur retour dans leurs unités.

La commission poursuit ses travaux les 17 et 18 février au Vaux-Hall et les 19 et 20 février au domicile de Courty, son président. Elle rédige des statuts qui sont officiellement adoptés le 24 février par 2 000 délégués, représentant 200 bataillons[17], réunis au Vaux-Hall. Trois résolutions sont prises à l'unanimité. La première s'oppose à toute tentative de désarmement de la Garde nationale. La seconde invite les gardes à s'opposer à l'entrée des Prussiens dans Paris. Et la troisième demande aux compagnies de désigner de nouveaux chefs dans l'éventualité où ceux-ci s'opposeraient à la précédente décision[18].

Pendant ce temps, le gouvernement temporise et décide le 15 février le remplacement au commandement de la Garde de Clément Thomas, franchement détesté, par le général Vinoy[19].

La radicalisation de la Garde nationale[20]

Cette décision n'endigue pas le flot contestataire. La Garde nationale se mobilise et se radicalise en quelques jours autour de trois axes : organisation de manifestations quotidiennes place de la Bastille en défense de la République, protestation contre l'entrée des Prussiens dans Paris et protection de ses canons acquis par souscription populaire et symboles républicains[21].

À partir du 24 février, chaque jour, des manifestations de patriotisme et de résistance aux Prussiens se déroulent place de la Bastille, où se mêlent plusieurs milliers de gardes nationaux en groupes plus ou moins organisés et disciplinés.

Le 27 février, l'état-major de la Garde nationale fait état de l'agitation grandissante : *« Le rappel a été battu sans ordre cette nuit. Quelques bataillons, la plupart en troupe, ont pris les armes et servi à leur insu à de coupables desseins. Il n'en est pas moins constant que l'immense majorité de la Garde nationale résiste à ces excitations et qu'elle a compris les devoirs imposés [...] Le gouvernement lui confie donc sans hésitation la garde de la cité et compte sur son dévouement et son intelligence pour maintenir dans ses quartiers un ordre scrupuleux dont elle comprend plus que jamais la nécessité. La moindre agitation peut fournir des prétextes et amener d'irréparables malheurs. La Garde nationale aidera ainsi la ville de Paris à traverser une crise douloureuse et elle la préservera des périls que le calme et la dignité peuvent seuls conjurer. »*

Le même jour, une affiche annonce que le 1^er mars, 30 000 Prussiens vont occuper momentanément les Champs-Élysées, conformément à la convention prolongeant l'armistice. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre et accroît la ner- ●●●

15. SHAT 8 J n° 731 5^e Conseil (cité par J. Rougerie, *Paris libre 1871*, Seuil, 1971, p. 88-89).

16. La composition de cette commission provisoire ne satisfait pas les internationaux qui ne comptent qu'un membre dans ses rangs, siégeant à titre personnel, André Alavoine (IV^e). *« Tous étaient des inconnus, issus directement du peuple »* (Bernard Noël).

17. Le chiffre de 200 bataillons résulte des communiqués de presse et du rapport parlementaire sur l'insurrection. Selon Jacques Rougerie, le chiffre est en réalité de 145 bataillons (entretien avec Rémy Valat).

18. L'auteur de cette motion est vraisemblablement Édouard Moreau (voir les explications de Marcel Cerf dans *Édouard Moreau l'âme du comité central*, Denoël, 1971, p. 282).

19. Démission de Clément Thomas et du colonel Montagut, chef d'état-major (ordre n° 1012 du 15 février 1871, AP D2R4/166).

20. Sur le déroulement des événements, voir le chapitre 11, « La garde nationale une force révolutionnaire », du livre de P.H. Zaidman, *Émile Duval (1840-1871) Général de la Commune*, Éditions Dittmar, 2006.

21. C'est à l'aide de pièces d'artillerie que le peuple de Paris s'est emparé des Tuileries le 10 août 1792 ou a étouffé dans l'œuf la tentative de coup d'État royaliste du 13 vendémiaire an III (26 octobre 1795). Sous la monarchie de Juillet, les républicains incorporés dans la Garde nationale de Paris étaient fortement représentés dans les compagnies d'artillerie.

Da Costa

Da Costa, Eugène, né le 27 février 1842 de Eugène François Da Costa et de Pauline Adile Varennes. Professeur de mathématiques, orateur des Clubs, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (loge maçonnique du Rite Écossais, elle s'intitule L'Écossaise 133 puis La Justice depuis 1869) dans le XIV^e, il doit quitter ses fonctions *« à cause de ses habitudes d'intempérance »*. Sergent-major et fourrier au 136^e bataillon, représentant du XIV^e arrondissement à la réunion des gardes nationaux du 15 février, membre de la commission d'organisation d'enseignement le 28 avril, il est condamné par le 5^e conseil de guerre à 1 an de prison, peine remise en 1873.

22. Par ordre de Vinoy du 22 février, le major Galloit est nommé commandant par intérim du parc de Wagram en remplacement du major Pinart (ordre n° 1033 du 7e secteur et ordre général n° 1039, AP D2R4/181 et D2R4/166).

23. *L'Illustration* du 4 mars 1871 mentionne 245 pièces qui se décomposent ainsi : 170 pièces de 7 en bronze ou en cuivre, 17 pièces de 7 tubées, 10 pièces de divers calibres, 50 mortiers de 15, 3 obusiers de montage (et des caissons forgés, des affûts, des chariots avant et arrière-train).

24. Lettre du 9 mars 1871 à Léonie Proye née Lapie, au S.H.A.T. 8 J 5e Conseil 700 (reproduite dans Jacques Rougerie, « Comment les communards voyaient la Commune », *Le Mouvement Social* n° 37 octobre/décembre 1961, p. 58-59 et citée avec des « arrangements » dans M. Choury, *La Commune au cœur de Paris*, Éditions sociales, 1967, p. 153). On doit dire que Lapie n'est pas membre du comité central mais du comité dit central du XVIIIe.

25. Le 82e (du XVe arrondissement), le 98e (arrondissement de Sceaux), les 118e et 151e (du Ve arrondissement), les 162e, 183e et 212e (du IVe arrondissement).

26. Vinoy fait remarquer qu'il s'agit de la première intervention officielle du comité central. Mais on ne dispose pas de preuve écrite d'une décision concertée du comité central à cette date. Gabriel Hanotaux puis Georges Bourgin, se fondant sur les déclarations de Nestor Rousseau, indiquent que le comité central, dès le 27 février, avait donné l'ordre de faire évacuer les canons, mais Rousseau écrit exactement : *« Le 17 mars au matin, je reçus mon procès-verbal d'élections avec le mandat impératif : 1° de m'opposer à l'enlèvement des canons* [...] ». Les manifestations de la fin février et la protection des canons à cette date relèvent bien d'un mouvement spontané que vient entériner le comité central. (G. Hanotaux, *Histoire de la France contemporaine (1871-1900) T I Le Gouvernement de M. Thiers*, Combet et Cie, Éditeurs, sd, p. 165) ; G. Bourgin, *Histoire de la Commune*, Édouard Cornély et Cie, Éditeurs, 1907, p. 46 ; Nestor Rousseau, « Travail de Rousseau Nestor remis au dossier le 6 janvier 1872 », S.H.A.T. Ly 20).

●●● vosité des gardes et de la population. Dans la journée puis dans la nuit, les gardes nationaux s'agitent, multipliant les enlèvements de pièces d'artillerie et de munitions pour les soustraire à l'ennemi.

Les pièces saisies par la troupe, dont beaucoup ont été financées pendant le siège par souscription populaire et baptisées (L'Invincible, Le Foudroyant, etc.) lors de véritables cérémonies républicaines (fanfares, discours, etc.), sont placées sous bonne garde et parfois tournées en direction des remparts, les bouches des pièces face aux Prussiens.

Par précaution, Vinoy fait évacuer le poste de commandement du 6e secteur (au sud-ouest de Paris), mais laisse sur place le parc d'artillerie du Ranelagh (équipé de 49 canons) et celui de la place Wagram[22] où sont encore parqués 227 canons de 7, d'autres sont évacués, ainsi que des mitrailleuses[23]. *« Ce matériel de guerre n'a point été livré lors de l'armistice parce qu'il avait été présenté au négociateur prussien comme appartenant à la ville de Paris. La crainte spontanée, générale de voir tomber entre les mains de l'ennemi cette belle artillerie, coulée pendant le siège avec l'argent des souscriptions publiques et marquée aux chiffres des bataillons, mit dans tous les cœurs une même détermination : soustraire ces parcs à l'ennemi. »* (Louis Fiaux)

La question des canons devient un enjeu de fierté nationale et cristallise la mobilisation de la Garde nationale. À ce propos, Jules Ferry déclare : *« Les premiers canons ont été pris, enlevés sur la nouvelle de l'entrée des Prussiens. Et ils ont été enlevés, ceux-là, Messieurs, croyez-le bien, par des citoyens dévoués à l'ordre, des gardes nationaux de Passy et d'Auteuil, et enlevés où ? Au Ranelagh, où malheureusement il y avait des batteries oubliées ».*

Un bataillon non identifié (voir encadré) retire de la place Wagram plusieurs pièces d'artillerie (de 2 à 38 pièces selon les sources) et organise une surveillance renforcée de la place. À la confusion de la situation pré-insurrectionnelle s'ajoute aussi probablement le désir de s'approprier ce fait d'arme pour la postérité. Désiré Lapie, lieutenant du 169e (XVIIIe arrondissement), écrit par exemple : *« C'est moi-même [...] qui le premier ai pris l'initiative de l'enlèvement de ces pièces, j'ai réuni environ 200 hommes avec lesquels je suis parti sur la place Wagram ; j'ai fait enlever 11 pièces, je les ai fait monter au haut des Buttes-Montmartre, toute la Garde nationale a suivi mon exemple ; à l'heure où je t'écris, on monte encore de ces pièces, aujourd'hui nous en possédons déjà 350 et 100 mitrailleuses. Je suis en permanence pour la garde de cette artillerie, comme membre du comité central*[24]. »

Dans un télégramme à Vinoy, le général commandant le 5e secteur (Ternes), le contre-amiral du Quilio, indique : *« L'enlèvement des pièces continue. Je donne ordre au bataillon de piquet de se porter au parc pour garder pièces et caissons. Les gardes appartiennent presque tous aux bataillons qui ont contribué par souscription à la fabrication desdites pièces ; ils veulent, disent-ils les porter à la place Royale hors de la vue des Prussiens. Le poste de gardes nationaux de l'artillerie est trop faible pour résister, et d'ailleurs leur esprit est le même. »*

Sept bataillons et une centaine de mobiles de la Seine prennent des armes sans ordres et manifestent aux Champs-Élysées[25]. Ils se dirigent vers l'état-major du 6e secteur (Passy) et à

Le bataillon de la place Wagram

Le bataillon qui retire plusieurs pièces d'artillerie place Wagram est soit le 183e (du IVe arrondissement), soit le 186e (du Xe arrondissement), soit le 152e (du XVIIIe arrondissement) : *« Des gardes nationaux du* [183e ou 186e ?] *ont fait irruption et malgré une résistance très vive des officiers* [illisible] *ont enlevé onze pièces en déclarant qu'elles appartenaient au bataillon mais ils n'ont justifié d'aucun ordre »* (Lettre du major commandant la légion d'artillerie, AP D2R4/173). Édouard Moreau du 183e écrit : *« Dimanche 26 février, le bruit court dans notre quartier, qu'on a laissé dans un parc, auprès d'une porte de Paris, l'artillerie de la Garde nationale pour la livrer aux Prussiens. Mon bataillon y va aussitôt sans armes, s'empare de 38 pièces après avoir désarmé les sentinelles, et les traîne à bras, jusqu'à la place des Vosges ».* L'intervention du 183e est confirmée par *L'Avant-Garde* du 1er mars 1871 qui mentionne l'enlèvement de 2 pièces seulement et par Arthur Arnould : *« La Garde nationale résolut de sauver ses canons. Un bataillon du quatrième arrondissement (le 183e) eut l'initiative de ce mouvement. Conduit par son commandant, ce bataillon arriva au parc de la place Wagram, et malgré les abjurations, les menaces du citoyen Raspail fils, dont la batterie était de garde ce jour-là, les hommes s'emparèrent de leurs canons, et les traînant à bras, les ramenèrent à la place des Vosges, à travers tout Paris »* (A. Arnould, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, réédition [Lyon], Jacques-Marie Laffont et associés, 1981, p. 60). *L'Illustration* du 4 mars 1871 parle de 28 pièces retirées par le 183e (dimanche) et de plusieurs pièces enlevées par le 191e (le mardi).

Une agression contre la police

« Le 28 février, à 5 heures et demi du soir, le gardien de la paix Garnier Pierre Anatole, demeurant rue de la Montagne Sainte Geneviève, 61, a été attaqué rue des Carmes par des gardes nationaux qui se sont rués sur lui en le frappant. Ils l'ont fouillé pour voir s'il avait des armes sur lui, et lui ont dit : Tu as de la chance de n'avoir aucune arme ! *Ils l'ont ensuite abandonné en emportant son caban et après lui avoir déchiré son pantalon. Garnier se plaint de vives douleurs dans les reins et les bras. Le commandant Guillier, chef des compagnies d'ouvriers à gaz a été enlevé et est encore séquestré dans la salle de la Marseillaise. On s'est présenté à l'hôtel de la compagnie, 6 rue Condorcet, pour exiger la remise des armes déposées en grand nombre. La compagnie demande aide et protection. Vers 11 heures du matin, le capitaine des gardiens de la paix Moreau, ayant occupé avec ses hommes un poste provisoire qui lui avait été offert par le chef de la garde de Saint Lazare, a été assez mal traité par le 116e bataillon, qui se présentait pour en prendre possession. Après quelques pourparlers, le directeur de la gare a fait évacuer le poste et placé les gardiens de la paix dans une autre salle pour éviter tout contact avec la garde nationale. À deux heures, rue de la Victoire, les gardiens Sayet et Morand ont été traités de coquins, bons à tuer, casse-têtes, etc. par une bande de trente gardes nationaux commandés par un officier qui est du reste intervenu en faveur des agents ».*
(Rapport du chef de cabinet pour le préfet de police du 3 mars 1871, AP D2R4/175).

2 heures 30 de l'après-midi, deux officiers réclament la remise des pièces du parc du Ranelagh[26] : ils se heurtent au refus ferme de l'amiral Fleuriot de Langle.

Certains secteurs et arrondissements sont en état d'insurrection. Par exemple, le XVIII[e] est couvert de barricades (boulevard Ornano, rue Myrha, rue Labat, place du Château-Rouge, rue Dejean, rue Custine), armées pour certaines de pièces d'artillerie ; les gardes nationaux n'obéissent qu'aux officiers qu'ils reconnaissent. Dans le XII[e], les gardes prennent les armes et le 73[e] forme des faisceaux sur l'avenue Daumesnil. Dans le 2[e] secteur (Belleville), le commandant, le général Callier, est placé sous bonne garde car il a fait enlever 5 millions de cartouches du Panthéon, les fils télégraphiques sont coupés.

D'une façon générale, les dépêches affluant à l'état-major de la place annoncent des pillages massifs des dépôts d'armes parisiens. L'amiral de La Roncière-le-Noury écrit : *« Lors de la manifestation populaire du 28 février, des groupes grossissant vers le soir s'accumulèrent devant l'École militaire et surtout devant la caserne de la Pépinière, conviant les marins à un banquet préparé à la Bastille. À l'École militaire, les tentatives de la foule sont infructueuses. À la Pépinière, les grilles de la caserne sont brisées par les émeutiers, auxquels nos marins, réunis à leurs postes, leurs officiers en tête, et dépourvus d'armes ne peuvent opposer aucune résistance sérieuse. La foule se précipite dans l'intérieur de la caserne et se jette au milieu de leurs rangs. Malgré les exhortations de leur commandant, quelques marins sont entraînés. Mais ceux-ci même ne tardent pas à comprendre le rôle qu'on veut leur faire jouer, et à l'appel du soir, il n'y a que huit absents sur mille huit cents hommes. »*

La préfecture de police déplore des agressions contre ses agents (voir encadré page de gauche) et une tentative de gardes nationaux de s'emparer d'une batterie de mitrailleuse se trouvant à la préfecture de police.

LA CAPTATION DU MOUVEMENT POPULAIRE ET RÉPUBLICAIN PAR LE COMITÉ CENTRAL[27]

Édouard Moreau, un des militants les plus actifs dans la formation du comité central, indique : *« En chemin, un officier d'artillerie nous apprend que les Prussiens doivent entrer à minuit ; qu'il est prévenu par la place et qu'il doit empêcher toute résistance. Je cours au comité central où je trouve la commission (chargée de rédiger les statuts). Je les chauffe à blanc, mais pas un homme d'action. Je les entraîne à la mairie du III[e] dont nous prenons possession et où nous établissons le centre ; appuyé par un bataillon et avec deux hommes sur qui je savais avoir de l'influence, je vais pour établir un comité correspondant au IV[e][28]. J'arrive, 1 500 hommes gardaient la mairie* [...] *Je fais battre la générale et sonner le tocsin ; je répète à tous que Paris doit se battre jusqu'à la dernière goutte de sang et à 11 heures, il y avait 300 000 hommes sur pieds, dont le tiers, disposés en bataille, gardaient la voie que le gouvernement avait fait ouvrir pour l'entrée de l'ennemi[29]. »*

Dans la soirée du 28 février, le 243[e] (du XIV[e]), de garde à la porte de Neuilly, reçoit l'ordre de se retirer, quelques hommes des compagnies de marche forcent la consigne et approchent des Prussiens à *« l'entrée même du pont et sur* ●●●

Moreau

Moreau, Édouard, Auguste, né à Paris le 16 juin 1838, écrivain et journaliste, marié, garde à la 3[e] compagnie sédentaire puis à la 3[e] compagnie de guerre du 183[e] bataillon, il se bat à Buzenval, représentant du IV[e] arrondissement au comité central de la Garde nationale depuis sa création et pendant la Commune, fusillé par les Versaillais le 26 mai 1871.

27. Le comité central n'est formellement constitué que le 3 mars mais l'appellation est déjà utilisée par les gardes à la fin de février. On la reprend par clarté de l'exposé pour le distinguer des autres acteurs de la mobilisation de la Garde nationale.

28. L'arrivée de Moreau à la mairie du IV[e] est confirmée par le maire du IV[e] devant la Commission d'enquête parlementaire. L'un des deux hommes qui l'accompagnent est Boudin, commandant du 183[e].

29. Lettre d'Édouard Moreau à sa femme, 3 mars 1871 (M. Cerf, *op. cit.*).

Les canons sur la butte Montmartre.

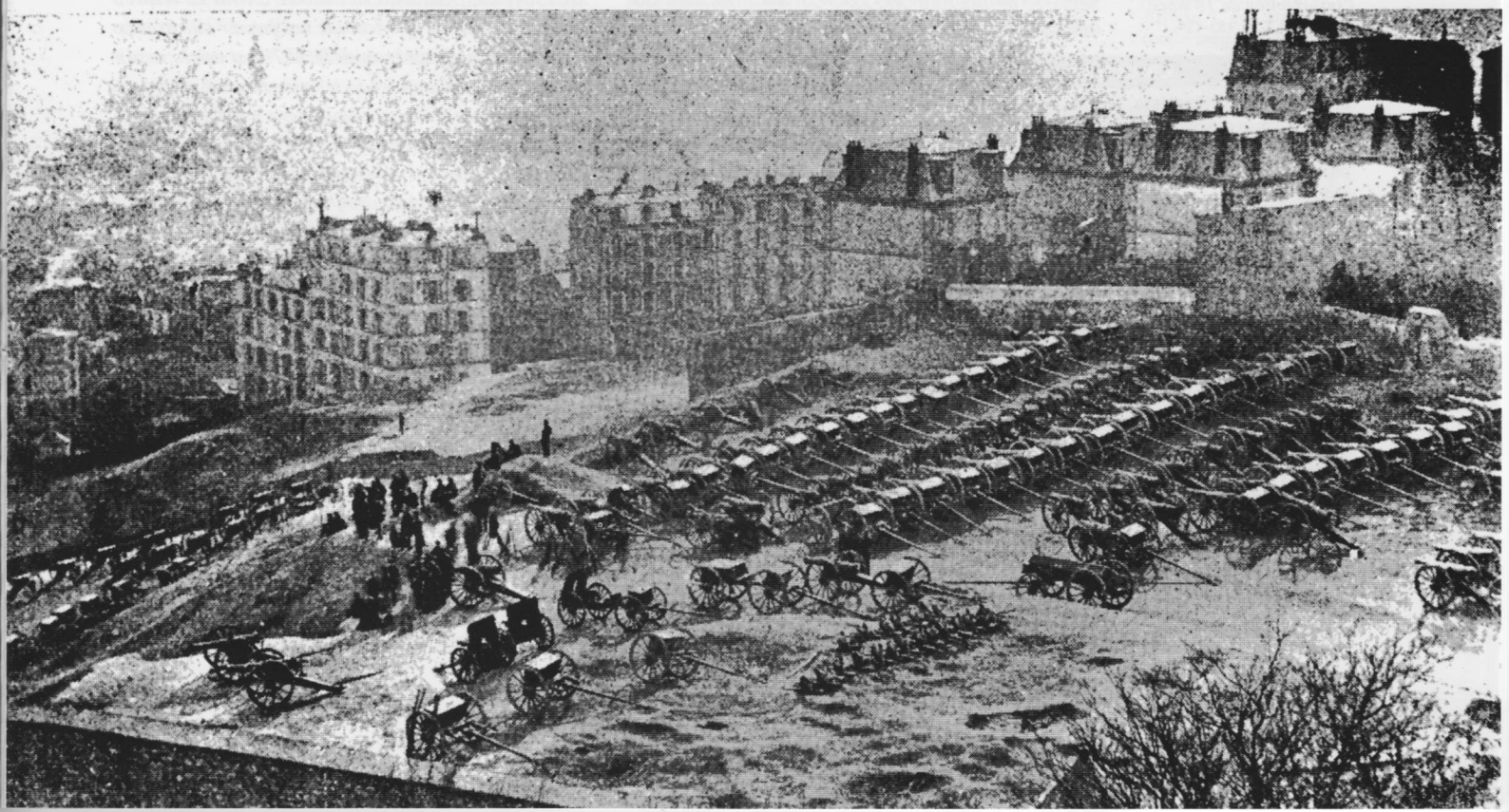

●●● *la berge de la Seine* », ils se replient sur les ordres réitérés du lieutenant chargé de la garde du poste.

Édouard Moreau explique le dilemme du comité central à ce moment : appliquer la convention d'armistice car elle est « *internationale* » et qu'il faut « *obéir* » (« *Ce qui eut peut-être été la veille, une héroïque folie, n'était plus qu'une violation du droit des gens* ») ou maintenir l'élan populaire pour faire échec aux manœuvres des autorités.

Vers 8 heures du soir, Édouard Moreau se rend auprès de Vinoy en lui indiquant que « *le seul moyen est d'établir autour du quartier occupé un cordon sanitaire de barricades formidables, élevées et gardées par la Garde nationale* » et il lui demande de faire disparaître ses troupes. Bien évidemment, ce dernier refuse[30].

Lissagaray

Lissagaray, Prosper-Olivier, 1838-1901, il crée à Paris en 1860 une université populaire, journaliste à *L'Action* et au *Tribun du Peuple* pendant la Commune, il échappe aux Versaillais et se réfugie en Belgique et en Angleterre. Il est l'auteur de l'Histoire de la Commune aux multiples éditions.

À 2 heures du matin, la commission chargée de rédiger les statuts se réunit à la mairie du III[e]. **Lissagaray** rapporte : « *Elle avait convoqué les chefs de bataillons et les délégués de différents comités militaires qui s'étaient spontanément créés dans Paris, tel celui de Montmartre, à la rue des Rosiers. La séance présidée par Bergeret, de Montmartre, fut redoutable. La plupart ne parlaient que de bataille, exhibaient des mandats impératifs, rappelaient la réunion du Vaux-Hall. À la presque unanimité, on résolut de prendre les armes contre les Prussiens.* »

Finalement, il est décidé d'afficher les mesures suivantes : « *Toute agression serait le renversement de la République.* [...] *Il sera établi tout autour des quartiers que doit occuper l'ennemi une série de barricades, propres à isoler complètement cette partie de la ville. Les habitants de la région circonscrite dans ces limites devront l'évacuer, immédiatement. La Garde nationale, de concert avec l'armée* [...], *veillera à ce que l'ennemi* [...] *ne puisse en aucun cas communiquer avec les parties retranchées de Paris.* »

Une seconde affiche, encadrée de noir, arborant les mêmes signataires, précise : « *Toute attaque servirait à désigner le peuple aux coups des ennemis qui noieraient les revendications dans un fleuve de sang. Nous nous souvenons des journées de juin. Toute agression serait le renversement de la République*[31]. »

Et pour éviter tout débordement, sur l'initiative de **Jean-Baptiste Laroque**, une ligne de barricade est établie sur les points de délimitation entre les forces françaises et les forces prussiennes : « *Des barricades empêchaient tout contact entre les vainqueurs et les 200 000 hommes armés que comptait alors la Garde nationale.* »

Pasturin, lieutenant-colonel du 90[e] (du XVII[e]) passé du côté de Versailles, écrit : « *Attaché le 1[er] et le 3 mars au service d'investissement et chargé d'occuper les boulevards extérieurs et la place Malesherbes, j'eus toute la matinée à tenir en respect le 155[e] bataillon qui voulait me forcer sur divers points et dans l'après-midi le 147[e] qui après avoir chargé les armes, croisé la baïonnette, tiré même un coup de feu, s'avança résolument pour enlever le poste, et que la contenance que je fis avec les officiers de ma 4[e] compagnie et les gardes de cette compagnie arrêta court et décida à composer*[32]. »

Au nom du comité central, **Jules Bergeret** donne « *ordre au lieutenant Hériot de la 1[re] compagnie du 80[e] bataillon de prendre possession partout où il en trouvera de tous les fusils chassepots, à tabatière ou autre afin d'en donner le relevé au comité central et d'en faire distribuer aux citoyens qui ne sont pas encore armés* ».

Le même jour, le conseil fédéral de l'Internationale[33] s'inquiète de son isolement et de son impuissance et Varlin demande à ce que les « *Internationaux fissent leur possible pour se faire nommer délégués dans les compagnies et pour siéger ainsi au comité central* » mais cette position se heurte à la réticence d'une partie des membres du conseil dont Fränkel et Charbonneau, ce der-

Larocque

Larocque, Jean-Baptiste, né le 20 juin 1836 à La Rochefoucauld (Charente). Journaliste, employé au ministère des Travaux publics de 1860 à 1866, il combat dans la guérilla de l'Ile-de-France pendant le siège, il est peut-être adhérent à l'Internationale. Fondateur du comité de Belleville qui entre en conflit avec le comité central, il réussit à échapper à la répression et se réfugie à Londres. Il est condamné par contumace.

Bergeret

Bergeret, Jules, Henri, Marius, 1830-1905, militaire, puis placier en librairie et correcteur d'imprimerie, domicilié 11, rue de la Grande-Chaumière. Il est capitaine à la 7[e] compagnie du 83[e], puis capitaine au 128[e] bataillon pendant le siège, membre du comité central, membre de la délégation chargée de négocier avec le comité républicain de la Garde nationale, colonel de la XVIII[e] légion. Il occupe la place Vendôme le 18 mars. Général chargé de l'exécution le 24 mars, il est élu à la Commune dans le XX[e] arrondissement, membre de la commission militaire et de la commission exécutive, il est arrêté après l'échec du 3 avril et est incarcéré jusqu'au 22 avril, puis il retrouve sa place à la commission militaire. Échappant à la répression, il se réfugie à Londres puis aux États-Unis.

30. Lettre d'Édouard Moreau à sa femme, 3 mars 1871 (M. Cerf, *op. cit.*).

31. E. Lepelletier, *Histoire de la Commune de 1871, T I, le 18 mars*, Mercure de France, 1911-1913, p. 248.

32. Lettre du 15 juillet 1871 (AP D2R4/175).

33. Le procès-verbal de la réunion est reproduit dans *Enquête Parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, Annexes, t X, p. 153-154.

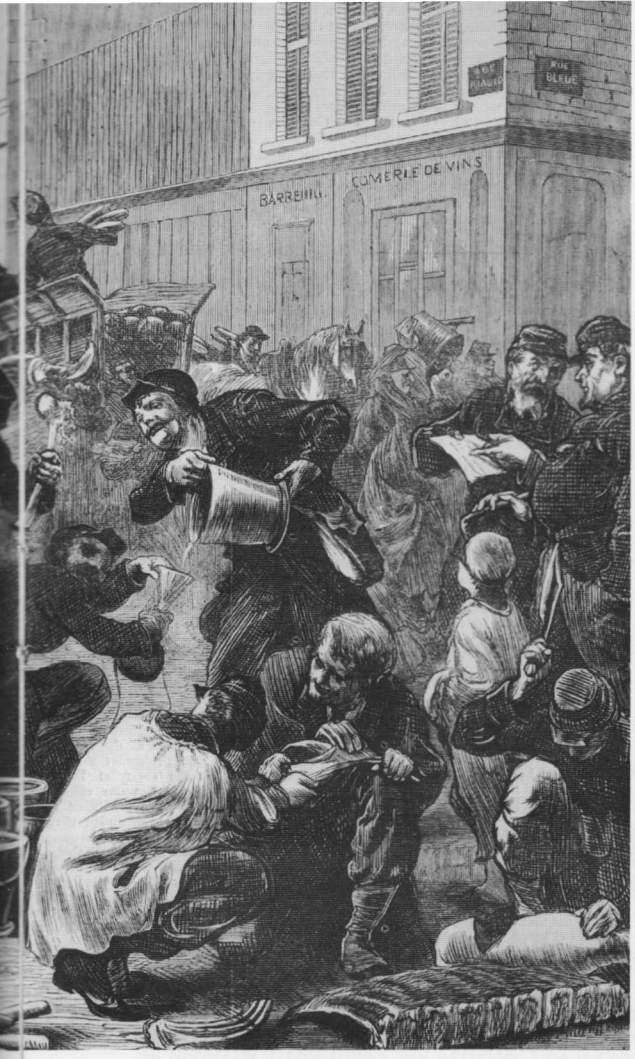

Repas des moblots dans les rues de Paris. The Graphic, *1870.*

nier, représentant le XIV^e^, déclare : *« Vous dites que le comité est devenu socialiste. À son début, il était réactionnaire. Je reste défiant. »* Finalement le conseil fédéral décide d'envoyer quatre observateurs à la réunion suivante[34].

Le 2 mars marque un tournant fondamental dans la position du comité central qui n'hésite plus à donner des ordres aux commandants de bataillon, sans se soucier de la hiérarchie militaire. **Frontier**, au nom de la commission et du comité central, invite le commandant Hubert, chef du 95^e^ bataillon (IV^e^) à *« se rendre au bastion 4 pour prêter main-forte aux trois compagnies du 208^e^ envoyées à cette place, ainsi qu'une compagnie du 235^e^ pour éviter tout conflit, et pour s'emparer des pièces et munitions »*. L'amiral Saisset, ayant demandé à quelques chefs de bataillon s'il peut compter sur eux, reçoit cette réponse : *« Nous relevons du comité central et avons pris l'engagement de n'agir que d'après ses ordres. »*

Parallèlement au comité central qui devient la force motrice de la mobilisation populaire, une autre structure de centralisation apparaît, le comité fédéral républicain de la Garde nationale. Il est composé uniquement, à ses débuts, de chefs de bataillon et d'officiers, et tient ses réunions salle Lemardelay, 100, rue de Richelieu dans le II^e^ arrondissement.

Vinoy indique à la date du 24 février : *« Une réunion d'officiers de la Garde nationale a lieu au Palais-Royal et sans aucune convocation officielle. Elle a pour but de discuter la situation faite à ces officiers par la loi qui les régit et qu'ils voudraient améliorer. Une députation est aussitôt envoyée par eux auprès du commandant en chef pour lui exposer leurs désirs et leurs griefs. [...] L'un d'eux, M Ratier (sic) contesta incidemment au gouvernement le droit de nommer lui-même le chef de la Garde nationale. »* Ce groupe se propose aussi de fédérer les bataillons et *« de prévenir toute tentative qui aurait pour but le renversement de la République »*.

Selon les premiers historiens de la Commune, Lanjalley et Corriez, *« la solde des officiers de la Garde nationale fut la question qui donna naissance à ce comité. Mais bientôt cette question fut abandonnée, et les événements se précipitant avec une extrême rapidité, on s'y occupa exclusivement de politique et d'organisation de la Garde nationale. »* Une première réunion commune se déroule le 1^er^ mars, à laquelle assistent pour le comité central Arnold, Bergeret et Viard qui proposent la fusion entre les deux organismes. Le comité fédéral désigne une commission provisoire comprenant Du Bisson, capitaine au 25^e^ bataillon (arrondissement de Saint-Denis), Rattier, commandant du 220^e^ (XVIII^e^), Latappy, du 76^e^ (XX^e^), Barberet, du 79^e^ (XVIII^e^), Varenne, du 80^e^ (XX^e^), Vezin, du 176^e^ (XIII^e^), Béquet, du 235^e^ (arrondissement de Saint-Denis), Wagniot, du 197^e^ (XIX^e^) et Freydier, du 208^e^ (XX^e^), pour discuter du projet. La commission se réunit le 2 mars et adopte des statuts en sept articles, elle n'accepte pas immédiatement la fusion avec le comité central mais désigne une délégation de négociation composée de Du Bisson, Jaclard (commandant blanquiste révoqué du 158^e^), Tribalet, Garcin, Grelier (blanquiste et lieutenant porte-drapeau du 157^e^) et *« un sous-lieutenant du 172^e^ »*. Cette délégation se rend place de la Corderie pour négocier avec son homologue au comité central composée de Bergeret, Boursier, Chouteau, Courty, Pindy, Varlin et Viard. Après discussion, deux membres du comité fédéral sont admis au sein de la commission provisoire et un projet de statuts communs est élaboré : *« Il fut admis que les officiers choisiraient parmi eux un délégué pour les représenter, mesure que le comité central s'était refusé à adopter jusqu'alors, parce qu'elle ne semblait pas démocratique[35]. »*

Le 3 mars, des statuts provisoires communs sont adoptés au cours d'une assemblée de gardes nationaux représentant 200 bataillons, rue de Saint-Maur, présidée par Bergeret et devant laquelle **Arnold**, délégué du X^e^, fait ●●●

Frontier

Frontier, membre du comité central de la Garde nationale, combattant pendant la Commune, blessé et transporté à l'Hôpital Saint-Martin, il est fusillé sur un brancard par les Versaillais.

34. Trois de ces délégués, Varlin, Pindy et Lacord, entreront au comité central. En feront également partie les internationaux Alavoine, Bouy, Chouteau, Jacques Durand et Maljournal.

35. Article 2 des statuts du comité fédéral : *« Les bataillons seront représentés aux assemblées générales par le commandant de chaque bataillon, un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sous-officier, un caporal et un garde »*. Article 1 des statuts du comité central du 24 février : *« Le comité central est formé [...] 2° des commandants et autres officiers qui auraient été élus par le cercle de leur bataillon. (Cette décision ne pourra être prise en leur présence) »*. Article 2 des statuts communs : *« L'Assemblée générale est formée [...] 2° D'un officier par bataillon, élu par le corps des officiers »*.

Arnold

Arnold, Léon, Georges 1837-1912, architecte, sous-inspecteur des travaux de la ville de Paris de 1864 à 1871, domicilié 25, boulevard de Magenta, sergent-major au 188^e^ bataillon puis commandant du 64^e^ bataillon. Il joue un rôle fondamental dans la création du comité central dont il devient le secrétaire, élu à la Commune dans le XVIII^e^ arrondissement, condamné par le 3^e^ conseil de guerre à la déportation en enceinte fortifiée le 12 janvier 1872. Il arrive en Nouvelle-Calédonie le 4 mai 1873 par *L'Orne*, il tente une évasion en 1874 et est condamné à 10 mois de prison. Il continue son métier en détention et obtient un prix. Après l'amnistie, il devient architecte de la ville de Paris.

●●● l'exposé de l'action de la commission provisoire depuis le 24 février. Un comité exécutif est élu qui prend définitivement le titre de comité central.

Henri Place, un blanquiste qui en est membre, décrit ainsi sa composition : *« Le vote ayant eu lieu par acclamation, le comité central se trouva fort mêlé. On s'y heurtait à des mauvais éléments, à des amis d'Ernest Picard comme Courty, à des hommes d'opinion relativement modérée n'ayant aucune conception des nécessités du moment. Il fallut procéder à une ou deux expulsions. Certains membres se désintéressant de leur mandat couraient dans leurs quartiers à la poursuite de suffrages qui leur permissent de siéger au comité définitif*[36]*. »*

Le même jour, le gouvernement nomme le général d'Aurelle de Paladines au commandement en chef de la Garde nationale. Cette promotion d'un vieil aristocrate monarchiste, vaincu de l'armée de la Loire, dont la première déclaration se termine par *« J'ai la ferme volonté de réprimer avec énergie tout ce qui pourrait porter atteinte à la tranquillité de la cité »*, est évidemment très mal accueillie et entraîne une proclamation du comité central le 4 mars. Le 10 mars se tient une troisième assemblée générale des délégués de la Garde nationale à la salle du Vaux-Hall, sous la présidence de Courty. Arnold rappelle le grand sursaut de patriotisme des républicains parisiens contre les abjections du siège, contre l'ignominie de la paix et la réaction triomphante prête à assassiner la République. Il présente ensuite le travail effectué par la commission des statuts et la nécessité où elle s'est trouvée de chercher un accord avec le comité fédéral républicain. *« La société nouvelle était partie d'un principe opposé au nôtre dans ses éléments de formation ; la représentation était établie dans chaque bataillon par un citoyen de tous les grades de la hiérarchie. Ce qui, bien qu'opposé aux principes de la démocratie, avait en définitive, au point de vue pratique de la force, de la cohésion, une certaine raison d'être. »* Pour assurer la fusion du comité fédéral et du comité central, il rappelle qu'il est entendu qu'une part plus large sera assurée *« aux chefs de bataillon et autres officiers »* de la Garde nationale. D'autre part, le principe de l'élection à tous les échelons est affirmé : *« les chefs de tous grades »* sont en principe *« les justiciables et les révocables de leurs électeurs »*. Pour l'avenir, Arnold fait appel au dévouement des gardes nationaux, pour faire rentrer les cotisations indispensables à l'institution d'un budget régulier, pour que la propagande amène de nouvelles compagnies à la fédération, pour que *« l'union existe parmi nous »*. Il termine par la présentation du nouveau mode de fonctionnement choisi :

« Que dans chaque bataillon les délégués de chaque compagnie se forment ensuite en cercles, quand bien même une ou plusieurs compagnies n'auraient pas encore procédé à l'élection de ceux qui doivent les représenter ; le centre n'en existera pas moins, en attendant que tout le monde ait fait son devoir.

Que, dans chaque arrondissement, les cercles de bataillon se mettent immédiatement en rapport ; qu'ils désignent les citoyens qui devront composer le conseil de légion, quand bien même un ou plusieurs bataillons auraient omis de former leurs cercles. [...] *Que les cercles de légion choisissent parmi eux les hommes aux convictions, à l'énergie la plus solide pour venir faire partie de ce comité central qui, bien qu'il ne sorte encore que de l'élection à trois degrés, a fait trembler déjà les criminels qui nourrissaient la coupable espérance que, le peuple une fois endormi, on pourrait encore une fois lui voler toutes ses libertés*[37]*. »*

L'ADOPTION DE STATUTS RÉSOLUMENT RÉPUBLICAINS ET DÉMOCRATIQUES

Le comité central unique, constitué le 15 mars[38], adopte ainsi des statuts « définitifs[39] » traduisant le caractère par essence démocratique de l'institution révolutionnaire. Il en ressort que chaque compagnie de la Garde nationale parisienne délègue un de ses membres, sans distinction de grade, à l'assemblée générale des délégués. Les officiers des bataillons y envoient un officier élu. Les commandants en font partie de droit. Ainsi, l'assemblée générale des délégués est composée d'un représentant par compagnie, de deux officiers, dont le commandant de chaque bataillon. La Garde nationale organisée sur ce modèle, le bataillon à son tour forme sa propre représentation. Il devient de la sorte autonome et prend le nom de « cercle de bataillon », constitué par des délégués de compagnie, sans distinction de grades, de l'officier et du chef de bataillon envoyés à l'assemblée générale. Un « conseil de légion » est représenté par tous les délégués élus des bataillons d'un même arrondissement. Ce dernier redevient le fondement de l'institution puisqu'il regroupe tous les bataillons en son sein, dans une légion que Napoléon III avait supprimée pour mélanger les bataillons des arrondissements populaires réputés contestataires avec ceux des arrondissements bourgeois plutôt conservateurs. Le chef de légion est élu conformément au principe démocratique. Le commandant de chaque compagnie fait à la fois partie du cercle de bataillon, du conseil de légion et de l'assemblée générale des bataillons. Le comité central devient une sorte de commission exécutive exprimant les sentiments de l'assemblée générale de la fédération tout entière. Le système hiérarchique est assez complexe, mais l'idée d'autonomie des groupes de base reliés par un organe fédéral de bas en haut est hautement démocratique puisqu'elle repose à tous les échelons sur le principe de la représentation directe et de la révocabilité

36. Henri Place, « La Commune par les communeux : comité central et Commune » *La Carmagnole* n° 4, 10 août 1896.

37. Les nouveaux statuts sont publiés par le *Mot d'Ordre* du 10 mars 1871.

38. Malgré « la fusion », il semble que le comité fédéral républicain ait maintenu quelque temps des réunions autonomes. C'est ainsi que Martin, chef du 7e bataillon, est convoqué à une réunion *« sur des questions de la plus haute importance »* pour le samedi 11 mars *« à une heure précise au Waux-Hall »*, la convocation est signée *« pour le comité fédéral républicain, Du Bisson, Rattier, Lattapy, Barberet, Varenne, Vezin, Charles Becquet, Wagniot, Freydier »* (AP D2R4/238).

39. Les statuts furent remaniés plusieurs fois pendant la Commune.

des élus : « *Cette organisation ingénieuse et simple, déférait on le voit le pouvoir à l'assemblée générale des délégués. C'est le suffrage universel qui nommait ses délégués. Eux-mêmes formaient un second collège électoral. Le comité central, qui en était l'expression supérieure, était nommé par un suffrage à trois degrés. Il n'y avait rien de révolutionnaire dans ce système, mais la participation des délégués, élus sans distinction de grade, contrebalançait l'influence, toutefois fort grande, des chefs de bataillon dans le comité central. Le caractère démocratique de ce comité fut, par la suite, démontré par les choix qui présidèrent à sa composition*[40]. »

Est ainsi clairement reprise la tradition de la démocratie directe et du mandat impératif de la Révolution, appliqué non seulement dans l'institution militaire mais également dans la sphère politique de la « Commune », qui doit être un gouvernement direct du peuple surveillé par lui. Malheureusement, le caractère généreux et démocratique de la fédération – dont la vocation est principalement politique – nuira considérablement à son efficacité militaire. Notamment, la remise en question des officiers et leur remplacement fréquent porteront atteinte à la cohésion et à la combativité des gardes nationaux dans les combats du second siège. Il est probable que l'extrême démocratisation de la Garde nationale a pesé dans la décision des Versaillais victorieux de dissoudre totalement cette institution le 25 août suivant. Le cycle des révolutions violentes commencé à la fin du XVIII[e] siècle, auxquelles était associée la Garde nationale, se clôt lui aussi en 1871. ■

Rémy VALAT - Pierre-Henri ZAIDMAN

40. E. Lepelletier, *op. cit.*, p. 234.

Les comités de la Garde nationale

Pour comprendre le déroulement des événements fort complexes en ce début de mars 1871, il faut en outre mentionner plusieurs comités au rôle plus ou moins important.

Un regroupement, prenant également le titre d'« Association républicaine de la Garde nationale » et comprenant essentiellement des négociants et représentants de commerce, se développe dans le centre de Paris, début février, en vue de la préparation des élections, avec pour but « *la défense de la République* ». Il connaît un certain succès puisqu'y adhèrent Delamarche, le commandant des volontaires de Montrouge et des officiers de la Garde nationale du IV[e] arrondissement. Un appel est publié dans *Le Mot d'Ordre* du 24 février 1871 demandant notamment « *à l'Assemblée nationale de déclarer non exigibles les termes des loyers d'octobre 1870, de janvier et d'avril 1871* ».

Le 11 mars, l'association se réunit salle de la Redoute dans le I[er] arrondissement, et décide la formation d'un cercle central des chefs de bataillons doté d'un bureau présidé par Boudin, commandant du 183[e] bataillon :

« *Paris le 13 mars 1871,*

Chers collègues, vous êtes priés de bien vouloir donner votre adhésion à la déclaration qui suit, votée à l'unanimité des chefs de bataillons présents à l'assemblée générale tenue le 11 mars à la salle de la Redoute, ainsi qu'à la formation d'un cercle central des chefs de bataillons votée le même jour. Pour les membres du bureau, le président délégué Boudin, commandant du 183[e] bataillon.

Le principe républicain est au-dessus de toute discussion, le gouvernement républicain étant le gouvernement du peuple par le peuple, chaque citoyen a non seulement le droit, mais encore le devoir de défendre les institutions républicaines. En conséquence les chefs de bataillons soussignés déclarent qu'ils sont fermement décidés à défendre la république par tous les moyens possibles, envers et contre tous ceux qui oseraient l'attaquer, et qu'ils protestent et s'opposeront par les mêmes moyens à toute tentative de désarmement total ou partiel de la Garde nationale.

Réunion générale jeudi 16 au café Pilon, boulevard Beaumarchais, au coin de la rue des Vosges, notre lieu de réunion provisoire.

(Annotation :) Remis par le lieutenant-colonel Delamarche qui adhère. Les chefs de bataillons ont été réunis, ils ont connaissance de la première partie mais non de la deuxième. »

Une réunion semble avoir été envisagée pour le 20 mars mais on ne sait pas si elle a pu se tenir.

Un comité dit de Belleville animé par Jean-Baptiste Laroque rédige un projet d'organisation de la Garde nationale intitulé « Résolution de Belleville ». Désigné comme délégué du comité, Laroque présente le projet à la commission du comité central chargée de rédiger les statuts. Le 27 février, il participe à l'occupation de la mairie du III[e] et intervient activement dans la mobilisation contre l'entrée des Prussiens. Ce comité, après les événements de la fin février, n'aura plus d'existence propre. Laroque deviendra un adversaire de la Fédération républicaine de la Garde nationale, qu'il combattra politiquement même pendant la Semaine sanglante.

Le « Comité de Montmartre » ou « Comité central du XVIII[e] arrondissement » pose de nombreux problèmes aux historiens. D'abord son appellation est variable : comité d'initiative, comité d'arrondissement, comité des bataillons de Montmartre, comité spécial du XVIII[e], comité de la rue des Rosiers, sous-comité de Montmartre, comité d'artillerie de Montmartre, etc. Ensuite, son rôle exact dans le déroulement des événements, son autonomie et/ou ses liens avec le comité central restent à étudier. Selon les sources actuelles, on peut établir l'existence de deux comités créés tous deux à la salle Robert, 54 rue Rochechouart. Le premier se constitue fin février (« *quelques jours avant l'envahissement de Paris par les Prussiens* » selon Jules de Gastyne) avec pour dirigeants trois artilleurs (?) : Brin, Poulizac et Fesche, et c'est lui qui prend les premières mesures de protection des canons, notamment en les transportant sur la Butte et en faisant exécuter des « *travaux formidables* ». Une réunion à laquelle assiste « *une délégation du 61[e] bataillon* » adopte une « note » déclarant « *qu'on devait rendre les canons au gouvernement* ». Cette position est « *unanimement blâmée* » au sein de la Garde nationale et après la « démission » des trois précités, un second comité lui « succède » (?), qui passe de la salle Robert à la rue des Rosiers, présidé par Landowski et comprenant notamment Grolard et Josselin qui rentreront bientôt dans le comité central. Il adresse vers le 10 mars un appel « *Aux citoyens commandants de la Garde nationale du XVIII[e] arrondissement* [...] *pour faire régulièrement et à tour de rôle, de concert avec les artilleurs, le service que comportera la garde et la défense de l'artillerie placée sur les hauteurs de Montmartre* ». Le 15 mars, le comité délègue Jean Guiral au comité central.

Dans le III[e], un comité organisé dans le 55[e] bataillon adopte le 15 mars une résolution en six points prévoyant « *la formation d'un comité fédéral de la Garde nationale* ». Une série d'« *instructions diverses* » indique que « *le comité central de la Garde nationale partageant ses principes, sera élu par les cercles du bataillon, élus eux-mêmes par les cercles de compagnies* ». Un de ses membres, Génotel, participe au « Comité central provisoire » de la future Fédération républicaine de la Garde nationale. Il s'agit peut-être de la réalisation à l'échelon du III[e] arrondissement de ladite fédération.

Il faut ajouter également le comité central de la Garde nationale mobile et le comité central d'artillerie.

Une réunion des 18 bataillons de la Garde mobile se déroule le 8 mars, salle de la Marseillaise, à laquelle assistent plusieurs centaines de mobiles (?). La réunion est présidée par Albert Caise, l'assesseur est Debock fils et le secrétaire, Kaminsky. L'assemblée vote à l'unanimité un projet élaboré par ses délégués et tendant à l'incorporation immédiate des gardes mobiles de la Seine dans les bataillons de leurs quartiers respectifs. Albert Caise, nommé président par l'assemblée, souligne que les gardes licenciés sont électeurs et deviennent de par la loi gardes nationaux. Cette allocution est appuyée par de nombreux orateurs montés à la tribune, l'assemblée décide la formation d'un « *comité central* » et se retire sous les cris de « *Vive la République démocratique et sociale !* ».

Le comité central d'artillerie qui semble se former juste après le 18 mars avec pour objectif de réorganiser le fonctionnement des différents corps ne joue aucun rôle dans le déroulement des événements précédents.

Photos John Sutton. Vestiges de l'enceinte de Thiers, le bastion n° 1, boulevard Poniatowski à Paris.

La zone et les fortifs
dans le XXe arrondissement de Paris

En 1900, la zone devient un des lieux de promenade favoris des Parisiens le jour et de règlements de compte des apaches la nuit. Dans les années trente, on y construira des habitations bon marché, puis le boulevard périphérique trente ans plus tard. Histoire de la lisière de la capitale.

« *C'est à côté des fortifs, on y voit pas de gens comifs* », chantait Aristide Bruant dans les années 1900. Près d'une centaine de bastions, entourés de hauts murs, de fossés et de glacis, hérissent alors le pourtour de la capitale. En avant du fossé, face à la banlieue, sur une largeur de 250 mètres, s'étend la zone « non aedificandi », interdite à la construction pour raison militaire. Dès le printemps, les fortifs sont envahies par une foule pacifique de promeneurs. Chacun cherche un coin de verdure pour piquer un roupillon, après avoir bu un coup de picrate et dévoré un cornet de frites dans les guinguettes. « *Les fortifs c'est haut, c'est grand, ça rappelle la campagne. Il y a des champs, comme chez nous, et on voit loin. Quand c'est loin, on respire plus fort* », témoigne une fille de la campagne nostalgique. La décision de bâtir cette enceinte fortifiée pour protéger Paris remonte au 13 septembre 1840. Le traité d'alliance signé en juillet de cette année-là par l'Angleterre, la Russie et l'Autriche sert de prétexte au renforcement des défenses de la capitale. Lamartine sera un des rares à s'opposer au « Paris fortifié » d'Adolphe-le-Petit, qui trois décennies plus tard pactisera avec les assiégeants prussiens et retournera les canons des forts contre les communards insurgés…

Les fortifs obsolètes

Le XXe arrondissement compte à lui seul dix bastions fortifiés (sur 94), répartis de la porte de Vincennes à la porte de Romainville (actuelle porte des Lilas). Les travaux de construction de cette enceinte, longue de 34 km, débutent en 1841 pour s'achever quatre ans plus tard. La nouvelle muraille sépare la ville de ses futures banlieues et limite ainsi son expansion. En 1860, les villages de Charonne, Belleville et Ménilmontant, situés entre le mur des Fermiers généraux et les actuels boulevards extérieurs, sont rattachés à Paris. Le préfet Haussmann choisit l'enceinte de Thiers pour fixer les bornes de la capitale. La taxe sur les marchandises entrant dans Paris n'est pas pour autant abolie. Elle sera perçue aux bureaux d'octroi. Le siège de Paris par les Prussiens a démontré l'obsolescence des fortifications. Dès 1882, Martin Nadaud, député et conseiller municipal du XXe arrondissement, propose donc leur démolition. De l'autre côté du rempart s'étendait alors la zone, un enchevêtrement de roulottes et de bicoques, de terrains vagues et de poulaillers, où vivait une population bigarrée, étrange mélange de tous les déclassés de la grande ville, nomades et chiffonniers, ramasseurs de mégots ou de crottes de chiens, déshérités et voyous en cavale.

Casque d'or

Au début du XXe siècle, on dénombre environ 30 000 zoniers. Le grand photographe Eugène Atget (1857-1927) leur a consacré un très beau reportage dans son album sur les fortifications. On a pu voir une sélection de ces clichés lors de la récente exposition de la Bibliothèque nationale de France, pour le 150e anniversaire de la naissance de l'artiste[1]. Pris dans un environnement menacé par les transformations urbaines, les zoniers y apparaissent comme les derniers survivants d'un monde disparu. Les fortifs ne sont pas un coupe-gorge, n'en déplaise à certains échotiers à l'imagination débordante, tel Fabrice Delphi, qui décrit « *un pays tout rouge, qui sent la mort et le sang* », dans ses *Impressions de banlieue*. La « racaille » sert déjà d'épouvantail pour faire peur aux braves gens. Dans les années 1900, la presse populaire se déchaîne contre « *les malandrins* », descendus des hauteurs de

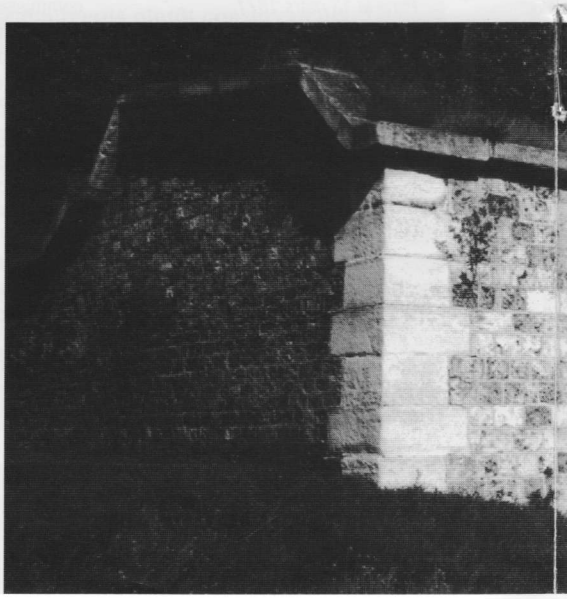

1. Voir quelques clichés sur le site http://expositions.bnf.fr/atget/index.htm

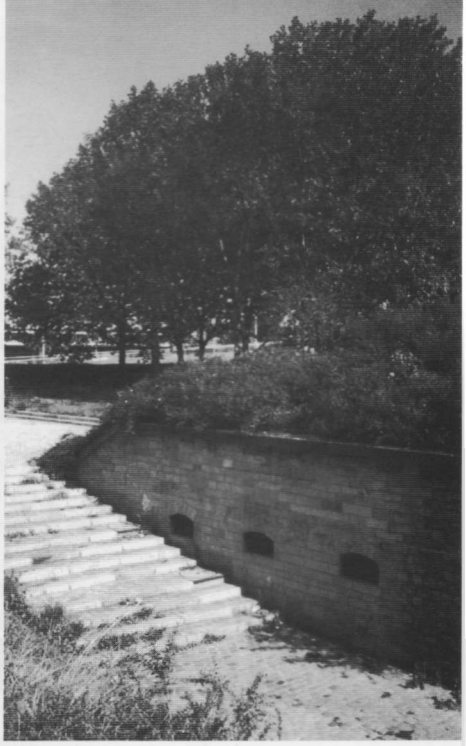

Belleville et de Charonne pour terroriser *« toute une population avide de paix et de repos »*. Cette campagne culminera en 1902 avec l'affaire de Casque d'or, surnom donné à Amélie Hélie pour sa magnifique chevelure. Le personnage est magistralement interprété par Simone Signoret dans le film de Jacques Becker en 1952. Au terme de plusieurs batailles rangées rue Planchat et rue de Bagnolet, Manda, chef de la bande des Orteaux, blessera grièvement son rival, Leca, qui dirige celle de Popincourt, pour les beaux yeux de Casque d'or.

Les apaches

Ils seront condamnés tous les deux aux travaux forcés au bagne de Cayenne. En les surnommant les « apaches », *Le Petit journal* leur bâtira une légende. *« Ce sont là des mœurs d'apaches du Far-West, indignes de notre civilisation. Pendant une demi-heure en plein Paris, deux bandes rivales se sont battues pour une fille des fortifs, une blonde au haut chignon, coiffée à la chien! »*, écrit alors le quotidien pour faire trembler ses lecteurs. La réalité est moins romanesque. Manda et Leca étaient des ouvriers en rupture d'atelier. Le premier, apprenti polisseur, et son rival, découpeur sur métaux. Grâce à ses recherches dans les registres de police de 1911, Madeleine Leveau-Fernandez[2] a pu conclure que les apaches avaient surtout commis des vols.

La Première Guerre mondiale mettra fin à leurs exploits réels ou supposés. En mars 1918, les obus de la Grosse Bertha, tirés depuis Crépy-en-Laonnais, distante de 120 km, pleuvent sur Paris. Le café La Vielleuse, situé au bas de la rue de Belleville, en garde toujours la cicatrice : un miroir brisé par un de ces projectiles. Il faudra attendre le lendemain du grand charnier, pour que l'armée se décide enfin à démanteler ces *« fortifications périmées »* et libère un quart de ses terrains pour construire des logements sociaux.

La ceinture rouge

Grâce à la loi du 19 avril 1919, la ville rachète la totalité de l'enceinte et de ses bastions pour la coquette somme de 100 millions de francs ! Leur démolition s'achèvera en 1932. Mais dès les années vingt, des Roms reviennent camper dans la zone, notamment à la porte de Montreuil. Ils chinent des métaux, trouvent des lames à affûter ou des cuves à nettoyer dans les nombreuses usines et ateliers disséminés dans l'est parisien[3]. À partir de 1923, les Roms se construisent des baraques avec quelques planches, ou montent des tentes de fortune. Commencée en 1924, la « ceinture verte », formée de jardins, d'écoles, de stades et d'« habitations bon marché » (HBM), est bouclée en 1939. 120 000 personnes trouvent ainsi à se loger pour un loyer modeste. Confort rare pour l'époque : chaque appartement dispose de l'eau courante et d'un WC individuel. Ces immeubles construits en brique forment une « ceinture rouge » autour de Paris. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le programme de logements et d'équipements s'achève, mais les zoniers non relogés ne vont pas squatter longtemps les terrains pour lesquels la ville n'a pas trouvé d'acquéreur.

Les Roms chassés par Vichy

« Avant même que la guerre ne soit déclarée, Paris s'est vidé et les zones encore plus vite ! En peu de temps, les Roms se sont envolés vers le sud de la France et l'Espagne », témoigne Matéo Maximoff, dans son récit *Routes sans roulottes*. Mais refoulés par les douaniers de Franco, ils se retrouvent derrière les barbelés des camps de Gurs et de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), en application de la circulaire de Vichy du 6 septembre 1940, imposant l'internement aux Tsiganes non sédentarisés. En 1943, la Gestapo découvre une imprimerie de la Résistance dans la zone de Gentilly. Par mesure de représailles, les Allemands rasent toutes les constructions de fortune et dynamitent la zone. Les Roms, Manouches et Gitans qui échappent à la déportation vont trouver refuge ailleurs, notamment à Montreuil.

Dix ans après la Libération, les pouvoirs publics décident de tracer une voie de circulation autour de la capitale, à l'emplacement de la zone. Le premier tronçon relie la porte d'Italie à la porte de la Plaine. D'abord conçue comme un boulevard périphérique, cette « ceinture grise » est rapidement aménagée en voie rapide. La construction du « périf » commence en 1957 et s'achève en 1973, avec l'expulsion des derniers zoniers. D'une longueur totale de 36 km, il allège la capitale de 40 % de son trafic automobile. Mais il constituera et pour longtemps une barrière infranchissable entre les Parisiens et les banlieusards. ■

John SUTTON

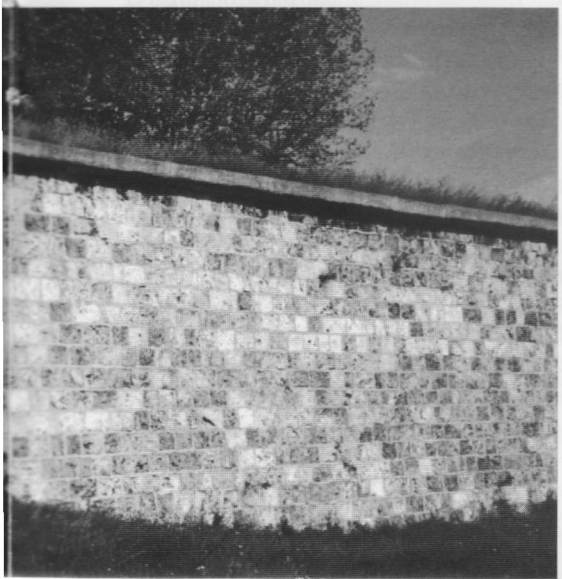

2. Madeleine Leveau-Fernandez, *La zone et les fortifs*, Le temps des cerises, 2006.

3. Béatrice Jaulin, *Les Roms de Montreuil (1945-1975)*, Autrement, 2000.

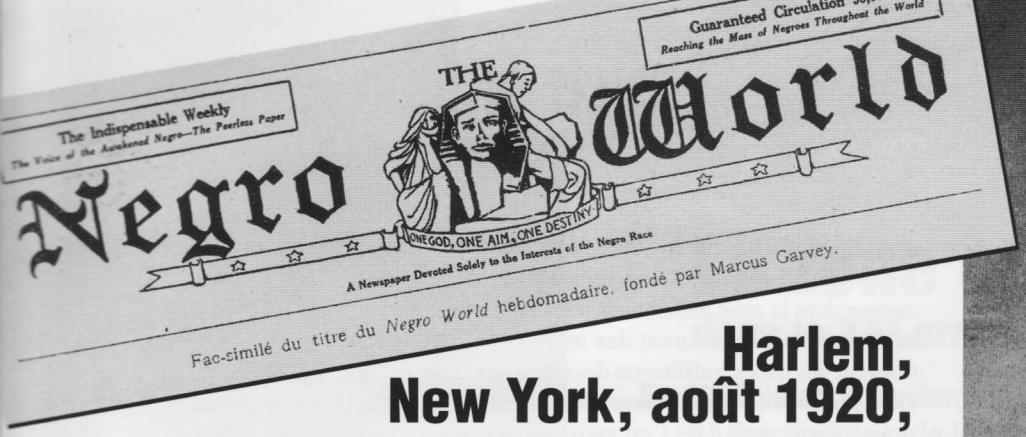

Fac-similé du titre du *Negro World* hebdomadaire, fondé par Marcus Garvey.

Harlem, New York, août 1920,

La Déclaration des droits des peuples nègres du monde :

le substrat culturel et racial d'un nationalisme noir radical

En 1920, Marcus Garvey tente d'insuffler un sentiment d'identité raciale chez les Noirs du monde entier et crée un mouvement nationaliste en réponse à l'idéologie colonialiste.

« *Et c'est alors que je vis devant moi le nouveau monde de l'Homme noir, non pas un monde de péons, de serfs, de chiens ou d'esclaves, mais une nation d'hommes résolus à marquer la civilisation de leur empreinte et à faire briller une nouvelle lueur sur la race humaine* » (Marcus Garvey)[1].

Du 1er au 31 août 1920, à Liberty Hall, 138e rue ouest de Harlem, à l'initiative de Marcus Garvey (1887-1940) et de son organisation de masse, l'UNIA (l'United Negro Improvement Association, Association universelle pour l'amélioration de la condition noire), se tient la première Convention internationale des peuples noirs réunissant des délégués des Antilles, d'Amérique centrale, d'Afrique et surtout de l'ensemble des États-Unis. Garvey y est élu président provisoire de l'Afrique, une Déclaration des droits des peuples Nègres du monde y est rédigée et adoptée. Comme l'a mis en exergue l'historien Jervis Anderson, le Jamaïquain Marcus Garvey *« exhortait les Noirs à être fiers de leur couleur, il les appelait à construire leurs propres institutions sociales et économiques et à considérer l'Afrique comme leur patrie passée et future*[2] *»*.

En se référant à la trajectoire de ce « *Moïse noir* », en analysant les tenants et les aboutissants de la première Convention de l'UNIA, il semble possible d'appréhender les fondements socioculturels et politiques du nationalisme noir du début du XXe siècle, de percevoir l'assise raciale de ce mouvement radical. Comment celui-ci cherche-t-il à éveiller la conscience des Noirs à travers le monde ? En quoi la Déclaration des droits des peuples nègres ouvre-t-elle une voie libérale, panafricaine mais également racialiste de l'Émancipation ? Comment le nationalisme garveyiste a-t-il été perçu dans la France coloniale des années vingt ?

Marcus Garvey et l'UNIA : éveiller la conscience des Noirs à travers le monde

Né en 1887 à St-Ann'Bay, dans la colonie britannique de Jamaïque, descendant d'esclaves marrons[3], Marcus Garvey prend conscience de la condition des travailleurs noirs et de la ségrégation raciale dans les bananeraies d'Amérique centrale. Initié au militantisme panafricaniste et à l'activisme intellectuel par Mohamed Ali Duse (1867-1945) qui de Londres publie le mensuel *African Times and Orient Review*, c'est à Harlem en 1916-1918 que Garvey s'engage véritablement dans un travail de conscientisation des masses noires. En relation (épisodique) avec certains radicaux, socialistes ou syndicalistes noirs new-yorkais tels Hubert Harrison, Philip Randolph, soutenue par son journal *The Negro World*, son organisation, l'UNIA, créée en Jamaïque en 1914, s'érige à Harlem en mouvement de masse visant *« le développement de l'esprit de fierté* [...] *le développement des*

1. Marcus Garvey cité par Têtêvi Godwin Tété-Adjalogo : *Marcus Garvey, père de l'unité africaine des peuples*, Paris, L'Harmattan, tome I, p. 13.

2. Jervis Anderson : « Marcus Garvey, le Moïse noir », dans *Harlem 1900-1935*, Paris, Éditions Autrement, 1993, p. 152-153.

3. Depuis 1655 et la conquête anglaise de la Jamaïque, enlevée à l'Espagne, le marronnage n'a cessé de se développer. Les Marrons sont des esclaves fugitifs, abandonnant les plantations et leur condition servile pour se réfugier dans les espaces montagneux de l'île, s'administrant de façon autonome et multipliant les actions de guérilla. Leur liberté est finalement reconnue par les autorités coloniales anglaises sur des territoires très circonscrits. Jusqu'en 1834 et l'abolition de l'esclavage en Jamaïque, pour les populations noires des Caraïbes, le marronnage s'érige en mythe révolutionnaire et les Marrons en archétypes des hommes libres.

Page de gauche : Marcus Garvey. Photo publiée dans L'Illustration du 26 mars 1921, d'où proviennent également les dessins qui accompagnent cet article.

nations et communautés noires indépendantes, l'établissement d'une nation centrale pour la race [...] *l'éducation raciale et la culture du peuple ;* [le travail pour l'amélioration] *des conditions de vie des Noirs de partout*[4] *».*

Dans le Harlem de l'époque, la *« Mecque noire »*, foisonnante et militante, creuset d'une *« renaissance culturelle »* multiforme, dans ce Harlem en gestation où la fierté raciale s'affiche[5], les conditions semblent propices pour une mobilisation radicale des masses noires en quête de dignité, de perspectives et d'utopies. C'est ainsi qu'en août 1920, devant un auditoire de 20 000 personnes selon la revue française *Le Correspondant*[6], s'ouvre à Liberty Hall la première Convention organisée par l'UNIA dont les travaux éclairent le ressenti des Noirs sur leur propre condition au début du XX^{e} siècle. À cet effet, la première partie de la Déclaration des droits, au nom des droits élémentaires de tout être humain, de la civilisation et de la morale chrétienne, dénonce l'humiliation, l'aliénation, les inégalités et le postulat de l'infériorité noire. La Convention entend ainsi protester contre *« les méfaits et injustices »*, contre toutes formes de violence perpétrées par *« leurs frères blancs »*. La politique ségrégationniste des États-Unis, notamment la situation dans les États du Sud, et les nations européennes coloniales sont à ce titre particulièrement incriminées.

Pendant et après la première guerre mondiale, l'évolution de la condition des Noirs aux États-Unis paraît très nuancée : l'armée pratiqua la ségrégation ; la participation à l'effort de guerre n'apporta ni l'intégration, ni la gratitude espérées par certains leaders noirs tel W.E.B. Du Bois (1868-1963). Au Nord, la croissance des quartiers noirs due aux migrants sudistes engendre tensions et émeutes raciales comme à Saint-Louis en 1917 ou à Chicago en juillet 1919 ; au Sud le Ku Klux Klan, reconstitué en 1915, en pleine extension (il atteindra 4 à 5 millions d'adhérents en 1925), multiplie les manifestations racistes et les lynchages ; enfin la ségrégation et la discrimination demeurent le lot quotidien des Noirs américains. Dans ce contexte, les délégués à la Convention dénoncent les crimes racistes, les *« compartiments séparés »* dans les transports en commun, la ségrégation dans l'éducation, le *« niveau inférieur »* et la faiblesse des fonds alloués aux écoles noires, l'inégalité des salaires avec les Blancs, l'interdiction de s'affilier aux syndicats. Les atteintes aux droits de l'Homme et aux droits civiques sont ainsi mises en exergue, tout comme le sentiment d'humiliation ressenti au quotidien : *« Nos familles sont souvent humiliées et insultées par les Blancs ivres qui traversent les compartiments (noirs) pour se rendre dans les compartiments fumeurs ».*

Les colonies européennes d'Afrique et des Antilles sont également mises à l'index pour l'impartialité des tribunaux, pour l'exclusion des Noirs de la vie politique et de certains emplois : *« Nous dénonçons le fait que* [...] *les Nègres n'aient pas le droit d'élire et d'être élus ou nommés, tout comme leurs concitoyens blancs ; que notre peuple soit contraint, dans certaines régions, à des emplois moins rémunérés que la majorité des Blancs et demeure dans des conditions répugnantes du point de vue des bonnes mœurs et coutumes ».* Mais au-delà, c'est l'essence même de la colonisation qui est perçue comme criminelle et assimilée à une nouvelle forme d'esclavage.

Au final, les délégués légitiment leurs dénonciations sur des valeurs humanistes, conférant une portée universelle à leur message : *« Aussi, face à des comportements inhumains, non civilisés et non chrétiens, nous, ici présents, protestons vigoureusement et demandons leur condamnation par toute l'humanité ».* Ainsi, s'activant à réveiller la conscience des masses noires, la Convention peut légitimement et moralement s'engager dans un programme d'action radicale au nom de l'identité et de la dignité. C'est une voie libérale et panafricaine de l'Émancipation qui est alors proposée par le biais d'une Déclaration des droits des peuples nègres du monde en 54 articles.

LE COMBAT POUR L'IDENTITÉ, LA DIGNITÉ ET L'ÉMANCIPATION DES PEUPLES NOIRS

Dans la lignée d'Hubert Harrison, Garvey exhorte les Noirs à être fiers de leur couleur ; les délégués de la Convention revendiquent l'usage du terme « nègre » avec un N majuscule (article 11) et, au nom des droits de l'Homme, en appellent à l'égalité : *« Nous croyons que le Nègre, comme toute autre race doit avoir les droits et les privilèges communs aux êtres humains ;* ●●●

4. Têtêvi Godwin, *op. cit.*, p. 267, se référant à Garvey et aux historiens Padmore et Geiss.

5. *Harlem 1900-1935*, *op. cit.*

6. *Le Correspondant*, n° 1392, 25 septembre 1920, p. 988.

UN NATIONALISME NOIR

●●● *Nous croyons que tous les hommes ont droit au respect humain et que notre race ne saurait en aucun cas tolérer toute insulte qui pourrait signifier le non-respect de notre couleur* » (articles 3 et 10). En quête de dignité et s'efforçant de réhabiliter la condition noire, la Déclaration des droits de 1920 soutient que l'Émancipation relève du champ intellectuel et culturel, qu'elle ne peut passer que par la maîtrise de l'éducation, par un renouveau de l'histoire enseignée et par un retour aux racines africaines. Ce projet identitaire s'esquisse à travers l'exigence de la liberté d'expression, de la liberté de la presse (articles 24 et 25), mais aussi à travers la volonté d'un renouveau des systèmes éducatifs : « *Nous exigeons pour toujours le droit illimité à l'éducation* [...] [mais] *nous déclarons que l'enseignement dans nos écoles par des enseignants étrangers qui prônent la supériorité de la race non nègre par rapport à la race nègre est une insulte au peuple nègre du monde entier* [...] *Nous exigeons que l'enseignement donné aux enfants nègres inclue le thème de l'histoire des Nègres* » (articles 30, 31 et 49). C'est un changement culturel profond qui est ainsi envisagé, c'est une évolution des mentalités et une renaissance qui sont au final attendues. En ce sens, la morale et la légitimité de ce combat pour l'identité et la dignité des Noirs s'inscrivent dans une logique libérale et panafricaine de l'Émancipation.

En effet, la revalorisation escomptée de l'image des Noirs, selon Marcus Garvey et les délégués de la Convention, implique la fin des discriminations socio-économiques et, en lien, la mise en place d'un capitalisme noir. La compagnie maritime la Black Star Line, organisée en 1919 par l'UNIA sur la base d'un « *actionnariat populaire* » noir, et la Negro Factories Corporation, un réseau d'entreprises et de petits commerces

Déclaration des droits des peuples nègres du monde

Préambule
Considérant que le peuple nègre du monde entier, à travers ses représentants choisis réunis en Assemblée à Liberty Hall, dans la ville de New York des États-Unis d'Amérique, du 1er au 31 août de l'an mil neuf cent vingt (1920) de l'ère chrétienne, a protesté contre les méfaits et injustices de la part de leurs frères blancs, et a proclamé ce qu'ils estiment juste et équitable ; un meilleur traitement pour les années à venir.

Afin de soutenir notre race à travers le monde entier et de motiver pour un destin plus noble, nous recommandons et insistons sur la Déclaration des droits ci-après :

1. Considérant que tous les hommes naissent égaux et ont droit à la vie, à la liberté et au bonheur, et forts de cela, nous, représentants du peuple noir du monde entier, dûment élus et mandatés invoquant l'aide du Dieu juste et tout-puissant, déclarons les hommes, les femmes et les enfants du monde entier issus du même sang que nous citoyens libres et revendiquons leur statut de citoyens libres de l'Afrique, la mère patrie de tous les Nègres.

2. Nous croyons en l'autorité suprême de notre race en toutes les questions raciales, que toutes les choses ont été créées et mises à la disposition commune des hommes, qu'il doit y avoir un partage et une distribution équitables de toutes ces choses [...]

3. Nous croyons que le Nègre, comme toute autre race doit avoir les droits et privilèges communs aux êtres humains.

7. Nous croyons que toute loi ou toute pratique tendant à priver l'Africain de ses terres ou de ses privilèges de citoyen libre dans son pays est injuste et immorale et qu'aucun indigène ne doit respecter une telle loi ou une telle pratique.

9. Nous croyons que toute loi qui vise spécifiquement le Nègre et à son détriment, et qui le singularise du fait de sa race et de sa couleur est injuste et immorale ; et qu'une telle loi ne devrait pas être respectée.

10. Nous croyons que tous les hommes ont droit au respect humain, et que notre race ne saurait en aucun cas tolérer toute insulte qui pourrait signifier le non-respect de notre couleur.

11. Nous n'approuvons pas l'usage du terme « *nigger* » [« *négro* »] pour signifier Nègre et exigeons également que le mot Nègre commence toujours par la majuscule « N ».

13. Nous croyons à la liberté de l'Afrique pour les peuples nègres du monde entier et du fait du principe « *l'Europe aux Européens* », « *l'Asie aux Asiatiques* », nous revendiquons donc « *l'Afrique aux Africains* » vivant en Afrique et ailleurs.

18. Nous protestons contre les crimes atroces tels que les coups de fouets, la flagellation et la surcharge de travail contre les tribus d'Afrique et chez les Nègres d'ailleurs.

20. Nous protestons contre la ségrégation en ce qui concerne les quartiers, les transports en commun, le travail industriel et le lynchage et les restrictions aux privilèges politiques contre les citoyens nègres.

22. Nous protestons contre les systèmes d'éducation des pays où les Nègres ne partagent pas les privilèges et avantages des autres races.

23. Nous déclarons partout dans le monde qu'il est injuste de tenir les Nègres à l'écart des industries [...].

24. Nous croyons en la liberté de presse [...].

25. Nous exigeons la libre expression pour tous les hommes.

28. Nous déclarons la liberté de culte religieux.

30. Nous exigeons pour toujours le droit illimité à l'éducation [...].

31. Nous déclarons que l'enseignement dans nos écoles par des enseignants étrangers qui prônent la supériorité de la race non nègre par rapport à la race nègre est une insulte au peuple nègre du monde entier.

34. Nous déclarons injustes [...] des lois tendant à dissuader ou empêcher l'immigration des Nègres [...].

36. Nous déclarons que tous les Nègres ont le droit comme tous les autres de voyager à travers le monde.

39. Nous déclarons les couleurs rouge, noire et verte couleurs de la race nègre.

40. Nous adoptons l'hymne *Éthiopie, ô terre de nos pères* [...] comme celui de la race nègre.

47. Nous déclarons qu'aucun Nègre ne s'engagera dans un conflit pour une autre race, sans obtenir d'abord l'accord du leader du peuple nègre du monde, sauf en matière de défense nationale.

49. Nous exigeons que l'enseignement donné aux enfants nègres inclue le thème de l'histoire des Nègres.

50. Nous exigeons la liberté commerciale totale avec tous les Nègres du monde.

51. Nous déclarons la liberté totale des mers pour tous les peuples du monde.

54. Nous voulons faire savoir à tous les hommes que nous affirmerons et défendrons la liberté et l'égalité de chaque homme, femme et enfant appartenant à notre race [...].

Tels sont les droits que nous estimons légitimement nôtres et appropriés pour l'essor de la race noire et à cause de cela, nous, au nom des quatre cent millions de Nègres, sur le sang sacré de la race, nous faisons le serment et apposons nos noms comme garantie de sa véracité et de sa justesse, ici, devant Dieu tout puissant, le 13 août 1920.

noirs fondés à Harlem, doivent témoigner d'un esprit d'entreprise et ouvrir la voie au développement, voire à l'autosuffisance. Ce fondement idéologique, en rupture avec le socialisme noir d'un Philip Randoph ou d'un Chandler Owen, se retrouve à bien des égards dans la Déclaration des droits : la liberté commerciale et la liberté des mers sont exigées (articles 50 et 51), la libre entreprise et le droit d'exercer toutes professions sont revendiqués (articles 23, 42). Le capitalisme noir et la voie libérale vers le développement devaient au final donner corps à un ambitieux projet anticolonialiste et panafricaniste.

« *L'Afrique aux Africains* » est en effet l'idée centrale du nationalisme garveyiste, déclamée avec force à la Convention de 1920. L'ambition, au-delà de la défense de « *la race noire* » et de la légitime libération de l'Afrique, préalables à l'Émancipation, est bien à terme d'unifier « *les peuples nègres du monde* ». En ce sens, la Déclaration des droits revendique « *le statut de citoyens libres de l'Afrique, mère patrie de tous les Nègres* [...] [et] *le droit immanent à s'approprier l'Afrique* » (articles 1 et 13). Dans son ensemble, la Déclaration condamne sans équivoque la colonisation en mettant en avant les valeurs humanistes de liberté, d'égalité, les principes démocratiques, le droit des peuples à l'autodétermination, mais aussi en recourant à la morale chrétienne. En filigrane transparaît le projet garveyiste, l'utopie politique d'un retour des descendants d'esclaves dans une Afrique unie et indépendante. Cet appel aux masses (les articles 34 et 35 et 36 évoquent le droit à l'immigration et le droit de voyager), le dessein d'un « sionisme noir » vers l'Éthiopie mythique et symbolique (dans la Bible, l'Éthiopie désigne toute l'Afrique et le psaume 68 versets 31-32 préfigure une promesse de rédemption : « *Des grands viennent d'Égypte ; L'Éthiopie accourt les bras tendus vers Dieu* ») prend corps avec la fondation de la compagnie maritime Black Star Line, avec, lors de la Convention de 1920, l'élection de Garvey comme « *président provisoire de l'Afrique* », l'adoption d'un drapeau (article 39 « *rouge, noire et verte, couleurs de la race noire* ») et d'un hymne officiel (article 40, *Éthiopie, ô terre de nos pères*, composé en 1919 par Arnold J. Ford, directeur de musique de l'UNIA, né à la Barbade). La mise en scène d'un futur État africain indépendant se déploie encore par la délivrance de pompeux titres honorifiques aux dignitaires présumés (« *duc d'Ouganda* », « *duc du Niger* », « *commandeur de l'ordre du Nil* »...) et par les spectaculaires parades nationalistes qui accompagnent la Convention dans les rues de Harlem : « *Les délégués de base étaient précédés par les différentes unités paramilitaires de l'UNIA – l'orchestre, la Légion africaine, les corps motorisés africains, les infirmières de la Black Star Line. Tous à l'exception des infirmières vêtues de blanc, portaient des uniformes présentant de brillantes combinaisons de noir, rouge, vert et bleu. De vastes décapotables décorées de banderoles transportaient les VIP du mouvement vêtus de robes, de tresses et de rubans de toutes les couleurs. À la tête de ce spectacle, dans la limousine la plus impressionnante, le président provisoire de l'Afrique lui-même paradait, revêtu* [...] *de vêtements qui auraient fait pâlir le roi Salomon de toute sa splendeur*[7] ». C'est donc tout un programme nationaliste radical qui se met en scène et s'affirme à travers la Convention de 1920 et la Déclaration des droits des peuples nègres du monde. Mais paradoxalement, cette thèse de l'unité de la civilisation africaine, ce discours fondé sur la différence raciale et culturelle des Noirs, ne s'enferment-ils pas dans un schéma de pensée racialiste hérité des idéologies colonialistes et ségrégationnistes qu'ils prétendent combattre ?

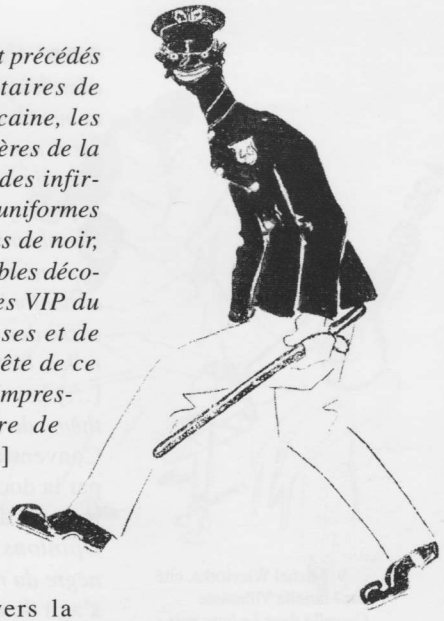

En filigrane transparaît le projet garveyiste, l'utopie politique d'un retour des descendants d'esclaves dans une Afrique unie et indépendante.

LA RACE EN QUESTION : LES AVATARS D'UNE IDÉOLOGIE RACIALISTE

Les délégués de la Convention, dans la ligne idéologique garveyiste, énoncent le postulat d'une identité raciale noire, posent le principe d'une entité humaine distincte, d'une altérité culturelle et raciale. Spéculant sur l'idée de l'unicité de « *la race noire* », le discours nationaliste, en recourant aux présupposés d'une africanité commune et partagée, s'approprie la thématique raciale développée par la pensée occidentale racialiste attachée à légitimer la théorie de la supériorité de « *la race blanche* », elle-même supposée culturellement homogène[8]. Cependant, la Déclaration des droits ne prône en aucun cas l'idée de supériorité raciale mais se revendique, au contraire, de l'humanisme universaliste, considérant dans son article 1 que « *tous les hommes naissent égaux et ont droit à la vie, à la liberté et au bonheur* ». Mais en mettant paradoxalement en avant, dans son article 2, « *l'autorité suprême de notre race en toutes les questions raciales* », la Déclaration présuppose l'existence d'une civilisation noire, d'une âme noire, d'une culture noire.

L'historien Michel Wieviorka évoque à ce titre la problématique de l'héritage occidental, la possibilité de récupération de la notion de race associée à l'identité sociale : « *On constate que* ●●●

7. Jervis Anderson : « Marcus Garvey, le Moïse noir », dans *Harlem 1900-1935, op. cit.*, p. 157.

8. Catherine Coquery – Vidrovitch : « Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire », dans *Le livre noir du colonialisme* (sous la direction de Marc Ferro), Paris, Laffont, 2003, p. 646-686.

●●● *l'idée de race, au moment où elle est désertée par la plupart des autorités scientifiques et morales du monde occidental, fait paradoxalement son chemin du côté de ceux que jusqu'ici elle stigmatisait, opprimait ou excluait* [...] *Mais le plus spectaculaire, ici, va bien au-delà de ce cheminement intellectuel ; il est dans le développement, sur fond d'éveil nationaliste et d'action anticolonialiste, de courants identitaires oscillant entre des définitions d'eux-mêmes plutôt culturelles, historiques et politiques, ou plutôt raciales* [...] *Les dominés aussi peuvent s'approprier le thème de la race*[9] *»*. Ainsi la ligne politique de la Convention de 1920, très largement influencée par la doctrine raciale de Marcus Garvey développée dans son ouvrage *Philosophy and Opinions* (1923-1925), en appelle au *« peuple nègre du monde entier »*, à la *« race noire »* qu'il s'agit de relever et de défendre : *« Nous voulons faire savoir à tous les hommes que nous affirmerons et défendrons la liberté et l'égalité de chaque homme, femme et enfant appartenant à notre race au prix de notre vie, notre destin et notre situation sacrée. Tels sont les droits que nous estimons légitimement nôtres et appropriés pour l'essor de la race noire et à cause de cela, nous, au nom des quatre cent millions de Nègres, sur le sang sacré de la race, nous faisons le serment et apposons nos noms comme garantie de sa véracité et de sa justesse, ici devant Dieu Tout Puissant, le 13 août 1920 »* (article 54 et conclusion de la Déclaration).

Ainsi, la Déclaration des droits des peuples nègres du monde, sous l'emprise de la doctrine nationaliste de l'UNIA et de ses représentants très largement majoritaires, tente d'insuffler un sentiment d'identité raciale et de détermination chez les masses noires. Il s'agit d'éveiller les consciences, de sensibiliser et mobiliser en produisant un discours fondé sur la différence raciale et culturelle, sur l'unité de la civilisation africaine. Cette idéologie, préfiguration de la *« Négritude »* d'Aimé Césaire et de Léopold Sédar Senghor qui s'épanouit dans les années 1930, se trouve légitimée par les atteintes portées aux droits de l'Homme par les politiques colonialistes et ségrégationnistes du début du XX[e] siècle. Dans cette perspective, comment la France républicaine et coloniale des années 20 perçoit-elle ce discours nationaliste noir radical qui s'appuie sur ses valeurs mais en conteste l'instrumentalisation colonialiste ?

9. Michel Wieviorka, cité par Mariella Villasante Cervello dans *Le livre noir du colonialisme*, *op. cit.*, p. 727.

Éthiopie, ô terre de nos pères

Hymne officiel de l'UNIA et de l'Afrique adopté par la Convention de New York en 1920, composé par Arnold J. Ford en 1919.

Éthiopie, terre de nos pères,
Toi la terre où les dieux se plaisaient,
Tels les nuages de la tempête qui,
soudain dans la nuit, s'amoncellent
Nos armées filent vers toi.
Nous devons sortir victorieux
Les épées aiguisées miroitent,
À nous la victoire !
Guidés par le rouge, le noir et le vert,

Refrain :
En avant, en avant, vers la victoire !
L'Afrique doit se libérer.
Va à l'encontre de l'ennemi,
Avec la puissance
Du rouge, du noir et du vert.

Éthiopie, le tyran s'effondre,
Il tombera à tes genoux,
Et tes enfants t'invoqueront
Depuis les mers lointaines.
Jéhovah, le Très Haut nous a entendus,
Il a vu nos larmes et nos souffrances,
Avec son esprit d'amour, il nous invite
À être un pour les années à venir

Refrain : *En avant, en avant, etc.*

O, Jéhovah, toi le Dieu des âges,
Gratifie nos fils, ces dirigeants,
De la sagesse accordée à tes sages.
Quand Israël avait grand besoin de toi,
Ta voix a retenti du fond de l'obscurité.
L'Éthiopie te tend ses bras
Qu'à travers toi les chaînes soient brisées,
Et que le ciel bénisse notre chère patrie.

Refrain : *En avant, en avant, etc.*

Regards français sur le nationalisme garveyiste

De prime abord il convient d'observer le faible impact immédiat, en France, de la Convention de 1920 et de la Déclaration des droits. Aux prises avec les difficultés et questions inhérentes à l'après-Première Guerre mondiale, les politiques, la presse et l'opinion française semblent se désintéresser de la problématique noire qui paraît confinée à l'espace américain. Davantage préoccupée par la question des traités de paix, des réparations allemandes, de la révolution bolchevique, de la crise économique et sociale, la France du début des années 20 se détourne de la question noire, ignore le nationalisme garveyiste qui l'implique cependant en tant que puissance coloniale en Afrique et aux Antilles.

À partir de deux périodiques français qui traitent de Garvey, de l'UNIA et de la Convention de 1920, *Le Correspondant* du 25 septembre 1920 et *L'Illustration* du 26 mars 1921, il semble cependant possible d'esquisser un panorama (non exhaustif) des regards français sur ce nationalisme noir. L'approche du *Correspondant*, mensuel des milieux catholiques libéraux, revue « élitiste » traitant des questions internationales, politiques, philosophiques, artistes, et la vision du journal populaire *L'Illustration*, hebdomadaire illustré d'actualité, miroir des grands événements et de la vie quotidienne, se rejoignent sur une conception spécifiquement américaine du phénomène garveyiste. Le premier l'aborde à travers la problématique de la présidentielle américaine de 1920 : *« La question nègre et la prochaine présidentielle aux États-Unis »* ; quant à *L'Illustration*, c'est Maurice Dekobra, grand reporter et romancier sulfureux, qui sur un ton humoristique et ironique, traite du *« Monde noir américain »* et de *« Marcus Garvey, prophète »*, l'article étant illustré d'une photographie de Garvey et de quatre petits dessins caricaturaux. Là s'arrêtent les similitudes, car sur le fond comme sur la forme, les deux périodiques, les deux points de vue divergent assez sensiblement.

Le Correspondant, après une étude fouillée de la condition noire aux Amériques depuis le XVII[e] siècle, analyse le vote noir et les perspectives pour l'élection de 1920. Cet article de près de trente pages pose in fine la question du radicalisme politique noir et souligne *« la gravité d'un problème prévu depuis longtemps par certains esprits clairvoyants »* : *« tant que les Américains refuseront aux nègres les droits civils et tant que les Européens* [en particulier les autorités coloniales britanniques dans les Caraïbes] *les traiteront simplement en Gibeonites, exploitant leurs*

muscles et les richesses minérales de leurs territoires, les extrémistes doivent se multiplier et l'agitation croître et provoquer des difficultés ». À ce titre, la Convention d'août 1920 et les prises de position de Garvey sont envisagées comme *« une manifestation de l'aile radicale du parti noir en Amérique »*. L'idéologie qui sous-tend la Déclaration des droits est perçue à travers le programme de l'UNIA dont *« le but est d'éveiller le sentiment racial chez les Nègres d'Amérique et d'Afrique et d'unir en un seul faisceau toutes les races de couleur du monde »*. En ce sens l'article rend compte de *« la conférence »* et de *« la grande manifestation »* où *« 20 000 nègres* [...] *acclamèrent furieusement M. Marcus Harvey ». Le Correspondant* explique à ses lecteurs que ce mouvement de masse concerne surtout les États-Unis, les Indes occidentales britanniques (colonies des Caraïbes) et l'Afrique. Un extrait du discours inaugural de Garvey dramatise enfin la problématique de la Convention et les enjeux posés par la conscientisation des masses noires : *« La race noire est résolue à ne pas souffrir davantage. Le temps est venu pour les quarante millions de Noirs d'Afrique de réclamer l'Afrique, et non pas de demander à l'Angleterre, à la France, à la Belgique, à l'Italie : pourquoi êtes vous ici ? mais de leur donner l'ordre d'en sortir. Ce qui est bon pour le blanc, continua t-il, est bon pour le noir, c'est-à-dire la liberté, l'indépendance et la démocratie* [...] *Nous rédigerons un "Bill of Rights" pour toutes les races nègres* [...] *La plus sanglante de toutes les guerres est encore à venir, lorsque l'Europe essayera ses forces contre l'Asie. Ce sera là l'occasion pour les Nègres, le moment de tirer l'épée pour la rédemption de l'Afrique ».*

L'article de deux pages de Dekobra dans *L'Illustration* porte un regard bien différent, il rend compte avec humour du programme et de l'activisme des nationalistes noirs de Harlem. L'auteur met en récit sa visite à Liberty Hall où il assiste, avec un ami New-yorkais, à *« une réunion politique »*. Dekobra décrit ses impressions pittoresques et l'exotisme de ce *« spectacle étonnant »*, il cherche à dépayser et à amuser son lecteur par des extraits de discours, par des scènes cocasses et des anecdotes décalées telle son arrivée sur l'estrade à côté de Garvey sur des notes de musique jazz : *« Mon ami échangea quelques paroles mystérieuses avec l'un des organisateurs du meeting et fort courtoisement on nous présenta à Marcus Garvey qui trônait imposant sur l'estrade. Il me remercia d'être venu de France pour suivre ses efforts et me fit asseoir à sa droite* [...] *le jazz-band exécuta quelques airs composés par un musicien noir, et, cette cacophonie, trompetée par douze instrumentistes de bonne volonté, mit dans la joie les cinq mille auditeurs. Mon ami et moi, assis sur l'estrade, bien en évidence, nous sentions braqués sur nous les yeux de tous ces nègres, et comme nous étions les seuls blancs admis par faveur très spéciale dans cette réunion politique, nous avions la sensation d'être deux phénomènes exposés sous la tente de quelque musée Dupuytren ».*

L'auteur, sur un ton très ironique, décrit un auditoire noir *« crédule »*, dépourvu de sens critique, manipulé par *« ce grand acteur »* qu'est Garvey et par sa vision *« qui ne manque pas de saveur »*. Avec un évident sentiment de supériorité, Dekobra décrit une masse instinctive, primitive, sauvage, qui réagit au discours de son *« prophète »*, du *« Moïse de la race noire »*, par des *« vociférations, trépignements, cris d'animaux variés »*, par des *« grognements désapprobateurs »*, par des *« ouragans de clameurs joyeuses »*. Au final, Dekobra juge totalement utopique le *« désir de fonder en Éthiopie un futur empire où les nègres des cinq parties du monde viendraient bâtir l'eldorado du monde noir »*, ce rêve garveyiste irréaliste : *« Voici des gens* [les Noirs de Harlem] *qui depuis des années jouissent, parmi nous, des agréments d'une vie confortable* [...] *et qui pourtant devraient abandonner tout cela pour aller vivre dans les régions désertiques africaines, sous la tente, en attendant que le mirage de Garvey fût devenu une réalité... Ne croyez-vous pas que leur bel enthousiasme se calmera et qu'ils réfléchiront dès qu'il leur faudra s'embarquer sur les galères de l'Étoile noire ? ».*

Dekobra décrit ses impressions pittoresques et l'exotisme de ce « spectacle étonnant ».

Ainsi malgré ces regards français partiels et réducteurs, le nationalisme noir radical qui se déploie à la Convention de l'UNIA de 1920 et qui se concrétise par la Déclaration des droits des peuples nègres est à replacer dans son contexte et à analyser à sa juste valeur : *« Neuf ans après son arrivée à Harlem, Garvey avait construit le plus grand mouvement de masse noir de l'histoire américaine* [...] *Pour ses partisans, sa plus grande réussite était d'avoir réveillé chez eux un sentiment latent de fierté raciale et de leur avoir fait considérer l'Afrique comme la patrie de leurs ancêtres* [...] *il était* [...] *un poète et un conteur. Mais ses rêves étaient trop vastes et trop irréalistes, du moins pour son époque*[10] *».* ■

David VINSON

10. Jervis Anderson : *op. cit.*, p. 158.

Les résistances collectives des poilus

Les soldats de la « Grande Guerre » ne se sont pas sacrifiés par amour de la patrie. Dans l'enfer des tranchées, les refus d'attaquer et autres redditions volontaires étaient plus fréquents qu'on a bien voulu le dire. Mais cette résistance des poilus n'était pas du goût de l'armée, ni même du reste de la société française, soutenant l'« union sacrée ».

Ci-dessus : Scène de mutinerie dans les lignes russes photographiée par un correspondant du Daily Mirror. L'Illustration.

Cet article reprend le contenu d'une intervention au colloque historique « Autour de Pierre Brizon et des différentes formes de résistance collective à la guerre de 1914-1918 » organisé à Franchesse (Allier) le 24 juin 2007 par l'Amicale Laïque des Amis de Pierre Brizon et des Monuments pacifistes et républicains de l'Allier.

Le grand public ne connaît des résistances collectives des poilus contre l'armée française que les fraternisations de Noël 14[1] et les mutineries de 1917, c'est-à-dire la partie émergée de l'iceberg. La férocité de la répression et le caractère clandestin de la plupart des faits de désobéissance expliquent que l'on trouve peu de traces de cette lutte dans les archives de l'armée, dans les mémoires des officiers ou dans les lettres des soldats soumises à la censure militaire. La résistance s'organisait d'abord entre hommes du rang au sein de l'escouade, la plus petite unité d'infanterie : un caporal et une douzaine d'hommes, là où la solidarité devenait une question de survie. Seuls les carnets et les journaux intimes des sans-grade dont la sincérité ne peut être mise en doute puisqu'ils n'étaient pas destinés à être publiés, ni même lus, témoignent du caractère permanent de leur lutte contre la hiérarchie militaire.

Le prix de la « victoire »

En août 1914, les Français partirent en guerre parce qu'ils se sentaient attaqués et que la quasi-totalité de leurs représentants politiques et syndicaux les appelait à l'union sacrée. Les généraux s'aperçurent rapidement que le sentiment patriotique ne résistait pas longtemps à l'instinct de survie des hommes jetés en pâture à la guerre industrielle. Aux premiers engagements, les pantalons rouges, éberlués par la puissance de feu allemande, furent saisis de véritables paniques qu'il fallut enrayer à coup d'exécutions sommaires et de « fusillés pour l'exemple ». Après douze semaines de « guerre de mouvement », les armées ennemies s'enterrèrent pour quarante mois.

La guerre des tranchées changea complètement le point de vue des fantassins sur le conflit. Ses conditions spécifiques – la proximité avec l'ennemi, les longues périodes d'inactivité, la supériorité des armes défensives qui transformaient les attaques mal préparées de l'infanterie française en carnages – ouvrirent très vite les yeux des hommes sur l'absurdité de la guerre. Dès lors, les fantassins sans grade, les fameux poilus qui s'appelaient en réalité entre eux les biffins, les bonshommes ou les PCDF (Pauvres couillons du front) tentèrent d'échapper par tous les moyens à la machine militaire qui les broyait. Plus le conflit s'éternisait, plus l'horreur du massacre devenait insupportable, et plus les combattants résistaient à l'extermination.

Obliger les « biffins » à se battre devint, dès l'hiver 14, la première priorité des généraux. Après que la loi Dalbiez eût retiré du front et envoyé à l'arrière 500 000 ouvriers en 1915, les cultivateurs représentèrent l'écrasante majorité des sans-grade de l'infanterie combattante, laquelle constituait 75 % du corps de bataille et subissait des pertes 4

1. Le film de Christian Carion *Joyeux Noël* (2005) a récemment popularisé le mouvement spontané de fraternisations qui réunit en plusieurs points du front ouest des soldats allemands, anglais et français, la nuit de Noël 1914. Le mouvement prit la hiérarchie militaire au dépourvu. Elle promit des sanctions pour réprimer l'« entente avec l'ennemi ». Par la suite, les fraternisations se déroulèrent clandestinement.

ou 5 fois plus importantes que les autres armes. Les travailleurs de la terre sont naturellement soumis et endurants, pensait-on dans les bureaux des états-majors. Mais à compter du printemps 1916, sous l'effet conjugué de la durée du conflit, de son augmentation en intensité, de la stratégie imbécile et criminelle de Joffre, de la certitude que les paysans avaient d'être une classe sociale sacrifiée, du dégoût qu'ils ressentaient à chaque permission en traversant les villes où théâtres et restaurants affichaient complet, de la colère qui les prenait en lisant les journaux dans lesquels les « embusqués » réclamaient la guerre « jusqu'au bout » tandis qu'eux crevaient de faim, de froid et de peur dans leurs trous puants, les poilus basculèrent, selon le terme de Jean Norton Cru, dans *« l'antipatriotisme »*. Ils avaient réalisé que derrière la « patrie » se dissimulait l'État, incarné par des généraux, des industriels, des actionnaires, des mercantis, pour le compte desquels ils se battaient, des officiers qui les traitaient comme des esclaves, et une société qui préférait ignorer leur calvaire. Les actes de désobéissance collectifs, sporadiques et isolés au début du conflit, devinrent courants à partir de Verdun, puis leur nombre ne cessa de croître jusqu'à l'été 1918. À partir du printemps 1917 l'armée française risqua en permanence la révolte générale.

14-18 a été la première guerre nationaliste, industrielle et totale. Les discours des responsables politiques, des autorités religieuses et des intellectuels bellicistes en attestent : c'est l'anéantissement de l'adversaire qui était recherché. Seules les limites techniques de l'époque ont bridé les tentations génocidaires des protagonistes de la « Grande Guerre ». La survie de la nation – les contemporains disaient aussi *« de la race »* – étant en jeu, tous les moyens devenaient bons pour exterminer l'ennemi, civil ou militaire : emploi des gaz, des lance-flammes, des balles déchiqueteuses, etc., au front ; famine organisée, fusillades d'otages, nettoyages ethniques (dans les Balkans), bombardement des villes, etc., contre les populations.

Le mensonge et la manipulation sont pour les états-majors des procédés légitimes quand il s'agit de faire marcher la troupe.

Pour vaincre, toute armée doit mener une guerre totale, consacrer toutes ses forces au combat et s'affranchir de toute considération morale qui pourrait freiner sa détermination à anéantir l'adversaire. Vis-à-vis de ses soldats, elle fonctionne comme une dictature totalitaire. Elle les voudrait semblables aux fourmis, anonymes, identiques, aveuglément obéissantes et marchant à la mort sans hésiter. Pour obtenir leur soumission absolue et prévenir toute résistance, la hiérarchie militaire rend chaque groupe responsable collectivement de la conduite de ses membres et chaque individu personnellement responsable du comportement de ses voisins ; elle organise la délation et délègue à chaque « chef » un pouvoir quasi-absolu sur « ses » hommes. Le mensonge et la manipulation sont pour les états-majors des procédés légitimes quand il s'agit de faire marcher la troupe. Diffusion de fausses informations, patrouilles et régiments volontairement sacrifiés, exécutions sommaires, innocents fusillés pour l'exemple, l'armée de la République française (comme l'armée du Kaiser avec ses *Feldgrau*), n'a reculé devant rien pour obliger les poilus à se battre « jusqu'au bout ». La victoire était à ce prix et, comme la suite allait le montrer, on ne demande pas de comptes à une armée victorieuse.

LES CLASSES SOCIALES DANS LA GUERRE

Loin du mythe de l'« union sacrée », la guerre, comme n'importe quelle crise, exacerbe en réalité les antagonismes entre les classes qui se déclinent alors entre combattants et « embusqués », « bonshommes » et « bourgeois » (surnom donné aux artilleurs par les fantassins), « troufions » et « gradaille »…

La société française de 1914 à 1918 s'adapta au conflit armé, chaque classe sociale cherchant à tirer son épingle du jeu. La grande bourgeoisie conforta son pouvoir et réalisa des affaires mirobolantes. La production industrielle augmenta fortement avec l'effort de guerre, l'État achetant à tour de bras. Le pays en sortit perclus de dettes, mais les actionnaires avaient réalisé de confortables bénéfices. La caste des hauts gradés profita également de l'aubaine : les guerres les plus meurtrières sont aussi les plus fertiles en promotions et récompenses pour les galonnés.

Le sort de la petite et moyenne bourgeoisie, la classe qui avait manifesté son enthousiasme lors de l'entrée en guerre, fut plus partagé. Les patriotes convaincus fournirent l'essentiel des officiers de tranchées et subirent de lourdes pertes. Les autres, qui surent utiliser leurs diplômes ou leurs relations, s'en allèrent grossir les rangs des « scribouillards » dans l'intendance et les bureaux de l'arrière.

L'« union sacrée » ne pouvait se passer de la classe ouvrière. Celle-ci ne s'était pas opposée à la mobilisation, mais elle restait traversée par des sentiments antimilitaristes et pacifistes qui en faisaient une alliée peu sûre. En juin 1915, le ministre socialiste du travail, Albert Thomas, négocia avec les syndicats une augmentation de la production en échange d'avantages sociaux et de rémunérations substantielles qui firent hurler les paysans-soldats contre ces « embusqués » dont on achetait ainsi le consentement à la guerre. Une grande partie des ouvriers sous l'uniforme fut retirée du front à partir de cette date et envoyée à l'arrière pour les nécessités de la guerre industrielle (350000 dans ●●●

●●● les usines d'armement, 150 000 dans les mines et la métallurgie). Les cols bleus des classes d'âge suivantes furent prioritairement versés dans les armes « mécaniques » (artillerie, train, aviation, chars, génie), bien moins exposées que l'infanterie, ou mobilisés directement dans les usines. Les gouvernements auxquels la SFIO participa jusqu'en septembre 1917 s'employèrent tout au long de la guerre à ne pas trop malmener les ouvriers, afin qu'ils continuent à suivre les mots d'ordre de leurs organisations et à participer à l'effort de guerre. Fin 1917, sur environ un million et demi d'ouvriers mobilisés, plus des trois-quarts étaient affectés à l'arrière ou dans les armes « mécaniques », et 230 000 seulement dans « la biffe », l'infanterie combattante, l'arme de toutes les souffrances et de tous les dangers.

Début 1918, un comptage effectué par des médecins militaires concluait que les paysans représentaient 80 % des hommes du rang de l'infanterie combattante, le reste se partageant entre les ouvriers et les autres : commerçants, artisans, cols blancs... Or, avant le conflit, les actifs se répartissaient en 40 % de paysans, 28 % d'ouvriers et 30 % pour la « classe moyenne ».

La société française s'était tout naturellement organisée pour faire porter le plus lourd fardeau de la guerre sur une classe économiquement condamnée (76 % des exploitations agricoles couvraient moins de 10 hectares) et politiquement inorganisée, donc incapable de se défendre. Les fantassins résistaient en paysans, avec obstination, mais sans but politique ni techniques de lutte collective, ce que des militants ouvriers rompus à l'action syndicale auraient pu leur apporter s'il s'en était trouvé suffisamment parmi eux au moment des grandes mutineries.

ÉVITEMENTS, FRATERNISATIONS ET REDDITIONS VOLONTAIRES

Face à un danger mortel, l'individu cherche naturellement son salut dans la fuite. À la guerre, quoiqu'en disent les historiques régimentaires, chacun cherche avant tout à « sauver sa peau » et à s'éloigner du danger.

Les troupiers de 14-18 ont eu recours à l'embusque, l'insoumission, la désertion, la reddition volontaire, l'automutilation, l'alcool, la folie et le suicide pour tenter d'échapper à l'enfer des tranchées. Mais la machine militaire, comme tout système totalitaire, réprime facilement les dissidences individuelles. Par contre, elle ne peut tolérer la moindre ébauche de résistance collective car celle-ci prouve que les individus restent capables de s'organiser, de se solidariser et que leur soumission n'est pas totale. La résistance collective étant dynamique par nature, elle doit être écrasée dans l'œuf. Sauf quand elle avait besoin de fusiller « pour l'exemple », auquel cas la gravité de l'infraction servant de prétexte importait peu, l'armée française de 14-18 sanctionnait les tentatives de résistance collective avec une rigueur impitoyable, sans commune mesure avec les peines qu'elle infligeait en cas de manquement individuel.

Le premier niveau de la résistance collective consistait pour les poilus à additionner leurs forces d'inertie individuelles pour retarder le plus possible le moment d'affronter le danger : traîner des pieds, s'égarer volontairement dans le dédale des boyaux qui conduisaient au front, perdre les billets d'ordre, faire semblant de ne rien comprendre, ne pas bouger tant qu'on n'y était pas absolument obligé... Les troupiers ont pratiqué obstinément toutes les variétés de résistance passive et les officiers, dans leurs livres de souvenirs, se sont beaucoup étonnés de l'abrutissement de ces paysans, incapables de la moindre initiative. Dès que les gradés tournent le dos, observaient-ils, les hommes arrêtent de se battre.

Dès que les gradés tournent le dos, observaient-ils, les hommes arrêtent de se battre.

Régulièrement livrés à eux-mêmes en première ligne, au « petit poste », souvent plus proches physiquement des soldats de l'armée d'en face que de leurs propres officiers, les sans-grade des deux armées ont immédiatement compris que ni les uns ni les autres n'avaient d'intérêt à se tirer dessus. Les périodes de « grève de la guerre » reviennent fréquemment dans les carnets des fantassins, alors qu'elles sont quasiment absentes – on comprend pourquoi – des écrits de leurs officiers. Les ententes tacites entre poilus et *Feldgrau* aboutissaient parfois à des fraternisations. Non pas de grandes embrassades spectaculaires comme les aime le cinéma, mais des rencontres furtives conclues par des gestes universels – la main tendue, le poing levé – pour remplacer les mots qui manquaient. La première fraternisation connue date du 8 octobre 1914, aux tout premiers jours de la guerre des tranchées. Jean-Norton Cru, l'historien des témoignages de poilus, lui-même ancien combattant, n'hésitait pas à affirmer en 1925 : *« ...chaque fois que l'occasion s'en présentait (lignes rapprochées, secteur tranquille, secteur actif mais rendu inhabitable par l'eau et par la boue) Français et Allemands fraternisaient... »* Lorsqu'ils avaient eu vent de fraternisations, certains officiers n'hésitaient pas à sacrifier quelques fortes têtes dans une « patrouille perdue » pour réactiver le cycle de la violence.

Les fraternisations préparaient parfois des redditions collectives. Pour avoir souvent vu des prisonniers allemands pleurer de joie en réalisant que leur martyre venait de prendre fin, nombre de poilus rêvaient secrètement d'attendre eux aussi l'issue de la guerre dans un camp de pri- ●●●

Page de gauche : 1915. Tranchée de Calonne. Des chasseurs s'abritent dans un trou d'obus. L'Illustration.

●●● sonniers. Mais l'affaire pouvait s'avérer dangereuse et conduire au poteau d'exécution en cas d'interception ou de fuite. Et puis comment savoir si on n'allait pas tomber de l'autre côté du *no man's land* sur une unité « boche » en mal de vengeance ? C'est pourquoi les redditions préméditées restaient plutôt le fait d'individus ou de très petits groupes qui avaient préparé leur évasion en s'assurant d'être bien accueillis. Le haut commandement, autant pour exciter l'animosité des troupes que pour décourager les velléités de passage à l'ennemi, faisait circuler de faux ordres d'officiers allemands prescrivant d'égorger les prisonniers.

Les chefs militaires craignaient l'effet des redditions collectives sur le moral des troupes. Lorsque des compagnies entières se rendaient en pleine bataille au vu de toute l'armée, les généraux promettaient solennellement que les transfuges seraient jugés pour désertion à l'ennemi après la victoire. Mais ils préféraient, autant que possible, passer les défections sous silence pour ne pas risquer de faire des émules.

Du refus d'attaque à la mutinerie

Les « biffins » redoutaient plus que tout le moment de l'assaut, lorsqu'il fallait escalader les échelettes, franchir le parapet et courir au-devant des mitrailleuses ennemies. Les cris de leurs camarades agonisant entre les lignes des jours entiers les hantaient. Ils avaient vite compris l'ABC de la guerre des tranchées : si la préparation d'artillerie avait été suffisante pour écraser les barbelés en avant des lignes adverses et si les mitrailleuses allemandes avaient été réduites au silence, il ne resterait plus aux *Fritz* qu'à fuir ou à se rendre aux assaillants. Sinon, ce serait encore un massacre de poilus. Lorsqu'ils estimaient que leurs chances de s'en tirer étaient à peu près nulles, les soldats refusaient d'attaquer, malgré les menaces des gradés. Les officiers, de peur de perdre la face et leur commandement, cherchaient à cacher aux généraux ces rébellions qu'ils n'avaient pu mâter. Les gradés relatent parfois des refus d'assaut dans leurs carnets de guerre, mais toujours dans les unités voisines, jamais dans la leur. Les récits de ces révoltes désespérées émaillent par contre les témoignages des simples soldats.

Les mutineries du printemps 1917 ont occulté dans la mémoire collective toutes les autres formes de résistance des poilus. Elles commencèrent comme tous les refus d'assaut, lorsque les unités qui s'apprêtaient à monter vers Craonne entendirent celles qui en redescendaient raconter quel carnage se déroulait là-haut. C'est la concentration des troupes massées pour l'offensive « en bélier » du Chemin des Dames qui facilita la propagation du refus de monter en ligne. La moitié de l'armée française fut touchée par les « troubles », mais les soldats de l'avant ne quittèrent pas leurs postes, empêchant ainsi les Allemands de profiter de la situation.

Cette masse de 2 millions d'hommes armés et désespérés représentait un danger mortel pour le pouvoir, mais, sans perspective politique, les mutins se laissèrent rapidement circonscrire. La hiérarchie militaire fut très étonnée de ne pas trouver d'ouvriers syndiqués, ni d'intellectuels, et de découvrir un seul militant socialiste parmi les 554 condamnés à mort. C'étaient surtout des paysans, tous hommes du rang sauf 8 sous-officiers. La répression resta relativement modérée (49 fusillés officiellement) par crainte de remettre le feu aux poudres.

Dans leurs souvenirs de ce printemps 1917, les soldats expriment fortement le sentiment d'une situation sans issue. Ils se sentaient pris entre deux feux : les Allemands d'un côté, et la société française qui criait « jusqu'au bout », de l'autre.

Aucune connexion ne se fit entre le mouvement ouvrier dont les organisations participaient à l'effort de guerre et les soldats mutinés. Les premières grandes grèves ouvrières depuis le début de la guerre avaient éclaté en janvier 1917. Elles reprirent au printemps. Les « midinettes » (ouvrières de la couture qui travaillaient pour l'armée) cessèrent le travail et manifestèrent rue du Faubourg-Saint-Honoré pour réclamer « la semaine anglaise » le 11 mai, deux semaines après l'hécatombe du Chemin des Dames, alors que l'onde de choc des mutineries parcourait l'armée française.

Ils se sentaient pris entre deux feux : les Allemands d'un côté, et la société française qui criait « jusqu'au bout », de l'autre.

Les mouvements de grève de 1917 et 1918, souvent menés par des femmes, eurent essentiellement pour objet des revendications sociales et salariales (le pouvoir d'achat des ouvriers avait baissé de 10 % depuis 1914) et non la fin des hostilités, ce qui mettait en fureur les paysans-soldats. La seule grève massive ouvertement dirigée contre la guerre commença le 13 mai 1918 dans la toute nouvelle forteresse ouvrière de Billancourt, à l'initiative des délégués d'atelier – une innovation sociale qui datait des négociations de la fin 1917 entre gouvernement et syndicats – pour s'opposer au renvoi au front des jeunes ouvriers mobilisés en usine. 200000 métallos cessèrent le travail dans la région parisienne et la Loire. Condamnée par la CGT et la SFIO, boycottée par la presse syndicale et politique, dont *L'Humanité,* la grève ne dura que quelques jours.

Le pouvoir sut parfaitement exploiter la hargne des paysans-soldats contre les embusqués en général et les revendicateurs en particulier : à défaut de troupes coloniales, c'était à des régiments de cavalerie composés d'agriculteurs que l'on confiait la répression des occupations d'usines et des manifes-

Des blessés français attendent leur évacuation. L'Illustration.

tations ouvrières. Certes, les mondes ouvrier et paysan se superposaient en partie : de nombreux jeunes quittaient la terre chaque année pour s'embaucher en ville et beaucoup de paysans pauvres complétaient leur revenu par une activité salariée dans l'agriculture, l'industrie ou l'artisanat. Mais, au-delà de la légitimité des revendications ouvrières, on voit bien comment le gouvernement parvenait à maintenir l'« union sacrée » en dressant les classes populaires les unes contre les autres.

La guerre continua, mais les fantassins avaient pris conscience de la frousse qui s'était emparée de l'état-major. Le rapport des forces au sein de l'armée française s'en trouva profondément modifié. À compter de l'été 17, on voit apparaître dans les carnets intimes des soldats des comportements de résistance impensables jusque-là, par exemple la signature de pétitions et même l'organisation de manifestations pour revendiquer une amélioration de l'ordinaire ou pour exiger la levée de sanctions.

Le bras de fer entre les poilus et l'armée française se durcit encore pendant l'hiver 17, le quatrième de la guerre. Le système de renseignement mis en place par le commandement militaire après les mutineries pour prévenir d'autres révoltes signalait régulièrement que les officiers éprouvaient les pires difficultés à se faire obéir et qu'ils craignaient d'être bientôt les victimes d'un scénario « à la russe ». Impressionné par l'effondrement de l'armée du tsar et par la révolution bolchevique, le haut commandement français systématisa ouvertement pendant et après les mutineries les méthodes de répression qu'il utilisait discrètement depuis le début de la guerre à l'encontre de l'infanterie, et notamment le recours aux autres armes : gendarmerie, troupes coloniales, mais aussi territoriaux, artillerie et cavalerie de réserve. L'artillerie qui avait souvent bombardé des biffins en train de se rendre, de fuir, de fraterniser, ou qui refusaient de monter à l'assaut, reçut le 20 décembre 1917 l'ordre officiel de tirer sur *« les tranchées qui communiqueraient avec l'ennemi »*.

Combien de temps l'armée française aurait-elle pu tenir ainsi ? Le « sentiment d'engagement », bien connu des psychologues, rend de plus en plus difficile d'envisager un retour en arrière à mesure que l'on persiste dans une mauvaise décision prise publiquement, même si on est convaincu de son caractère néfaste : plus les conséquences d'une erreur s'accumulent, et plus il devient douloureux de reconnaître que l'on s'est trompé. En 14-18, cet engrenage a piégé les gouvernements, les partis, les organisations politiques et les syndicats. Il a également été utilisé à outrance par l'armée pour convaincre les poilus d'aller « jusqu'au bout » afin que leurs camarades tués au combat ne soient pas morts « pour rien »…

L'arrivée massive des Américains et des chars au cours de l'année 1918 fit enfin pencher la balance du côté des Alliés. La guerre sortit des tranchées en juillet et la marche en avant se poursuivit jusqu'à l'armistice.

Le mythe du consentement patriotique

Dans la France des années 20, tout à la fois endeuillée, mutilée, mais enivrée de sa « victoire », qui aurait osé raconter la lutte ●●●

Septembre 1916 : la bataille de la Somme photographiée depuis un aéroplane. L'Illustration.

●●● des poilus contre l'armée française ? Quel fantassin aurait reconnu avoir tenté de se rendre, de s'embusquer, ou expliqué qu'il faisait le mort pendant les attaques tandis que ses copains tombaient sous les balles allemandes ? Quel artilleur aurait avoué qu'il avait bombardé des unités d'infanterie en train de passer à l'ennemi, de fraterniser ou qui refusaient de monter à l'assaut ? Quel officier aurait assumé les patrouilles perdues ? Quel général aurait témoigné qu'il avait fait fusiller des soldats « pour l'exemple » et sacrifié des compagnies, voire des régiments, pour les punir d'avoir refusé de sortir de leur tranchée lors d'une précédente offensive ? Personne n'avait intérêt à dire ce qui s'était vraiment passé dans les tranchées françaises, et surtout pas les partis et mouvements politiques et syndicaux « internationalistes » qui tous avaient soutenu l'« union sacrée » et voyaient la trahison de leurs idéaux justifiée par la « victoire ».

Pour expliquer comment les fantassins avaient pu « tenir » 40 mois dans l'enfer des tranchées, l'historiographie construisit le mythe du « consentement patriotique » selon lequel les soldats auraient volontairement consenti à leur sacrifice par amour de la patrie. Bien que les carnets intimes des combattants s'inscrivent en faux contre cet improbable scénario, la thèse du « consentement patriotique » continue d'être défendue par les historiens qui tiennent le haut du pavé médiatique et régentent l'enseignement universitaire. Tant que cette falsification perdurera, les poilus seront vraiment morts pour rien. ■

François ROUX

Sélection bibliographique

Témoignages de combattants

Barthas, Louis, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*, La Découverte/Poche, 1997.

Bobier, Louis, *Il avait 20 ans en 1913 ; Louis Bobier, un poilu de Bourbon dans la Grande Tourmente*, L'Echoppe Bourbon, 2003.

Chevallier, Gabriel, *La Peur*, éditions Le Passeur/Cecofop, 2002.

Delvert, Charles, *Carnets d'un fantassin ; Massiges, 1916, Verdun*, éditions du mémorial, collection témoignages et mémoire, 1981.

Ghouati-Vandrand, Marie-Joëlle, *Il fait trop beau pour faire la guerre. Correspondance de guerre d'Élie Vandrand, paysan auvergnat (août 1914 - octobre 1916)*, La Galipote, 2000.

Papillon, Marthe, Joseph, Lucien, Marcel, *« Si je reviens comme je l'espère »*, Bernard Grasset, 2003.

Richert, Dominique, *Cahiers d'un survivant. Un soldat dans l'Europe en guerre, 1914-1918*, La nuée bleue, Strasbourg, 1994.

Nous crions grâce. 154 lettres de pacifistes, juin-novembre 1916, présentées par : Bonzon, Thierry et Robert, Jean-Louis, Les éditions ouvrières, Collection « Mouvement social », 1989.

Je suis mouton comme les autres. Lettres, carnets et mémoires de poilus drômois et de leurs familles, préface de Rémy Cazals, Peuple Libre et Notre temps, 2002.

Cru, Jean Norton, *Lettres du front et d'Amérique 1914-1919*, Publications de l'université de Provence, 2007.

Sur les témoignages de combattants

Rousseau, Frédéric, *Le procès des témoins de la Grande Guerre. L'affaire Norton Cru*, Le Seuil, 2003

Cru, Jean Norton, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en France de 1915 à 1928*, Presses Universitaires de Nancy, 1993.

Sur les luttes dans les armées

Cazals, Rémy et Rousseau, Frédéric, *14-18, le cri d'une génération*, Privat, Entre légendes et histoire, 2001, 2003.

Bach, André, *Fusillés pour l'exemple, 1914-1918*, Tallandier, 2003.

Offenstadt, Nicolas, *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Odile Jacob, 1999.

Rousseau, Frédéric, *La guerre censurée*, éditions du Seuil, « XX^{e} siècle », 1999.

Roux, François, *La Grande guerre inconnue, Les poilus contre l'armée française*, éditions de Paris/Max Chaleil, 2006.

Smith, Leonard. V, *Command Authority in the French Army, 1914-1918, The case of the 5^{e} Division d'Infanterie*, Dissertation, Columbia University, 1990.

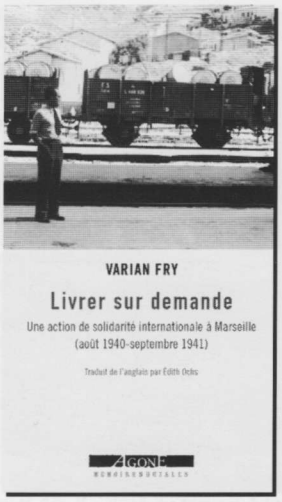

Livrer sur demande
Quand les artistes, les dissidents et les Juifs fuyaient les nazis (Marseille 1940-1941)
Varian Fry

Traduit de l'anglais par Édith Ochs, Marseille, Agone, coll. « Mémoires sociales », 2008, 384 p., 22 € (à paraître le 15/02/2008)

Paru aux États-Unis en 1945, le témoignage de Varian Fry (1907-1967) sur son action à Marseille au début de la Seconde Guerre mondiale attendit 1999 pour être enfin traduit sous le titre de La Liste noire *– sans doute en référence au film à succès qu'un metteur en scène américain venait de consacrer au bon nazi Oscar Schindler… D'une manière moins spectaculaire mais plus soucieuse de la réalité historique, cette nouvelle édition revue et augmentée propose une lecture de l'action de Varian Fry dans le prolongement des tentatives de solidarité du mouvement syndical américain avec les proscrits du fascisme et du nazisme, mais aussi comme les prémisses d'une résistance avant la Résistance, placés sous le signe de l'internationalisme. Dans l'extrait que nous publions ici, Varian Fry se voit signifier les raisons de son expulsion par un fonctionnaire français pour avoir* « protégé des Juifs et des antinazis »…

« Parce que vous protégez les Juifs et les antinazis »

Peu après [...], le consul américain me fait venir et me prévient que la Gestapo fait pression sur la police française pour qu'on m'arrête immédiatement. Quelques jours plus tard, vers six heures du soir, une estafette à moto envoyée par la préfecture se présente au bureau avec une convocation de l'intendant de la police de la région marseillaise, le capitaine de frégate Rodellec du Porzic. Je suis prié de me présenter au local de l'intendant le lendemain matin à onze heures tapantes. Le fait de ne pas répondre à la présente entraînerait mon arrestation immédiate, précise aimablement la convocation.

Je vois Rodellec du Porzic le lendemain. À vrai dire je suis curieux de faire sa connaissance. Je sais que c'est un officier de marine breton d'une vieille famille aristocratique, qu'il a été un bon ami de l'amiral Darlan, qu'il a été nommé à ce poste déplaisant par l'amiral, et que tous les mandats de perquisition qu'on m'a collés sous le nez le mois dernier portaient sa signature ou celle de son chef de cabinet.

J'arrive à son bureau à onze heures pile et il me fait poireauter dehors sur un banc pendant trois quarts d'heure – une forme subtile de torture. Quand l'interphone sonne enfin, on me fait entrer dans un grand bureau, avec une table de travail tout au fond, devant une grande fenêtre. Rodellec du Porzic est assis derrière la table, mais la lumière qui pénètre par la fenêtre est tellement éclatante que je ne parviens pas à voir clairement son visage pendant quelque temps.

Il me fait signe de m'asseoir sur une chaise en face de lui. Puis il ouvre un gros dossier et j'aperçois de temps à autre le papier à lettres bleu de mon comité pendant qu'il tourne lentement les pages. Finalement, il lève les yeux.

— Vous avez causé beaucoup de désagréments à mon bon ami le consul général des États-Unis, déclare-t-il.

— J'imagine que le consul peut régler ses problèmes lui-même, dis-je.

— Mon ami le consul général me dit que votre gouvernement et le comité américain que vous représentez vous ont demandé l'un et l'autre de rentrer immédiatement aux États-Unis.

— Il y a erreur. Mes instructions sont de rester.

— L'affaire de votre secrétaire, poursuit-il, faisant manifestement allusion à Danny, aura de très graves conséquences pour vous.

— Je ne vois pas comment. Un de mes employés a commis une indélicatesse. Mais il a agi sous son entière responsabilité. Il n'y a aucune preuve que j'y aie été mêlé d'une quelconque manière.

— Dans la France nouvelle, nous n'avons pas besoin de preuves, reprend Rodellec du Porzic. Au temps de la République, on croyait qu'il valait mieux laisser une centaine de criminels en liberté qu'arrêter un innocent. Ça, c'est fini. Nous croyons qu'il vaut mieux arrêter cent innocents que laisser un seul criminel s'échapper.

— Je vois que nos idées sur les droits de l'homme sont très éloignées.

— Oui, lâche-t-il. Je sais qu'aux États-Unis vous adhérez encore à la vieille idée des droits de l'homme. Mais vous finirez par partager notre point de vue. C'est simplement une question de temps. Nous avons compris que la société est plus importante que l'individu. Vous finirez par y venir, vous aussi.

Il s'interrompt pour refermer le dossier.

— Quand partez-vous ? demande-t-il.

Je réponds que je n'ai pas de projet précis.

— À moins que vous ne quittiez la France de votre plein gré, reprend-il, je serai obligé de vous arrêter et de vous mettre en résidence forcée dans une petite ville loin de Marseille, où vous serez hors d'état de nuire.

Je dois gagner du temps.

— Je vois, dis-je. Pourriez-vous m'accorder un peu de temps pour que je règle mes affaires et fasse venir quelqu'un d'Amérique pour reprendre ma place comme président du comité avant que je parte ? Je suis disposé à m'en aller, puisque vous insistez. Mais je veux m'assurer que le comité continuera à fonctionner après mon départ.

— Pourquoi vous intéressez-vous à ce point à votre comité ? s'étonne-t-il.

— Parce que c'est le seul espoir pour beaucoup de réfugiés.

— Je vois. Combien de temps vous faut-il ?

— Eh bien, je vais câbler à New York aujourd'hui même. Il va leur falloir un peu de temps pour trouver quelqu'un et encore un peu de temps pour qu'il obtienne son passeport et ses visas et pour qu'il arrive ici. Pouvez-vous me laisser jusqu'au 15 août ?

— Ce sera satisfaisant, conclut-il.

Je me lève pour partir. Puis je reviens sur mes pas pour lui poser une dernière question.

— Dites-moi, franchement, pourquoi vous acharnez-vous sur moi ?

— Parce que vous protégez les Juifs et les antinazis.

Je sais qu'aux États-Unis vous adhérez encore à la vieille idée des droits de l'homme. Mais vous finirez par partager notre point de vue. C'est simplement une question de temps. Nous avons compris que la société est plus importante que l'individu.

Bonnes feuilles

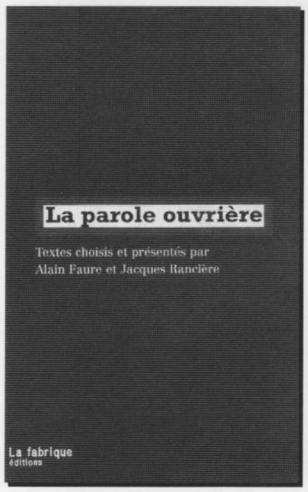

La parole ouvrière

Textes choisis et présentés par Alain Faure et Jacques Rancière, La fabrique éditions, 2007, 346 p., 18 €

Lettre Louis Vasbenter à Flora Tristan (1843)

[...]

Madame, maintenant que selon ma foi, selon mes convictions j'ai combattu vos idées, il me reste à vous prouver que ce n'est ni par esprit de contradiction ni par orgueil que je suis entré dans l'arène de la discussion, mais simplement parce que j'ai cru de mon devoir de dire ce que je pensais sur un objet qui intéresse mes frères. Et comme je ne veux pas être accusé d'avoir cherché à démolir sans avoir cherché à édifier, je soumettrai à votre examen un projet d'organisation dont j'ai parlé à Moreau il y a déjà longtemps. Le voici :

Former une association mutuelle de secours. On demanderait l'autorisation à l'autorité supérieure, la société ayant un but tout philanthropique ne pourrait éveiller la susceptibilité du pouvoir. La nommer Union ouvrière, serait, je crois, une bonne fortune. Du nom d'une chose dépend le plus souvent son succès. Au moyen d'une cotisation de 25 centimes par semaine, on pourrait allouer, aux malades, aux infirmes, aux ouvriers sans travail une somme de 1 F par jour. Les fonds seraient déposés entre les mains de l'autorité locale et rapporteraient le 4. La société sera divisée par séries de 15 ou 20 hommes, ce qui permettrait de s'étendre rapidement et indéfiniment. Un comité central existerait à Paris ; des sous-comités dans toutes les villes ; des délégués parcourraient la France en tous sens afin de former partout l'association. Une correspondance active serait entretenue entre les diverses villes afin de connaître promptement sur quel point les bras seraient abondants et sur quels points ils manqueraient afin d'obvier au chômage, par le transport des ouvriers sur les points qui en demanderaient... Des établissements seraient établis dans toutes les villes pour recevoir les ouvriers arrivants, les loger et les nourrir à un prix très modique ; dans les temps de crise, ces établissements étant nombreux dans les grands centres manufacturiers, les ouvriers y seraient nourris à très bon compte, profitant des avantages de la vie en commun. Les pères de famille pourraient aller chercher là la nourriture nécessaire à l'entretien des leurs. Tout leur serait livré au prix coûtant, des sacrifices pourraient même être faits par l'association entière afin que leur position ne soit point trop affreuse. Quand on serait parvenu à rallier un grand nombre d'ouvriers, il serait facile, par les ressources pécuniaires de l'association, de fonder des bibliothèques, des écoles où les ouvriers viendraient se délasser de leurs rudes travaux. Si l'association devenait trop nombreuse, elle se diviserait en plusieurs corps de 400 ou 500 indi-

Sous peu, on verrait sortir des rangs de la classe ouvrière des hommes capables de comprendre et de conduire les intérêts d'un si grand nombre de parias.

Quand le peuple pense et écrit...

En 1976, A. Faure et J. Rancière prenaient l'initiative de publier chez Bourgois un impressionnant corpus de textes qui rassemblaient des manifestes, des lettres ouvertes, des articles, etc. rédigés entre la révolution de 1830 et le coup d'État du 2 décembre 1851. Cette anthologie est à nouveau disponible aujourd'hui, et même si, quelques décennies plus tard, la perspective éditoriale a changé, la « parole ouvrière » n'a quant à elle rien perdu de sa force et de sa légitimité.

L'intérêt d'un tel travail permet de remonter aux sources du questionnement d'une classe sur son identité, sa dignité et ses conditions d'existence. Étonnamment, et loin de certains stéréotypes romantiques, il apparaît que, dans les couches laborieuses, le pouvoir de s'exprimer ne correspond pas nécessairement à une attitude de révolte ouverte, partant violente. Rancière constate que c'est au lendemain des Journées de juillet que le discours prend à part entière, dans la mentalité populaire, la valeur d'une « arme » censée permettre à une classe de se faire comprendre : *« Les ouvriers [...] parlent pour être reconnus comme autre chose que la force du nombre et la vigueur des bras, manieurs d'outils et de fusils : pour montrer qu'*[ils] *peuvent dire ce qui est juste et raisonnable, qu'il faut leur faire place et non parce qu'ils sont les plus forts, mais parce que cette place est conforme à l'ordre de la justice et de l'histoire ».*

Un tel recentrement sur « l'intelligence » du peuple est à la base d'un nouveau rapport avec les possédants et les patrons : il ne s'agit plus de prétendre les apitoyer ou de leur quémander des bienfaits, mais bien de leur faire reconnaître des droits, comme d'égal à égal. Du coup, la bataille se mènera aussi au niveau de la presse et des images qu'elle véhicule : les maîtres tailleurs, les cordonniers et autres typographes qui adresseront leurs revendications aux journaux bourgeois n'auront de cesse d'y débusquer, au-delà des mots, la portée de l'image de sauvages ou d'esclaves qui leur est volontiers prêtée. Ce décodage permanent de *« la rhétorique de la peur »* participera aussi de la lutte et prendra assez tôt les allures d'une subversion très originale des formes discursives de l'idéologie dominante.

Malgré la détermination et le courage de leurs auteurs, quel intérêt y a-t-il cependant à relire le « Règlement de la Société de l'Union des Doreurs » de 1833 ou encore la prose de Charles Noiret, ouvrier tisserand de son état ? Ces écrits, provenant en majorité d'artisans ou de « compagnons » qui n'ont pas encore connu Marx, n'ont-ils pas été balayés par le rouleau compresseur du capitalisme industriel ? Et quelle importance faut-il encore leur accorder dans une société où le travail est en pleine mutation ?

Dans sa postface de 2007, Rancière revient sur la genèse du projet qui le fit s'immerger ainsi dans des archives déjà passablement inactuelles, « im-pertinentes » dans le contexte politique du lendemain de mai 1968. Ces qualificatifs se voient confirmés, à une époque où, finalement, les réalités du salarié, du précaire,... nous ramènent à un stade presque antérieur à celui que connurent et défendirent les tenants des coopérations et des corporations de la première moitié du XIX^{e} siècle. Le paradoxe n'est qu'apparent et nous apprend pourquoi, au fond, ces pages restent instructives : parce qu'elles portent en elles les germes d'une incitation, d'une provocation à la pensée à propos de la figure, toujours à réinventer, du travailleur.

Frédéric SAENEN

vidus pour ses réunions qui pourraient avoir lieu sous l'assistance d'un commissaire de police : rien ne serait à craindre, aucune discussion politique ne devrait avoir lieu dans ces assemblées. Je crois qu'avec une pareille organisation, on aurait trouvé le moyen de moraliser et d'instruire les travailleurs. Ces hommes rassemblés, se connaissant, sentant leur force, changeraient de route ; la propagande pourrait se faire active, entraînante, les hommes d'intelligence et de cœur trouveraient un nouveau moyen de se développer ; ceux qui sont livrés à leurs propres inspirations en recevraient de nouvelles et d'inconnues pour eux. Sous peu, on verrait sortir des rangs de la classe ouvrière des hommes capables de comprendre et de conduire les intérêts d'un si grand nombre de parias. Alors, le jour de réclamer les droits politiques serait venu ; alors ces nouveaux hommes d'une classe obscure pourraient porter leur blouse dans le sein des assemblées délibérantes et discuter sur les réformes sociales qui doivent changer la face du monde. Alors le peuple comprendrait où sont ses véritables défenseurs, car il ne serait pas étranger aux discussions civiles, pas plus qu'aux moyens de changer les bases de notre organisation sociale. Le mal serait alors atténué.

Madame, recevez cette lettre comme le témoignage de la reconnaissance que vous m'avez inspirée. J'ai toujours regardé comme chose utile tout ce qui pouvait attirer l'attention publique sur les malheurs de la classe dont je fais partie. Je saurai gré toute ma vie à quiconque, par un livre, ou par tout autre moyen, aura tenté d'apporter une consolation à ce pauvre esclave des temps modernes. J'ai toujours pensé que la lumière ne peut sortir que du choc des idées. [...] »

Dans le contexte foisonnant des recherches intellectuelles de l'après mai 1968, ce recueil d'archives ouvrières des années 1830-1851 (1re éd. 1976) souhaitait « retrouver les conditions concrètes d'élaboration d'une tradition révolutionnaire proprement ouvrière », « analyser les formes de sa rencontre problématique avec les théories sociales » *du temps et* « mettre à jour les problèmes internes de cette tradition ». *Derrière la diversité de textes, on trouvait l'expression d'une auto-affirmation de classe à l'encontre des images véhiculées par les dominants. Cette prise de parole était le résultat d'un travail de la pensée destinée à concevoir une autre organisation de la société où chacun ait sa place, et non le cri spontané d'une colère ou d'une souffrance, permettant de poser que* « l'égalité des intelligences reste la plus intempestive des pensées que l'on puisse nourrir sur l'ordre social ». *Dans l'extrait que nous reproduisons, le typographe Vasbenter présente l'idée d'une organisation aux fonctions multiples qui anticipe le projet des Bourses du travail à la fin du XIXe siècle (défense des intérêts ouvriers et auto-éducation comme préalable à l'émancipation) dans un* « mélange de foi militante et de pessimisme aristocratique » *qui marque la tradition syndicale française.*

La chronique médiatique de Jean-Jacques Ledos

DE LA DÉSINFORMATION AU MENSONGE

La désinformation consiste à taire les informations gênantes ou à en travestir l'exposé. Cette pratique semble aujourd'hui dépassée par rapport au risque assumé du mensonge. Les suspects de délits ou les mis en examen de haut rang, dans le monde politique ou dans celui des affaires, n'hésitent plus à nier les faits qui leur sont reprochés tant que la justice n'a pas établi leur culpabilité. Les candidats politiques n'hésitent plus à faire des promesses dont ils savent qu'elles ne peuvent pas être tenues. Les industriels et les marchands contournent les réglementations pour dissimuler les produits interdits et les dangers qu'ils présentent. Le spectacle télévisuel se partage désormais entre la pitrerie, voulue ou non, et le mensonge dont on admet couramment que le prochain fait oublier le précédent.

LES SALAUDS... C'EST LES AUTRES

Les récents mouvements de grève de l'automne ont permis au pouvoir de manipuler l'opinion grâce à des médias complices. Ainsi, on nous assène que les usagers sont mécontents. Sans doute ne demandent-ils qu'à entendre le message qui entretient l'individualisme et l'intérêt collectif ? Les voix (ou les plumes) qui pourraient contester ce point de vue ont, certes, le droit de s'exprimer dans des organes de moindre influence, voire confidentiels. Les nombreuses victimes du libéralisme devraient pourtant se réjouir et saluer l'avant-garde syndicale qui tente encore de retarder ce retour au XIXe siècle des patrons tout-puissants dont le modèle se trouve aujourd'hui dans les pays dits « émergents », où la richesse de quelques-uns se développe sur l'esclavagisme d'un prolétariat confiné dans des camps qui rappellent ceux des pays totalitaires et que dénoncent les bonnes consciences capitalistes.

LE PLUS ARCHAÏQUE DES DEUX...

Archaïques ! C'est ainsi que la droite libérale apostrophe les syndicats qui s'accrochent aux avantages acquis depuis plus d'un siècle, réalisant certains des vœux des sectionnaires de l'An II : égalité des jouissances, partage des profits, pouvoir d'achat, droit au travail, protection sociale, retraite[1]. Ce n'est pas seulement le souvenir de mai 1968 que le gouvernement actuel veut effacer, mais peut-être bientôt celui du Front populaire, celui des luttes qui ont assoupli au cours du XXe siècle (et même avant) la toute-puissance du patron (« maître ») telle que l'affirmait l'article 1781 du code Napoléon (1804). Alors, où est l'archaïsme ?

1. Albert Soboul, *Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire en l'An II, 1793-1794*, Clavreuil, 1958. Réédition Flammarion « Sciences », 1974. Condorcet avait prévu un certain nombre de ces progrès sociaux.

CONTRE-DÉSINFORMATION

Pour contourner les informations de médias gérés par de grands groupes d'affaires, il faut redécouvrir la circulation capillaire qu'on trouvait jadis dans les tracts (ou samizdat en Union Soviétique). Cette information alternative circule aujourd'hui sur les blogs dont l'efficacité est prometteuse puisqu'elle est véhiculée sur l'Internet. Daniel Schneidermann, ancien producteur et animateur de l'émission Arrêt sur images, et Edwy Plenel, ancien directeur de la rédaction du *Monde*, ont ouvert, chacun, un blog à visiter :
http://arretsurimages.net/post/2007/10/23/Pas-de-pub
http://www.mediapart.fr/

TRIOMPHE DES MÉDIAS

Les résultats électoraux récents les plus éclatants illustrent l'importance des médias sous contrôle. Pas de succès pour Berlusconi sans le quadrillage télévisuel qui imposait son message à l'ensemble du territoire italien. En France, N.S. (Notre Seigneur ?) dispose de réseaux majoritairement exploités par des groupes industriels partisans et un secteur public plus que prudent. Le récent succès de Vladimir Poutine, en Russie, aurait-il été aussi plébiscitaire sans la domestication des chaînes de télévision et les pressions extrêmes sur les journalistes ? Les sondages complaisants font le reste. La difficulté de s'informer pour les citoyens qui ne veulent pas penser où il faut penser est certes moins inquiétante que la soumission passive du plus grand nombre, désormais infirme de tout sens critique. ■

PROPAGANDA
d'Edward Bernays
Éditions Zones, 2007,
142 p., 12 €

Aux origines de la manipulation

L'Américain Edward Bernays (1891-1995) est considéré comme le théoricien des relations publiques. La formule est un euphémisme qui désigne l'art de convaincre par la propagande ou la publicité. Son livre *Propaganda*, publié en 1928 et devenu introuvable, a été réédité récemment en traduction française par les éditions Zones, qui l'ont également mis en ligne.

La première phrase du livre annonce clairement le projet : *« La manipulation consciente, intelligente, des opinions et des habitudes organisées des masses joue un rôle important dans une société démocratique. Ceux qui manipulent ce mécanisme social imperceptible forment un gouvernement invisible qui dirige véritablement le pays… »* Quelques pages plus tard, l'auteur précise la démarche : *« Si nous comprenons les mécanismes et les mobiles propres au fonctionnement de l'esprit de groupe, il devient possible de contrôler et d'embrigader les masses selon notre volonté et sans qu'elles en prennent conscience… »*

Alors que le totalitarisme impose une doctrine, la démocratie libérale affine ses méthodes de persuasion afin d'*« amener les gens à faire ou à penser ce qu'on veut qu'ils fassent ou pensent*[1]*… »* L'actualité de ces techniques n'échappera à personne. De nos jours, on désigne plus élégamment les « manipulateurs » sous la formule absconse de « spin doctors ».

Jean-Jacques LEDOS

1. George H. Phelps, *Tomorrow's advertisers and their advertising agencies*, 1929.

Lorsque Edward Bernays (1891-1995), neveu de Sigmund Freud, publie ce guide pratique de la manipulation de l'opinion publique, les mécanismes de contrôle des consommateurs et des électeurs commencent seulement à être soumis à l'étude de conseillers spéciaux. Edward Bernays, expert dans le domaine, est aussi un théoricien qui expose les rouages de son art et cet ouvrage instructif est historiquement et politiquement du plus grand intérêt, car il explique comment fabriquer des campagnes d'action de nature à exercer un pouvoir réel sur la société. Il semble faire écho à *L'homme de cour*, rédigé en 1641 par Baltasar Graciàn, qui, lui aussi, savait de quoi il parlait. *« Il faut premièrement mettre la main aux grandes affaires, et puis l'étendre libéralement aux bonnes plumes »*, écrivait, entre autres choses, le jésuite. *« Car*, ajoutait-il, *il faut rechercher la faveur des écrivains qui immortalisent les grands exploits »*.

Désormais le zèle des médias écrits et télévisuels a remplacé les écrivains – encore qu'une campagne électorale récente ait montré que les stipendiés de la plume, même féminisés, ont encore assez peu de scrupules à se mettre au service de « l'homme de cour » et que cela leur assure un beau chiffre de ventes. Edward Bernays nous explique que les journalistes sont contraints de travailler en bonne intelligence avec leur source et que, de ce fait, il faut savoir en user habilement comme de relais. Si l'homme politique moderne sait s'appuyer sur le savoir-faire de conseillers en communication expérimentés, ils l'aideront, via ces relais complaisants, *« à enrégimenter les masses pour mieux les guider »* (p. 108).

L'auteur, convaincu de son innocence, expose avec une sorte d'impudeur les grands principes de base d'opérations dites de communication. Il s'agit de décrire *« des mécanismes de contrôle de l'opinion publique et d'exposer les méthodes à même de susciter l'approbation générale pour une idée ou un produit »* (p. 38). Il cite les ressorts psychologiques que la propagande doit savoir manipuler pour parvenir à ses fins. Ainsi, par exemple, il insiste sur le goût de la compétition, la sociabilité, l'exhibitionnisme et le plus important, si l'on en croit ses dires, la sollicitude maternelle. De telles opérations lui ont permis de faire évoluer les comportements : de permettre aux femmes de fumer dans la rue, au nom de la lutte pour leur émancipation ; de déconsidérer l'usage des transports en commun au profit de l'automobile ; d'expliquer comment élire un président et surtout de le faire aimer, c'est-à-dire d'organiser la fiction de la démocratie représentative.

Les applications ne s'arrêtent pas au seul champ du marché national et de la rivalité politique entre républicains et démocrates. Elles ont aussi été étendues au domaine des relations internationales. On peut, grâce à ces méthodes, déclarer la guerre à un pays dont on convoite les richesses, comme à Cuba en 1898. Il est aussi désormais possible de renverser un gouvernement légal en Amérique latine au profit d'un groupe de voyous favorables aux intérêts des grandes compagnies américaines. La première grande opération du genre eut lieu au Guatemala en 1950. Début d'une longue et interminable série. Tout ceci avec l'assentiment de l'opinion publique, et au nom de la démocratie et de la justice. *« À supposer*, dit-il avec un aplomb et un cynisme qui laissent sans voix, *qu'il y ait de la propagande fausse ou malhonnête, ce ne serait pas un motif suffisant pour rejeter en bloc toutes ces méthodes »* (p. 104). *« L'important*, ajoute-il un peu plus loin, *n'est pas qu'une information soit ou non de la propagande. L'important est qu'elle soit d'actualité »* (p. 136). Et il précise que le conseiller en relations publiques doit jouer un rôle important si l'on veut que le gouvernement défende les intérêts privés. Aux yeux de l'auteur, il est légitime qu'il serve en faisant accroire à tous qu'il est au service du bien commun.

En 1928, Bernays explique sans détour qu'à l'avenir, ceux qui influenceront les opinions publiques détiendront réellement le pouvoir et plaide pour la propagande, ce gouvernement invisible au service des industries automobiles et pétrolières américaines. Les techniques issues de la psychanalyse lui sont donc très utiles. La presse, le cinéma et d'une façon générale tout ce qui contribue à diffuser des fictions fondées sur la manipulation de l'information sont mobilisés dans des actions coordonnées et planifiées.

Ce maître de l'art a ouvert la voie et éclaire les méthodes de gouvernement modernes d'une lumière d'autant plus éblouissante qu'elle ne vient pas des opposants traditionnels. *« La propagande politique au XX^e siècle n'est pas née dans les régimes totalitaires, mais au cœur même de la démocratie libérale américaine »*, comme le rappelle dans sa préface Normand Baillargeon, par ailleurs auteur d'un *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, paru chez Lux en 2007.

Jean-Luc DEBRY

Une philosophie du présent

Considéré comme l'un des plus importants philosophes français de la seconde moitié du XX[e] siècle, Michel Henry (1922-2002) a laissé une œuvre multiforme fondée sur une phénoménologie radicale de la vie, d'un accès difficile pour les non spécialistes. Ce livre d'entretiens constitue une introduction à une pensée qui a abordé d'une manière originale les problèmes de la société. L'auteur s'est livré à un examen de l'œuvre de Marx (Marx, t. I *Une philosophie de la réalité*; t. II *Une philosophie de l'économie*, 1976), à une époque où les orthodoxies marxistes dominaient la scène intellectuelle, résumant sa réception posthume : *« Le marxisme est l'ensemble des contresens qui ont été faits sur Marx »*. Pour lui, il y a deux critiques de l'économie chez Marx qui n'ont pas été suffisamment distinguées : *« la plus connue, montrant qu'on ne paie pas à l'ouvrier la totalité de son travail et qu'à partir du surtravail non payé se constitue la plus-value »* ; *« une critique de l'économie par échange en général* [...] *C'est l'idée* [...] *qu'il n'est pas possible de substituer de l'argent au travail de chacun.* [...] *Car il n'y a pas d'équivalent qui puisse faire du travail vivant une valeur d'échange. »* Marx permet de penser *« une idée limite qui est finalement celle de l'élimination de l'économique, de la valeur d'échange et de l'argent »* dans la mesure où son analyse des forces productives révèle deux éléments hétérogènes : *« l'un subjectif, le travail vivant qui seul crée la valeur, et l'autre objectif, les instruments de travail et les matières premières »*. L'invasion de ce dernier dans les forces productives tend *« vers une production entièrement automatique dont le travail vivant serait exclu »*. Sa part réduite laisse les individus libres de vivre, mais pour que cette libération soit effective, il faut, dit Marx *« que l'individu soit rendu à lui-même, à l'activité artistique et scientifique »*.

Michel Henry a poursuivi sa réflexion avec *Du communisme au capitalisme* (1990) lors de l'effondrement des régimes dits socialistes qui dévoilaient *« la vérité profonde de notre temps »* avec des lois mortifères qui mènent le monde. À l'Est, l'échec était dû à *« une organisation rationnelle de l'activité humaine qui a abaissé l'individu »*, tandis qu'à l'Ouest, le libéralisme mènera la société à sa perte en remplaçant l'individu par un système d'abstractions : valeur, capital, intérêt.

Dans son plus célèbre essai, *La barbarie* (1987), Henry dénoncera le paradoxe de l'époque contemporaine : *« un développement sans précédent du savoir allant de pair avec l'effondrement de la culture »*, révélant le *« sentiment tragique d'impuissance que tout homme cultivé éprouve devant les faits »*. Ainsi de ce que l'on nomme « actualité » – *« une sorte de surgissement ponctuel, en dehors de toute histoire profonde, de tout tenant et aboutissant, de toute continuité »* – dont notre vie quotidienne est saturée : *« L'actualité de l'image est là pour occuper l'esprit un moment et pour disparaître tout aussitôt. L'actualité, caractérisée par l'instantanéité, présente un second caractère : l'insignifiance. C'est parce qu'elle advient qu'on la regarde, mais comme elle est insignifiante, elle doit immédiatement disparaître pour céder la place à une autre. »*

Il est rare qu'une œuvre philosophique aille au cœur des préoccupations qui agitent notre présent, permettant de penser au-delà de l'économie, à l'encontre de la pensée unique régnant sans partage.

CJ

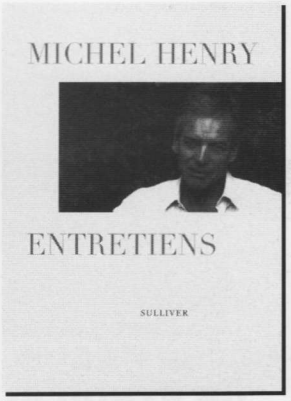

ENTRETIENS
de Michel Henry
Sulliver, 2007,
154 p., 22 €

Portrait d'une femme libre

Anarchiste, féministe, partisane de l'amour libre, oratrice réputée autant que redoutée, Emma Goldman est l'une des figures les plus attachantes du mouvement libertaire. Plus activiste que théoricienne, elle a marqué de son empreinte l'histoire du mouvement ouvrier américain. Il n'est guère surprenant que l'historien Howard Zinn, auteur d'une monumentale *Histoire populaire des États-Unis* (Agone, 2002), s'en soit épris au point de lui consacrer une pièce de théâtre.

Nous la découvrons à Rochester où, jeune femme issue de l'immigration juive russe, elle gagne de quoi survivre dans les fabriques de vêtements. Nous sommes au début des tumultueuses années 1880, où le syndicalisme, en plein essor, se heurte à la violence de la répression étatique et patronale.

On la retrouve à New York. Sa conscience de classe s'est affermie ; elle a soif d'action ; elle se mêle à un petit groupe d'anarchistes, dont l'austère Alexandre Berkman, Fedya, l'artiste, et Johann Most, orateur puissant et charismatique. Trois hommes qui seront, pour elle, autant d'amants.

Après l'emprisonnement de Berkman, coupable de tentative d'assassinat sur un patron, Emma Goldman prend la route, parcourt les États-Unis en tous sens pour y défendre la cause ouvrière, celle de l'anarchisme et du féminisme, mais aussi l'œuvre littéraire d'un Ibsen ou d'un Bernard Shaw. Elle fait souvent salle comble et doit tout aussi souvent quitter les lieux en hâte pour éviter l'arrestation. Ses propos choquent l'Amérique de la libre entreprise tout autant que l'Amérique puritaine.

Elle vit une relation tumultueuse avec un personnage atypique et peu apprécié des libertaires. Ben Reitman, médecin de profession, est un insatiable coureur de jupons, un beau parleur qui la bouleverse, l'envoûte et l'irrite à la fois. Car le mérite de cette pièce de théâtre est de nous faire voir une Emma Goldman en chair et en os, en militante révolutionnaire revendicative, en féministe implacable mais aussi en être humain prisonnier de ses désirs. Goldman disait de Reitman qu'il *« avait tout de la belle brute »* et malgré toute la force de ses convictions, elle a mis de longues années avant de se séparer de cet amant qui parvenait à la rendre jalouse.

En mai 1917, Emma Goldman est arrêtée une nouvelle fois. Sa propagande anti-patriotique déplaît au gouvernement. Afin de se débarrasser d'elle, il annule la nationalité de son mari, Jakob Kershner, un homme dont elle s'est séparée à peine sortie de l'adolescence. Emma Goldman n'est plus alors protégée de l'expulsion. Arrêtée, incarcérée, elle est finalement expulsée vers la Russie en 1919 comme tant d'autres immigrés russes, Berkman en tête. Mais ceci est une autre histoire, qu'Howard Zinn ne nous conte pas...

Avec cette pièce de théâtre, il nous plonge dans le climat de guerre sociale qui sévissait alors aux États-Unis. Car la violence de la répression y est sans aucune mesure avec celle que l'on a connue dans l'Hexagone. Il livre aussi un beau portrait de femme en forme d'hommage : libre, combattante, joyeuse et volontaire, rétive à toutes les soumissions.

Christophe PATILLON

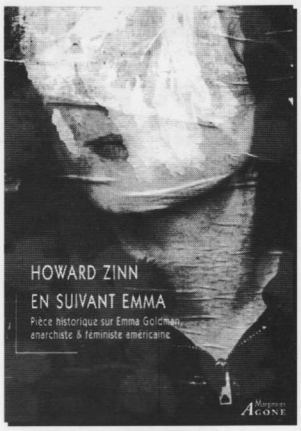

EN SUIVANT EMMA
(PIÈCE HISTORIQUE SUR EMMA GOLDMAN, ANARCHISTE ET FÉMINISTE AMÉRICAINE)
de Howard Zinn
Marseille, Agone,
coll. « Marginales »,
2007, 172 p., 15 €

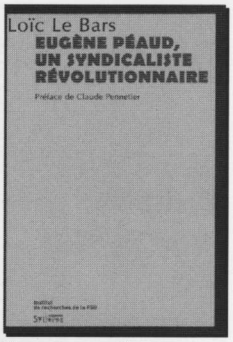

EUGÈNE PÉAUD, UN SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE
de Loïc Le Bars
Syllepse
et l'institut de recherche
de la FSU,
2007, 141 p., 15 €

La génération syndicaliste

L'institut de recherche de la FSU et les éditions Syllepse coéditent l'étude que Loïc Le Bars consacre à Eugène Péaud (1905-1976). Cet ouvrage préfacé par Claude Pennetier attire l'attention du lecteur sur le parcours d'un militant emblématique d'une époque où le syndicalisme fut un foyer révolutionnaire dans une région, la Vendée, dominée par les courants les plus réactionnaires de la droite catholique française. Dans son avant-propos, Jean Péaud situe d'emblée l'intérêt de l'ouvrage consacré à son père en citant Jean Maîtron. Il souligne dans son texte inaugural *« le rôle de levier méconnu de l'histoire »* joué par cette génération de militants dévoués, actifs, énergiques, qui, quoi qu'il leur en coûtât sur le plan personnel et politique, restèrent toujours fidèles à leurs convictions politiques. Ce fils d'instituteurs, lui-même instituteur, joua en effet un rôle important dans le mouvement socialiste révolutionnaire vendéen. Il s'inscrit dans une tradition et une histoire qui vit des personnages comme Maurice Dommanget, entre autres, mettre leurs talents d'historiens et d'animateurs politiques au service des combats menés par le syndicalisme ouvrier de leur temps. Figures qui marquèrent la grande époque de la CGTU et qui furent de tous les combats, de toutes les révoltes, de toutes les résistances, y compris face à l'appareil bureaucratique du mouvement ouvrier dans un contexte particulièrement agité.

Toujours attentif à protéger l'autonomie des unions locales, Eugène Péaud, homme de terrain, porté par un inaltérable esprit critique, faisait face aux manœuvres des appareils, exprimait si nécessaire ses critiques avec une sincérité de conviction qui force le respect. Ce qui le conduisit assez naturellement à se faire exclure du Parti communiste en 1928 par Charles Tillon. Ensuite, il se rapprocha des trotskistes et des communistes de gauche, vis-à-vis desquels il garda toujours une distance critique, puis rejoignit le combat de la gauche révolutionnaire aux côtés de Marceau Pivert au sein de la SFIO. Après la guerre, il fut de toutes les tentatives pour réactiver ce courant d'idée. Pour ces militants comprimés entre un PCF hégémonique au stalinisme flamboyant et assumé, une SFIO plus politicienne que jamais, et des trotskistes en crise, croisant sur leur route des chrétiens de gauche tout à fait respectables, l'affaire ne fut jamais simple. Et pourtant, malgré les échecs et les déceptions, Eugène Péaud n'abandonna jamais la partie. En 1958, il fut de ceux qui créèrent le PSU. Ce qui est remarquable dans le travail de Loïc Le Bars, c'est que l'homme est toujours présent à travers le militant.

Jean-Luc DEBRY

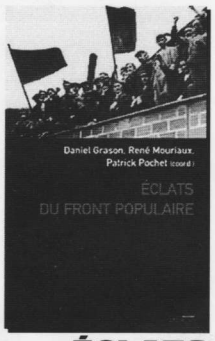

ÉCLATS DU FRONT POPULAIRE
de Daniel Grason, René Mouriaux, Patrick Pochet
Syllepse,
2006, 230 p., 18 €

Une histoire du Front populaire

Rassemblant des contributions variées et originales, ainsi que de nombreux documents (photographies, textes), cet ouvrage collectif entend proposer un autre regard sur le Front populaire, au plus près des populations qui l'ont vécu. Au travers d'éclairages locaux (sur la banlieue ouest de Paris, spécialement Nanterre, et Marseille), on perçoit plus concrètement l'ampleur des événements, la rupture que constituent les grèves et les affrontements du Front populaire. Malgré une certaine focalisation sur des aspects plus facilement accessibles (résultats électoraux, candidats communistes et socialistes aux élections), la lutte à la base apparaît dans toute sa conflictualité.

Loin de se réduire à une série de négociations au sommet ainsi que de mots d'ordres politiques et syndicaux, le Front populaire apparaît comme une période particulière de la vie politique française, qui se construit lentement en fonction des évolutions stratégiques des organisations de la classe ouvrière. Les approches transversales (sur les enseignants, les intellectuels antifascistes, les femmes salariées…) font ressortir cet « air du temps », cet état d'esprit, lorsque *« tout semble possible »*, esquissé par Nicolas Béniès, au travers des bouleversements culturels (musicaux surtout) et des évolutions économiques (le triomphe de Keynes). Une chronologie détaillée et internationale élargit l'horizon sur cette période.

En abordant des aspects moins souvent évoqués (le travail des femmes, l'organisation des travailleurs immigrés, ou encore l'attitude des enseignants et enseignantes, non grévistes, mais très attentifs aux luttes du Front populaire), cet ouvrage laisse entrevoir une classe en lutte, constamment confrontée à une droite et à une extrême droite particulièrement actives. Ces luttes ne se limitent pas à l'été 1936 et aux occupations joyeuses. Les grèves défensives de l'hiver 1937, les désillusions de 1937-38, les divisions politiciennes ont toutes leur place dans cette histoire du Front populaire, tout comme la montée en puissance silencieuse de la classe ouvrière dès les années 1920.

Renaud VIOLET

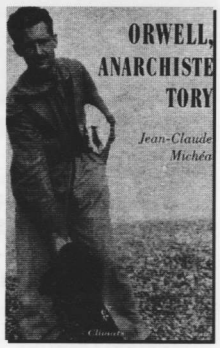

ORWELL, ANARCHISTE TORY
de Jean-Claude Michéa
Climats,
2007, 143 p., 14 €

Georges Orwell, l'inclassable

Orwell (1903-1950) est un écrivain anglais, dont l'œuvre porte la marque de ses engagements, qui trouvent pour une large part leur source dans l'expérience personnelle de l'auteur : contre l'impérialisme britannique, après son engagement de jeunesse comme représentant des forces de l'ordre colonial en Birmanie ; pour la justice sociale, après avoir observé et partagé les conditions d'existence des pauvres et déclassés à Paris et à Londres ; contre les totalitarismes nazi et soviétique, après sa participation à la guerre d'Espagne au sein du POUM, parti révolutionnaire.

Lorsqu'on l'invitait à se définir politiquement, Georges Orwell, un brin provocateur répondait : *« anarchist tory »*, qu'on peut traduire comme anarchiste conservateur. Mais suffit-il qu'une position politique soit inclassable au regard des canons de la pensée dominante pour être incohérente ? Jean-Claude Michéa, dans un essai aussi court que passionnant déjà publié en 1995, s'efforce avec lucidité d'établir qu'il est possible d'être l'un des analystes les plus lucides sur l'oppression totalitaire sans en renoncer à la critique radicale de l'ordre capitaliste soi-disant immuable. Il démontre qu'il est possible d'être un défenseur intransigeant de l'égalité réelle et de la justice sociale sans souscrire au réalisme prétendument progressiste ou moderniste qu'on voudrait imposer.

Est joint en appendice le texte d'une conférence prononcée par l'auteur en 1995 devant le groupe de Montpellier de la Fédération anarchiste, déjà publié dans la revue *MAUSS*, n° 9, 1er trimestre 1997.

Pierre-Henri ZAIDMAN

Sur un coin de table du Politburo

DESSINE-MOI UN BOLCHEVIK
Édition française présentée par François-Xavier Nérard, Tallandier,
2007, 232 p., 32 €

Les amateurs de curiosités se passionneront pour cet ouvrage qui présente un ensemble de documents inédits, dessins et caricatures réalisés par et pour les hauts responsables de l'Union soviétique entre 1923 et 1937.

Les dirigeants de l'URSS, réunis dans le cadre du Politburo ou d'instances exécutives majeures, discutaient quotidiennement du présent et de l'avenir de la société soviétique, de son organisation, de la politique à mener. On imagine des débats houleux et tendus, parfois des querelles de personnes, reflétant souvent les contradictions du régime. À ce moment de l'évolution de l'Union soviétique, qui représente un véritable espoir pour certains travailleurs de l'Europe, voire des Amériques, la stalinisation du régime impose la terreur généralisée, même pour ses dirigeants, en plus d'une dictature sanguinaire pour le pays. L'URSS, engagée dans la voie de la construction du « socialisme dans un seul pays », voit les purges se multiplier dans les années 1930, au point que Staline fait disparaître en quelques années l'avant-garde qui a dirigé la révolution bolchevique.

Que se passait-il lors de ces réunions au plus haut sommet de l'État soviétique, notamment après la mort de Lénine ? Si l'ouverture des archives répond partiellement à la question, ce livre dévoile un loisir inattendu chez ces dirigeants de haut vol : la pratique de la croquade, du dessin, voire de la caricature.

Entre les interventions, les débats, les discussions de couloir et les conciliabules, certains dirigeants se plaisent à croquer tel ou tel sur de petits papiers qui vont faire le tour de l'assemblée. Ainsi dans ce livre, le lecteur peut-il découvrir de beaux portraits de Boukharine, Staline ou Kamenev.

Le crayon se fait généralement sympathique, voire amusé. Les auteurs, en général piètres artistes, privilégient le profil, plus simple à représenter.

L'ouvrage met en vis-à-vis ces dessins avec des portraits photographiques de ceux qui, à cette époque, ont marqué la destinée de l'URSS et se sont affrontés autour du pouvoir.

Dans cet ensemble hétéroclite, comportant parfois des annotations et des rajouts (les images circulent de mains en mains et sont ainsi modifiées, enrichies), se distinguent trois dirigeants-dessinateurs : Boukharine (1888-1938), Mejlaouk (1893-1938) qui sera nommé président du Gosplan et Belotski (1895-1940), proche de Vorochilov après avoir soutenu un temps Trotski dans sa lutte contre la stalinisation du régime.

Mais la pratique du dessin ne se limite pas à ces trois-là. Staline ne rechigne pas à croquer tel orateur, et de très nombreux dessins non signés témoignent d'une activité fort répandue chez ces hommes (il y a peu de femmes dans cet univers) trempés dans les tourments de la révolution ou de la guerre civile.

Ces dessins devaient avoir un rôle récréatif, apportant une touche un peu frivole dans ces journées grises passées à entendre de longs rapports ou à supporter les récriminations. Ils nous touchent d'abord et avant tout par leur naïveté, très peu de leurs auteurs se montrant habiles dessinateurs. Le trait se veut parfois comique, tel dirigeant se trouvant mis en scène dans une posture indélicate, voire le corps animalisé en oiseau, en chien ou encore en monstre. Trotski est affublé d'un corps de lion (Lev, en russe, signifie lion), Boukharine transformé en renard porcin. Parfois un commentaire en forme de légende éclaire une situation. Les jeux de mots ne sont pas rares. Portraits ou charges sont le plus souvent couchés sur du papier blanc au crayon, voire à l'encre. Jamais publiés auparavant, ils servaient à amuser les dirigeants de l'époque et ont fait l'objet de collections par certains d'entre eux. Comme dans la caricature traditionnelle, le dessinateur recourt parfois à la nudité dégradante, à la scatologie, voire même à la pornographie pour les charges les plus triviales !

Certains dessins complexes évoquent les tensions et les divisions au sein de l'appareil d'État, et les scènes les plus élaborées traduisent même l'évolution économique ou politique du pays. Le Politburo dont les secrets étaient bien gardés nous est ainsi montré sous un jour étonnant : le commissaire du peuple pouvait se montrer potache avec son crayon, avant de voter la mort d'un camarade ou de disparaître à son tour dans les poubelles de l'histoire.

Ce livre ne raconte en rien l'histoire de la caricature soviétique, mais il montre que la pratique du dessin et sa version caricaturale alimentaient la sociabilité de la nomenklatura en URSS. La caricature que l'on connaît plutôt comme moyen de propagande ou loisir collectif et populaire se révèle ici sous un jour inattendu. Elle fait partie du quotidien des plus hautes sphères de l'appareil d'État soviétique, comme un reflet d'elles-mêmes.

Les élites des XIX^{e} et XX^{e} siècles se sont intéressées à la caricature comme pratique personnelle destinée à un milieu restreint de familiers. On pense à Victor Hugo en France, ou en Allemagne à Heinrich Mann. La caricature comme phénomène social a de multiples facettes et ce livre nous révèle avec intérêt l'une d'entre elles, qui n'est pas la moins fascinante.

Guillaume DOIZY
http://www.caricaturesetcaricature.com

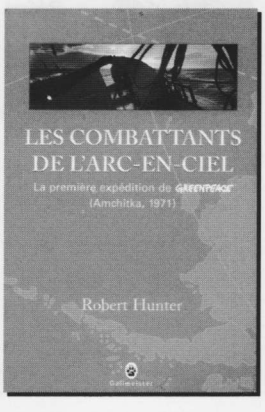

LES COMBATTANTS DE L'ARC-EN-CIEL, **La première expédition de Greenpeace (Amchitka, 1971), de Robert Hunter, Gallmeister, 2007, 252 p., 22,90 €**

À l'heure où le thème de l'écologie fait l'objet d'une opération de détournement de grande ampleur avec le Grenelle de l'environnement et où nombre d'ONG font le choix de la reconnaissance institutionnelle au risque d'une instrumentalisation pour des opérations de *greenwashing*, il faut lire le témoignage du journaliste canadien Robert Hunter (1941-2005) sur l'expédition qui préluda à la création de Greenpeace.

À bord d'un vieux bateau de pêche, une douzaine de radicaux, dans l'esprit de la contestation des années 60, partent de Vancouver pour l'île d'Amchitka, en Alaska, afin de s'opposer à un essai nucléaire américain.

Alors que, dans une dangereuse escalade, les États-Unis affrontent l'URSS par essais nucléaires et conflits locaux interposés, ces partisans de l'action directe défient la première puissance militaire de la planète et parviennent après bien des difficultés et des péripéties à mobiliser l'opinion publique internationale en faveur de l'interdiction de ces tests.

Un indispensable retour aux sources pour les partisans d'une écologie radicale !

COURBET FACE À LA CARICATURE
LE CHAHUT PAR L'IMAGE
de Thomas Schlesser et Bertrand Tillier
Kimé, 2007,
187 p., 20 €

Le peintre et la critique

Autant le dire, avec ce livre, les amateurs de belles images seront déçus. *« Jamais, depuis le volume de Charles Léger en 1920, une telle masse documentaire n'avait été rassemblée »* annonce la jaquette. Hélas, si le nombre impressionne, 200 gravures s'attaquant à la figure ou aux œuvres du peintre réaliste, la qualité des reproductions fait généralement défaut : images floues, en noir et blanc même pour les charges produites en couleur (nombreuses à partir de 1870), vignettes de taille très réduite rendant difficile la compréhension de la scène, légendes illisibles… Quel dommage ! Car la jaquette ne ment pas, la documentation s'avère particulièrement riche et passionnante !

L'esprit se délecte de ces charges innombrables, Courbet le réaliste fut l'artiste le plus caricaturé de son temps, précédant de quelques années Zola et son naturalisme. Sous les crayons de Cham, Bertall, Nadar, Quillembois, puis plus tard de Gill ou Le Petit, dans *Le Charivari*, *Le Journal amusant*, *Le Journal pour rire*, *La Lune* et *Le Grelot* pour ne citer que quelques supports, l'artiste voit son œuvre passée au crible de la raillerie. Le milieu du XIX[e] siècle instaure une tradition, celle des salons caricaturaux, proposant au lecteur avisé des parodies réjouissantes et parfois très méchantes des œuvres présentées au salon ou, avec Courbet… présentées tout court.

Le dessinateur s'ingénie alors à rendre compte des évolutions artistiques, en les prenant évidemment en mauvaise part, pour mieux susciter le rire. Toute nouveauté se voit flétrie (comme l'impressionnisme par exemple), mais aucun peintre ou sculpteur n'est alors à l'abri. La caricature s'interpose entre l'œuvre et le spectateur, fonctionnant comme une véritable critique dérisoire de l'art, qui prend parti et s'étale à côté du discours savant et autorisé sur les salons. L'ingénieuse parodie des œuvres vise également leur réception, dans la relation complexe qui s'établit avec le spectateur (parfois lui aussi moqué).

Courbet suscite l'horreur et le dégoût : des membres du jury s'évanouissent à la vue de ses œuvres ; un zouave, qui en a pourtant vu d'autres, est pris d'un mouvement de recul devant un tableau illisible, mais dont la signature « Courbet » apparaît en grand.

Autour des *Casseurs de pierres*, tout un discours dévalorisant se met en place, qui traduit une certaine crainte de la subversion du discours présumé de Courbet (considéré comme un socialiste), tout autant qu'un fort mépris social. On retrouve ce mépris dans l'ensemble de la critique graphique de l'œuvre du peintre, contre un monde qui n'a pas l'habitude d'être dévoilé dans les salons : la campagne et les paysans (les fileuses, par exemple), dont la saleté et la laideur offusquent le spectateur (et le dessinateur en premier lieu). Pour salir le peintre, la caricature accable ses modèles et accroît leur difformité présumée.

Mais le dessin satirique n'absout pas Courbet, accusé de ne point savoir peindre. Cette critique produit les vignettes les plus fascinantes : les caricaturistes arborent des graphismes enfantins et simplificateurs, jouant sur les disproportions, voire les distorsions produites par le jeu de déséquilibre dans la disposition des éléments sur un visage par exemple, ou sur l'ensemble d'un corps. Ces vignettes évoquent les facéties des incohérents, qui s'opposeront, quelques années plus tard, sous couvert de dérision, à la tradition académique.

Les charges visent également l'homme public présenté comme infatué de sa personne, le regard hautain, avant de devenir le révolutionnaire « déboulonneur » et le « colonnard ». À la fin de sa vie, Courbet, dans la caricature, est devenu gros et alcoolique.

Le lecteur, quoi que nécessairement déçu par la qualité des images reproduites, se consolera avec l'analyse de Thomas Schlesser, auteur de plusieurs études sur Courbet, et de Bertrand Tillier, spécialiste de la caricature et du peintre franc-comtois. Le passionnant essai, riche et très documenté (qui comprend également une table des dessinateurs et une bibliographie indicative), s'intéresse à l'imagerie dévalorisante de la peinture de Courbet, sous l'angle de la critique esthétique, et met en perspective le dessin de presse contre le peintre dans l'histoire générale de la réception de son œuvre et de sa personne au XIX[e] siècle.

Une promenade passionnante dans les arcanes de l'infortune critique de Courbet, mort en 1877 et qui devra attendre 1882 pour voir une exposition rétrospective posthume à l'école des Beaux-Arts de Paris réhabiliter enfin son art.

Guillaume DOIZY
http://www.caricaturesetcaricature.com

LA VIE DES FORÇATS, d'Eugène Dieudonné, Libertalia, 2007, 210 p., 10 €

Condamné à la peine de mort le 27 février 1913 dans le cadre du procès des anarchistes survivants de la bande à Bonnot alors qu'il a été innocenté par Octave Garnier pour le hold-up de la rue Ordener, Dieudonné voit sa peine commuée en une condamnation aux travaux forcés à perpétuité. Arrivé en Guyane en janvier 1914, il y restera, malgré plusieurs tentatives d'évasion, jusqu'à sa grâce obtenue en 1927 à la suite de la campagne entamée quatre ans plus tôt par le journaliste Albert Londres pour dénoncer le caractère inhumain et barbare des bagnes de Guyane. Écrit en 1930, ce livre relate avec distance et objectivité cette expérience de quinze années dans les geôles de la III[e] République, posant en filigrane la question de la compatibilité entre un régime qui se veut démocratique et une réalité carcérale aux antipodes des valeurs qu'il revendique.

LES AMIS DE PANCKOUCKE, *L'Abeille*, n° 6, Société des Amis de Panckoucke, Jean-Paul Visse, 31 avenue de la Gare, 59118 Wanbrechies

Cette association créée en 2005 à la suite d'une exposition sur la presse roubaisienne à la médiathèque de Roubaix réunit des passionnés d'histoire et de la presse dans le Nord et le Pas-de-Calais. Pas moins de 245 titres sont nés entre 1829 et 1914 à Roubaix ! Mais les études sur cette presse sont rares. Un vide qu'entendent combler les Amis de Panckoucke, nom du promoteur de *L'Abeille flamande*, premier périodique paru dans cette région. Pas surprenant que l'association, pour publier ses travaux, édite un périodique appelé *L'Abeille* ! Dans le numéro 6 de septembre dernier, sur douze pages, on trouve des études sur la presse sous la Révolution à Douai, autour d'une collection de journaux clandestins (1940-1945) de la médiathèque de Roubaix, des nouvelles de la vie des médias dans la région et une bibliographie de la presse régionale.

Quand la télé était culturelle

Il y a des années que Jean-Jacques Ledos collabore à notre revue dans le cadre de l'information, notamment en matière de radio-télévision. Nous savons ainsi sa parfaite connaissance en ce domaine et connaissions son souhait d'écrire une histoire de la télévision, en particulier des débuts du service public en 1945 au néolibéralisme en 1975. La sortie de son ouvrage n'est donc pas une surprise pour nous, et nous lui savons gré d'avoir écrit cette description de la télévision de papa que nous avons connue et qui nous enchanta par ses grands reportages et ses émissions culturelles ou de variété. En ce temps-là, l'argent ne dictait pas sa loi et la télévision n'était pas encore (ou presque pas) le principal moyen de gouvernement des politiques au pouvoir. « *Notre présent,* écrit l'auteur dans sa conclusion, *confirme son installation dans une sous-culture dont on nous assure qu'elle répond à la demande du plus grand nombre. On peut parler de médiocrité lorsque des animateurs vulgaires font applaudir dans des spectacles futiles la grossièreté des mots et des situations ou exhibent l'ignorance dans des jeux, abusivement désignés comme culturels.* »

Le texte est écrit avec parcimonie et grande précision, à la manière des bons historiens. Chaque fait est étayé de sources nécessaires et précisément daté. Nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs qui s'inquiètent de la dérive culturelle de notre télévision de lire cet ouvrage qui sera, n'en doutons pas, une référence pour les années à venir.

Georges PELLETIER

L'ÂGE D'OR DE LA TÉLÉVISION
1945-1975
de Jean-Jacques Ledos
L'Harmattan, 2007,
288 p., 24 €

L'histoire d'une mine de charbon de terre

« *Un étrange mélange de passion et d'intérêts* » constate l'auteur dans son avant-propos d'une histoire des mines de charbon de Littry dans le Calvados. Une histoire qui commence avec ce marquis de Balleroy qui trouve « *une mine de charbon de terre* » en cherchant du minerai de fer pour sa forge. On est en 1740. L'histoire sera mouvementée et longue puisque la mine, avec un dernier sursaut pendant la deuxième guerre mondiale, cesse toute exploitation en 1949. Dès ses débuts, elle n'a pas d'avenir. Un mémoire de la chambre de commerce de Normandie est sans appel : « *Le charbon de Littry est inférieur* ». Constat repris par les artisans de la région qui protestent contre ce charbon chargé de terre qui tombe en poussière et lui préfèrent grandement le charbon anglais. Et pourtant, la mine survit en trouvant un marché local : le charbon est utilisé pour la cuisson de la pierre calcaire ainsi transformée en chaux afin d'amender les terres. Sous la Révolution, le charbon de Littry est réquisitionné par la République pour les besoins de la défense. Plus tard, ce sera le débouché providentiel des usines à gaz. Suivra la fabrication des briquettes permettant de valoriser les charbons de mauvaise qualité. Mais cette lutte pour la survie cesse en 1880, l'exploitation étant trop déficitaire.

Le second conflit mondial voit une tentative de relance de l'exploitation non sans difficultés, et ce n'est qu'en 1945 que sort la première tonne de charbon. Ingénieurs et mineurs n'avaient pas fait de zèle pour fournir du charbon à l'occupant. Mais l'après-guerre, c'est aussi la concurrence du charbon américain en plus du charbon anglais, puis du charbon polonais… En décembre 1949 c'est la dernière Sainte-Barbe.

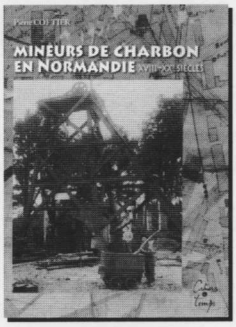

MINEURS DE CHARBON EN NORMANDIE
de Pierre Coftier
Éditions Cahiers du Temps,
208 p., 25 €

UN SIÈCLE AU SERVICE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

d'Yves Blavier, Mutualité Française Finistère Morbihan, 14 rue Colbert, 56325 Lorient Cedex

Sous ce titre qui définit ce que fut le rôle de l'Union Mutualiste du Finistère, voilà un ouvrage qui, comme le précise le dernier président de cette « *organisation secourable* » revient à faire « *l'histoire humaine de notre département* ».

Yves Blavier, professeur d'histoire, connu des lecteurs de *Gavroche*, y raconte toutes ces années d'entraide dans l'UMF créée en 1905, non sans rappeler le développement des sociétés de secours mutuel pendant la révolution industrielle du XIX[e] siècle. Un développement qui se fait attendre toutefois dans le Finistère, où la mentalité rurale se prête mal à cette forme de solidarité. Yves Blavier nous surprend en rappelant qu'une des premières tâches des sociétés est de s'occuper des funérailles dont trop de pauvres ne pouvaient pas payer les frais.

Un ouvrage réussi qui, en dépit d'archives disparues, nous fait revivre les moments importants de mise en place d'une œuvre sociale encore en pratique pour de nombreux adhérents.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à *Gavroche* à partir du numéro 154

Un an (4 numéros) : 30 € – Étranger : 32 € (par avion)

Tarif spécial étudiant et chômeur : 20 € – Tarif de soutien : à partir de 35 €

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Adresser bulletin et titre de paiement à : Scoop Presse – Gavroche, BP 863, 27008 Evreux Cedex

L'amateur de livres

Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables... **Assurez-vous, toutefois, que les livres sont encore disponibles. Merci !**

Brochon (Pierre), Béranger et son temps. *La Chanson française*. Éditions sociales, 1956, 176 p. in-12 broché, état neuf ..... 10 €

Cahiers Léon Trotsky N° 13 (N° spécial Léon Sedov). Mars 1983, 128 p..... 12 €

Daline (V.), Saitta (A.), Soboul (A.), Inventaire des manuscrits et imprimés de Babeuf. Bibliothèque Nationale, 1966, 220 p. index des noms de personnes et de lieux. État neuf ..... 40 €

Les crimes, les forfaits et les turpitudes des Rois de France. *Depuis Pharamond jusques et y compris Charles X. D'après des anciennes chroniques, les récits des historiens et les mémoires du temps*. Gautier, Paris, 1831, deux tomes en un volume in-12 broché viii, 140, 120 pp. avec 2 gravures en frontispices, couverture papier d'époque défraîchie, intérieur vergé non rogné en bon état de conservation. Rare ..... 50 €

Feld (Charles), Pilotell, dessinateur et communard. In-4 en feuillets sous boitier cartonné rouge à rabats, 15 pages de texte illustrées, 25 planches de croquis et caricatures à l'eau-forte dont une reproduction photographique de Pilotell. Éditions du Cercle d'Art pour le compte du Livre Club Diderot, 1969. Parfait état..... 50 €

Follereau (Raoul), Donnez-moi deux bombardiers. Plaquette éditée en faveur des lépreux avec une préface du Gal Weygand. Ordre de la charité, 1957, 57 p. ill. photogr. ..... 8 €

Guesde (Jules), Lafargue (Paul), Le socialiste Vol. 12 1906-1907. Hier & Demain, 1973, réédition in folio en fac simile de l'hebdomadaire de la S.F.I.O. pour les années 1906 et 1907, fort volume relié toile verte, état neuf ..... 35 €

Laboulaye (Edouard), Discours populaires. *Suivi de Derniers discours populaires édités 6 années plus tard*. Charpentier, 1860 et 1866 deux volumes in-8, 380-388 pp. reliés demi veau, dos à 4 nerfs, pièces de titre rouges et noires, dos légèrement frotté, coiffes abîmées ..... 40 €

La Brugère (de), Histoire de la troisième invasion – Siège de Paris – La Commune. Artheme Fayard, 1873, ouvrage complet de ses trois parties : 1-Siège de Paris, 218 p. (2 p. prospectus) ; 2-Les orateurs du Sénat et du Corps législatif, 24 p. ; 3-Histoire de la Commune de Paris, 256 p. (3 p. table générale des matières et table des gravures). L'ensemble relié d. basane dos lisse à faux nerfs et titres dorés, nombreuses illustrations notamment des membres de la Commune. Bon état général sauf légère mouillure sur les 2 derniers feuillets ..... 80 €

Leo (Gerhard), Flora Tristan, la révolte d'une paria. *L'étonnante grand-mère de Gauguin*. Éditions de l'Atelier, 1994, relié cartonnage d'éditeur, illustrations. État neuf ..... 15 €

Lissagaray, Histoire de la Commune. Kistemaeckers, Bruxelles, 1876. Édition originale (Le Quillec, p 255). In-8 relié d. basane noire dos lisse à faux nerfs et titre dorés, 516, xxx (2) pp. Bel exemplaire ..... 100 €

Martelli (Roger), Le rouge et le bleu. *Essai sur le communisme dans l'histoire française*. L'Atelier, 1995, 288 p. État neuf ..... 15 €

Marx & Engels, Critique des programmes socialistes de Gotha et d'Erfurt. Spartacus N° 4, 1948, 100 p. avec un portrait de Marx en frontispice ..... 10 €

Moine (Léon), L'idée de Paix dans la littérature française. *Conférence donnée au Centre Permanent International de Bierville le 23 avril 1927*. « La Démocratie », 1927, plaquette in-8, 44 p..... 15 €

Paquet (Marcel), « Merde à Jésus ! » souvenirs de José de Nazareth. *Roman*. La Différence, 1989, In-12, 100 p. sous couverture rempliée, 1re édition, état neuf ... 12 €

Perdu (Jacques), La révolte des Canuts 1831-1834. Spartacus, 1974, 100 p ... 10 €

Pruvost (G.) et Roger (Pierre), Unissez-vous ! *L'histoire inachevée de l'unité syndicale*. Atelier, 1995, 272 p. État neuf ..... 15 €

Reboux (Paul), Les drapeaux. *Roman dédié à son ami Charles Müller tué à la guerre « en haine de la guerre »*. Deux volumes in-12 reliés d. percaline noire, 281-267 pp. Parfait état ..... 25 €

Verret (Michel), Chevilles ouvrières. *Publié avec le concours du Centre National du Livre*. Atelier, 1995, 254 p. index des noms. État neuf..... 15 €

LIBRAIRIE FLOREAL
41, rue de la Harpe — 27000 EVREUX — Tél. 02 32 33 22 33

Nom : ..... Adresse : .....

Je vous commande les livres suivants : .....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage prix forfaitaire	4,00 €
	Total	

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal

Gus Bofa reprend des couleurs

Les éditions Cornélius ont eu la bonne idée de travailler sur une nouvelle édition du *Livre de la guerre de Cent Ans*. Cette guerre de Cent ans, c'est la Grande Guerre, celle de 14-18, transposée par Gus Bofa (1883-1968) au XIV^e^ siècle. Les poilus sont des paysans soldats du Moyen Âge armés de piques, les officiers des chevaliers en armure, l'épée à la ceinture. Reste l'absurde des situations, celui de toutes les guerres, qui règne sur cet univers hésitant entre ridicule et tragique.

Gus Bofa sait de quoi il parle : blessé à la hanche en décembre 1914, il revient de la Première Guerre mondiale infirme. Quand l'ouvrage paraît, en 1921, ce touche-à-tout s'est déjà fait connaître en dessinant des affiches pour la publicité et en collaborant aux journaux satiriques *Le Rire* et *Le Sourire*, dont il a même pris brièvement la direction. Plus tard, encouragé par son ami Pierre Mac Orlan, il se lancera dans l'illustration de livres luxueux d'auteurs comme Courteline, Swift, Cervantes, La Fontaine ou Voltaire. Il tiendra également une rubrique de critique littéraire dans *Le Crapouillot* de 1922 à 1939, puis poursuivra son œuvre personnelle en écrivant et dessinant des ouvrages de plus en plus amers et désabusés sur la condition humaine.

C'est en mai 1918 que Gus Bofa termine *Le Livre de la guerre de Cent Ans*, mais ce pamphlet anti-guerre n'est imprimé qu'en 1921, dans une édition chère d'assez mauvaise qualité dont l'auteur n'est pas satisfait. Après la guerre, on manque de tout : d'argent d'abord, ce qui pousse l'éditeur à l'économie, mais aussi de papier, d'encres, de pigments. Et d'ouvriers qualifiés dans les métiers du livre, dont beaucoup sont morts au combat avant de transmettre leur savoir-faire. Résultat, les couleurs et l'impression médiocre trahissent l'esprit des dessins de Bofa.

Les éditions Cornélius ont travaillé plusieurs années sur cet ouvrage, nettoyant, restaurant et cherchant à se rapprocher le plus possible des couleurs originales utilisées par le dessinateur. Le bleu, notamment, absent de la première édition, sans doute parce qu'il coûtait plus cher que les autres couleurs à l'époque, a été réintroduit dans les dessins. Quant au choix des teintes majoritairement jaunes et brunes pour le livre de 1921, il s'explique probablement par la facilité de les obtenir en « raclant les fonds de pots » d'autres couleurs.

Comme l'indique la notice de l'éditeur : *« Pour aussi triste et déplaisante qu'on trouve l'idée, il faut bien admettre que* Le Livre de la guerre de Cent Ans, *tel que l'aurait voulu Gus Bofa, n'a jamais existé et n'existera jamais »*. Néanmoins cette version, accompagnée d'une quinzaine de dessins inédits et d'une préface d'Emmanuel Pollaud-Dulian s'en rapproche manifestement.

SV

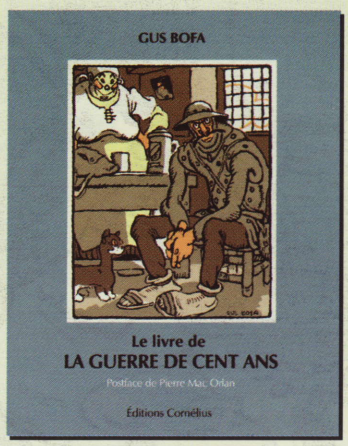

LE LIVRE DE LA GUERRE DE CENT ANS
de Gus Bofa
Éditions Cornélius, 2007,
112 p., 29 €

Pour en savoir plus :
L'excellent site sur Gus Bofa tenu par Emmanuel Pollaud-Dulian :
http://www.gusbofa.com

Le site des éditions Cornélius :
http://www.cornelius.fr

Par ailleurs, quelques textes inédits de Gus Bofa attaquant les bellicistes, façon Croix de Feu, de l'entre-deux-guerres, ont été publiés par les Acharnistes dans le cadre de leur « Petite Encyclopédie à l'usage des indigents ».
http://www.editions-acharnistes.com

© Marie-Hélène Grosos / Cornélius 2007

LES CHEFS

– Dites-moi, lieutenant, vous avez bien saisi ce qu'a dit le colonel ?
– Parfaitement, mon capitaine.
– Tant mieux, parce que moi, je n'y ai rien compris.

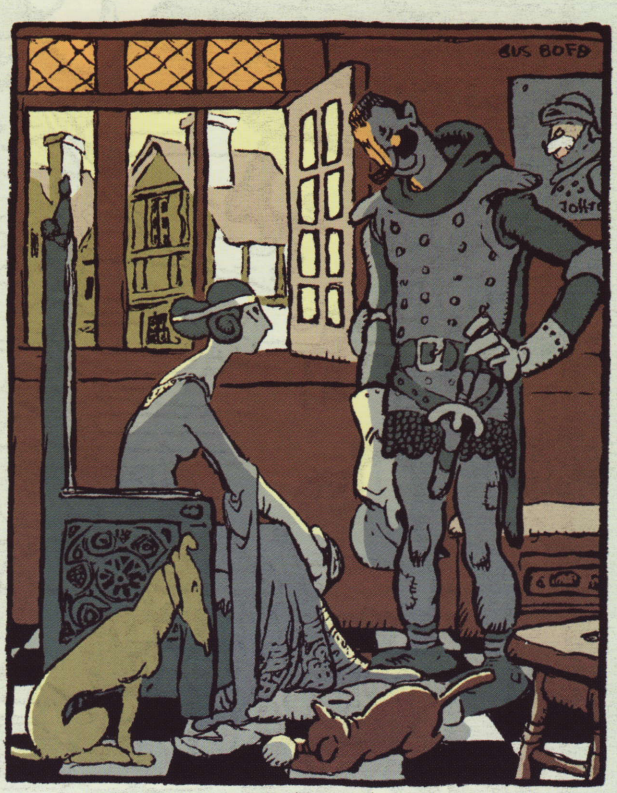

© Marie-Hélène Grosos / Cornélius 2007

LE DÉSABUSÉ

– Vous devez être revenu de bien des choses, depuis dix ans de guerre.
– Oui… sauf de la guerre.

LES VICTIMES

– Évidemment, c'est pas rigolo, mais dites-vous que vous faites de l'Histoire.